Le Quotidien

MEMBRE DE LA COOPÉRATIVE NATIONALE DE L'INFORMATION INDÉPENDANTE

LUNDI
13 JANVIER
2020

SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN, 47e ANNÉE, N° 71 | DÉPÔT 1,31 $ + TAXES

app lequotidien.com

La Coopérative forestière Ferland-Boilleau fait le pari de l'innovation

850 000 $ investis pour augmenter la production d'huiles essentielles destinées aux marchés américain et européen PAGES 2 ET 3



PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

AU ROYAUME DU BONHOMME HIVER

PAGE 5

CHAMPION CANADIEN

Le judoka d'Alma François Gauthier-Drapeau remporte l'or à son retour à la compétition après avoir été tenu à l'écart pendant près d'un an PAGE 31



SALVET

Politique québécoise : à surveiller en 2020

PAGES 6 ET 7



LÉVESQUE

Éthique et culture religieuse 2.0

PAGE 12



RENAUD

Un tiers de vie comme Bleuet

PAGE 8

Trois victoires en trois jours

Les Sags complètent un tour du chapeau dans les Maritimes

PAGE 30

PACO
PAUL ALBERT CHEVROLET BUICK CADILLAC GMC LTÉE
www.paulalbertchevrolet.com
870, boul. Talbot, Chicoutimi
418 696-4444

ÉQUINOX 1LT 2020 À TRACTION AVANT

LOUEZ-LE POUR L'ÉQUIVALENT DE 75 $/SEM. PENDANT 48 MOIS
VERSEMENT INITIAL DE 2 300 $
OU
31 298 $[2] À L'ACHAT

NOUVELLE ANNÉE
NOUVEAU VÉHICULE

COSTCO WHOLESALE DES PRIX POUR LES MEMBRES DE COSTCO + UNE CARTE ACHAT DE COSTCO DE 500 $

CHEVROLET BUICK GMC

Equinox 1LT : Prix à l'achat de 31 298 $. 104 paiements de 149 $ aux deux semaines pendant 48 mois avec un taux de financement de 1,00%. Un versement initial de 2 300 $ ou un échange équivalent est requis. Frais liés à l'enregistrement au RDPRM (jusqu'à 58 $) en sus. Sur approbation du crédit. 0,16 $ du kilomètre excédentaire après 20 000 km par année. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers admissibles et s'appliquant aux modèles 2020 neufs Equinox 1LT à traction avant (1XR26-1LT). Sauf pour le modèle auquel le prix annoncé s'applique, les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Voir tous les détails chez votre concessionnaire PACO.

0026087



Les familles étaient invitées à donner une seconde vie à leur sapin de Noël en l'amenant au Centre de valorisation des ressources forestières de la Coopérative forestière Ferland-Boilleau. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

BOULEVARD MARTEL À SAINT-HONORÉ

Une citoyenne veut faire abaisser la limite de vitesse

STÉPHANE BOUCHARD
sbouchard@lequotidien.com

Une citoyenne de Saint-Honoré veut se rendre au prochain conseil de ville pour demander une réduction de la vitesse sur le boulevard Martel, à Saint-Honoré, dans le secteur de la carrière, et une révision de l'éclairage, mais sa demande ne recevra pas un accueil chaleureux du maire de l'endroit, Bruno Tremblay.

Appelé dimanche pour commenter la volonté de cette résidante, le maire de Saint-Honoré dit n'avoir « aucun pouvoir » sur la vitesse permise sur l'artère traversant la municipalité. Bruno Tremblay n'a pas non plus l'intention de demander au ministère des Transports du Québec, qui prend les décisions sur ces questions, de modifier la vitesse à cet endroit.

« Si on fait trop de demandes, on ne sera plus crédibles », rappelle le maire, qui ajoute que statistiquement, le boulevard Martel est plus sécuritaire que bien des routes semblables dans la région.

Selon lui, les accidents qui sont survenus à cet endroit dans les dernières années sont arrivés essentiellement pour deux raisons : les gens conduisaient de manière dangereuse ou n'avaient pas adapté leur conduite aux conditions de la route.

« Le boulevard est une route de 13 kilomètres en ligne droite. Si on abaisse la vitesse, on va se faire reprocher de créer une trappe à *tickets* pour les policiers », ajoute-t-il.

La limite de vitesse permise sur la partie du boulevard Martel qui pose problème à la citoyenne est de 90 km/h.

La prochaine séance du conseil municipal est le lundi 20 janvier, à 19 h 30.



Une Honorienne veut demander à la municipalité de l'appuyer dans ses démarches pour faire baisser la vitesse sur le boulevard Martel. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Donner une seconde vie à son sapin de Noël

MYRIAM GAUTHIER
mgauthier@lequotidien.com

Donner une seconde vie à son sapin de Noël naturel en le transformant en huiles essentielles. C'est ce que proposait pour une quatrième année la Coopérative forestière Ferland-Boilleau, samedi, à l'occasion d'une journée familiale permettant d'assister au procédé d'extraction des huiles essentielles des sapins grâce au grand alambic de la coopérative.

Malgré les routes enneigées, plusieurs familles se sont déplacées au Centre de valorisation des ressources forestières de la coopérative pour dire un dernier au revoir au temps des Fêtes et au roi des forêts qui a orné leur salon pendant les dernières semaines, lors de l'événement Distille ton sapin.

Les sapins reçus étaient taillés à l'aide d'une tronçonneuse afin de récupérer les branches de l'arbre. Le tout était ensuite transféré dans une boîte dont le contenu était chargé et compacté dans l'alambic que l'on retrouve au fond du vaste entrepôt du centre.

« L'idée de l'événement, à l'origine, c'était de faire comprendre aux gens qu'il peut se faire des huiles essentielles ici et que ce n'est pas juste des huiles importées de différents pays », a expliqué Éric Simard, directeur administratif de la coopérative forestière et coprésident de BoréaRessources.

Au terme du procédé de distillation, qui prend de trois à quatre heures, les personnes présentes recevaient gratuitement en après-midi une petite bouteille des huiles essentielles extraites des branches des sapins.

Les huiles essentielles sont récupérées à partir des molécules volatiles produites par la vapeur, qui est refroidie et recondensée, a expliqué M. Simard, en vulgarisant le procédé à partir d'un petit alambic, accompagné de Benoit Roger, président de l'entreprise Alchemia Solutions, et qui travaille également pour Laboratoires PhytoChemia. Les deux laboratoires de Chicoutimi sont partenaires du centre de valorisation.

Prestation musicale, tourtière, tours de traîneau à chiens et feu de joie étaient proposés sur place pendant la journée aux participants.

Lors du passage du *Quotidien* sur l'heure du dîner, samedi, plusieurs sapins de Noël avaient déjà été reçus, seulement une heure après le début de l'événement. À ce rythme, Josée-Anne Lévesque, coordonnatrice à la valorisation des ressources forestières à la coopérative, estimait que l'achalandage de l'activité dépasserait celle des éditions précédentes, notamment en raison de la popularité des huiles essentielles. « On a eu beaucoup de sapins, plus que les autres années », a-t-elle souligné.

Quelque 175 personnes étaient attendues durant la journée. Les bouteilles d'huiles essentielles redistribuées aux participants pourront être utilisées dans des diffuseurs, par exemple, mais il n'est pas conseillé d'appliquer l'huile directement sur la peau.

« La provenance des sapins, on ne la connaît pas. Nous, quand on produit une huile, on est certifiés biologiques ; on fait faire une analyse, on le sait qu'il n'y a aucun composant chimique dedans. Mais dans un diffuseur, il n'y a aucun problème », a expliqué la coordonnatrice.



Les sapins reçus étaient taillés à l'aide d'une tronçonneuse afin d'en récupérer les branches. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



Benoit Roger, président de l'entreprise Alchemia Solutions, mettait la main à la pâte samedi. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Jour de collecte pour Sapin du bon sens

Ceux qui n'ont pu se rendre à Ferland-et-Boilleau samedi pour donner une seconde vie à leur sapin de Noël avaient tout de même l'occasion de recycler leur arbre naturel lors de la 28e édition de Sapin du bon sens, en allant le porter dans l'un des points de dépôt du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Une quarantaine de points de dépôt étaient proposés aux citoyens dans différentes municipalités lors de cette journée régionale de collecte, que ce soit dans les écocentres ou dans les garages municipaux.

Le choix d'un sapin naturel est plus écologique que l'achat d'un sapin artificiel, selon l'utilisation qui en est faite. Un sapin artificiel doit être utilisé pendant 20 ans pour annuler son impact négatif sur l'environnement, précise-t-on en ligne sur la page de l'événement. La fabrication et le transport d'un sapin artificiel émettent autant de CO_2 qu'une voiture compacte qui parcourt 322 kilomètres.

Le Saguenay–Lac-Saint-Jean est le seul endroit de la province où la collecte est coordonnée à l'échelle régionale, en partenariat avec la Ville de Saguenay, la MRC du Fjord-du-Saguenay et la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean.

MYRIAM GAUTHIER

Un investissement de 850 000 $

La Coopérative forestière Ferland-Boilleau mise sur le thé du Labrador et augmentera sa production d'huiles essentielles

MYRIAM GAUTHIER
mgauthier@lequotidien.com

La Coopérative forestière Ferland-Boilleau investit 850 000 $ afin d'augmenter sa production d'huiles essentielles dédiées aux marchés américain et européen des produits cosmétiques, en misant en particulier sur le thé du Labrador. Le projet s'inscrit dans une vision plus large de mise en valeur des sous-produits de la forêt boréale, laquelle pourrait se traduire en des investissements de trois à quatre millions $ dans les prochaines années.

L'ajout d'un alambic d'une capacité de 5000 litres est au cœur des investissements actuels de la coopérative forestière dans son Centre de valorisation des ressources forestières. Le plan d'investissement a débuté en novembre, a expliqué Éric Simard, directeur administratif de la coopérative forestière et coprésident de BoréaRessources, la filiale de la coopérative dédiée aux huiles essentielles, en marge de l'événement Distille ton sapin, tenu samedi.

L'alambic, qui doit être mis en opération en avril, s'ajoutera à un alambic de 1500 litres que possède déjà la coopérative depuis quelques années, ainsi qu'à deux autres petits alambics utilisés pour des productions expérimentales. Ces appareils de distillation à la vapeur permettent d'extraire des huiles essentielles de différentes plantes ou essences de bois de la forêt boréale.

« C'est de la fabrication sur mesure. Il est en conception actuellement », a ajouté Benoit Roger, président de l'entreprise chicoutimienne Alchemia Solutions, qui accompagne la coopérative dans ce projet. Il devait d'ailleurs réviser les plans de l'alambic, qui est fabriqué à Québec.

La construction de la structure entourant l'alambic et le système d'alimentation en énergie de la chaudière représentent la majorité des investissements requis, tandis que l'appareil lui-même coûte quelque 100 000 $. La coopérative espère pouvoir éventuellement convertir à la biomasse forestière le système qui sera tout d'abord alimenté au mazout ou au propane.

« Le but, c'est d'être prêts pour le thé du Labrador », a souligné Éric Simard.

L'huile essentielle du thé du Labrador, une plante de la forêt boréale reconnue pour ses propriétés antioxydantes et médicinales, est recherchée par l'industrie cosmétique. « Le marché des huiles essentielles, c'est un marché qui est mondial, contrairement au bois, qui est un marché typiquement nord-américain », a précisé le directeur administratif.

La production sera dédiée au marché européen, où la demande est forte, ainsi qu'au marché américain.

DONNER DE LA VALEUR AUX PRODUITS DE LA FORÊT

Cette augmentation de la production d'huiles essentielles par la coopérative est une étape de plus pour le Centre de valorisation des ressources forestières, fondé en 2013 et installé dans une ancienne usine de bois de plancher à Ferland-et-Boilleau, qui s'est donné pour mission de faire les choses différemment.

« Le but, c'est de donner de la valeur aux produits de la forêt. Faire n'importe quoi avec des produits de la forêt, mais pas du 2 par 4 », a résumé Éric Simard.

Des sacs d'écorces séchées et broyées d'une vingtaine d'essences différentes sont également exportés en Europe par la coopérative pour leurs propriétés antioxydantes, le tout dédié encore une fois à l'industrie cosmétique. Certaines écorces proviennent de la scierie Lignarex de La Baie, qui est opérée par la coopérative.



Éric Simard est directeur administratif de la Coopérative forestière Ferland-Boilleau et coprésident de BoréaRessources, la filiale de la coopérative dédiée aux huiles essentielles. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

RÉSIDUS DE LA DISTILLATION

Dans le même ordre d'idées, la coopérative forestière souhaite investir de trois à quatre millions $ dans les deux ou trois prochaines années, notamment pour mener des recherches afin de valoriser davantage les résidus de la distillation.

« On veut identifier des molécules intéressantes qui restent dans notre matière première après qu'on l'ait distillée et valorisée », a-t-il ajouté, en précisant travailler avec l'entreprise québécoise Silicycle dans ce dossier.

Tenter de tirer son épingle du jeu en misant sur les sous-produits de la forêt boréale représente son lot de défis dans un marché canadien habitué à une production de volume. « Ça aurait été facile de faire des biens de commodité, a laissé tomber M. Simard. […] On savait que ça allait être risqué et compliqué, mais c'est ce qu'on voulait faire. On voulait faire différent. »



L'alambic, un appareil de distillation à la vapeur, permet à la coopérative d'extraire des huiles essentielles de différentes plantes ou essences de bois de la forêt boréale. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



Un alambic de 5000 litres, qui est présentement en conception, s'ajoutera à cet alambic de 1500 litres qui se trouve à Ferland-et-Boilleau, au Centre de valorisation des ressources forestières de la coopérative. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



Des sacs d'écorces séchées et broyées d'une vingtaine d'essences différentes sont exportés en Europe par la coopérative pour l'industrie cosmétique. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

PRODUITS DE VAPOTAGE

L'AVQ met en garde contre le marché noir

STÉPHANE BOUCHARD
sbouchard@lequotidien.com

Devant la montée du marché noir des produits de vapotage, la propriétaire de Vaposhop à Roberval et directrice générale de l'Association québécoise des vapoteries (AQV), Valérie Gallant, rappelle qu'il peut être dangereux pour la santé de s'approvisionner auprès de vendeurs illégaux.

Un article publié le 11 janvier dans le *Journal de Québec* révélait qu'il est extrêmement facile d'acheter du liquide de vapotage auprès de vendeurs de contrebande. Par l'entremise des réseaux sociaux ou des sites de petites annonces, il est possible de trouver des produits pour cigarettes électroniques en seulement quelques clics.

Il est aussi très simple d'acquérir les ingrédients pour fabriquer son propre liquide de vapotage. Une rapide recherche a permis au *Quotidien* de trouver une trousse comprenant les ingrédients de base pour faire son propre mélange.

« Tout ce qu'on entend depuis des mois vient à la base des produits qui circulent sur le marché noir. »

— Valérie Gallant

Les produits obtenus illégalement sont vendus à une fraction du prix, selon Valérie Gallant, fondatrice de l'association provinciale. Dans une boutique officielle, une bouteille de 60 mL peut coûter entre 30 et 40 $. Sur le marché noir, la même quantité se vend 5 $. L'économie n'en vaut pas la chandelle, estime cependant M^me^ Gallant.

« C'est la source de tous les problèmes. Tout ce qu'on entend depuis des mois vient à la base des produits qui circulent sur le marché noir », lance-t-elle d'emblée.



Valérie Gallant, directrice générale et fondatrice de l'Association québécoise des vapoteries, est propriétaire de Vaposhop à Roberval. — PHOTO COURTOISIE

Sans vouloir minimiser les risques du vapotage pour la santé, elle attribue la vague de graves maladies liées à cette alternative à la cigarette aux produits illégaux.

« Entre un produit qui est fabriqué en laboratoire et un autre qui est fabriqué un peu n'importe comment, c'est sûr qu'on ne parle pas de la même qualité », ajoute-t-elle.

Valérie Gallant craint que ce soit les jeunes qui aillent vers le marché noir puisqu'au Québec, la vente et l'achat de produits de vapotage sont interdits aux personnes âgées de moins de 18 ans.

« Les amendes sont vraiment salées si on se fait prendre à vendre à des mineurs et nos membres n'ont pas les moyens financiers de prendre le risque de leur en vendre. C'est de plus en plus difficile de s'approvisionner pour eux sur le marché normal. On sait aussi qu'on trouve des groupes sur Facebook », indique-t-elle.

RÉGLEMENTATION PLUS ADAPTÉE

Pour faire face à cette nouvelle problématique, la directrice générale de l'AQV demande une réglementation mieux adaptée à la réalité des vapoteries. Valérie Gallant réclame de pouvoir exposer les faits sur les dangers de l'approvisionnement illégal en liquide de vapotage.

« Moi, en boutique, je n'ai même pas le droit de tenter de faire de l'éducation parce que ça va être vu comme de la promotion de mes produits. Mais ce n'est pas ce que je veux faire. Je veux pouvoir dire que les autres sont dangereux. On est muselés là-dessus. [...] Il faut pouvoir éduquer les gens sur la différence avec ce qui se trouve sur le marché », affirme-t-elle.

Valérie Gallant rappelle que Santé Canada effectue des contrôles sur ce qui est vendu dans les boutiques officielles. Elle part fréquemment avec des produits pour des fins d'analyse.

« Ça, les gens ne le savent pas. Et pour eux, un produit de vapotage, c'est un produit de vapotage », ajoute celle qui ne demande pas mieux que de pouvoir parler franchement avec le public.



Dans une boutique officielle, comme celle-ci à Chicoutimi, une bouteille de 60 mL peut coûter entre 30 et 40 $, alors que sur le marché noir, la même quantité se vend 5 $, selon l'AVQ. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle ou une opinion ?
redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/LeQuotidienProgres

RÉDACTION
Saguenay 418 690-8800
Alma 418 668-0920
Télécopieur 418 690-8805

ABONNEMENTS
418 545-4664
Lundi au vendredi: 7h00 - 16h30
Samedi 7h00 - 12h
Sans frais
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur: 690-8824
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur 418 690-8360
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

SOMMAIRE

arts	17
auto	18
bandes dessinées	21
détente	20
décès	24
horoscope	21
météo	22
petites annonces	22
télévision	21
sports	24

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1.
Le Quotidien est imprimé aux presses de TC Transcontinental de Québec. **Merci de recycler ce journal.**

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

HAUBAN, *nom masculin*

Définition – [MARINE] Câble servant à assujettir et maintenir les mâts par le travers et l'arrière. Câble servant à relier les parties d'un appareil, d'une structure.

Étymologie – Du norrois *höfudbendur*, 'câble principal d'un navire'.

Cooccurrences – haubans de misaine, haubans du mât ; monter dans les haubans, retenu par des haubans, grimper dans les haubans ; pont à haubans...



Soignez votre langue
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

0012015

BORDÉE D'UNE VINGTAINE DE CENTIMÈTRES DE NEIGE

Les déplacements difficiles, mais aucun accident majeur



STÉPHANE BOUCHARD
sbouchard@lequotidien.com

Le Saguenay–Lac-Saint-Jean a été paralysé par une bordée de neige d'environ 20 centimètres, dimanche. Si on ne déplore aucun accident grave, de nombreuses personnes ont dû revoir leurs plans.

Parmi elles, on retrouve les camionneurs qui voulaient emprunter la route 169. Cette voie de circulation a été interdite aux véhicules lourds entre le kilomètre 1 (secteur Lac-Pikauba) et le kilomètre 73 (Hébertville) pendant une bonne partie de la journée. Le ministère des Transports a indiqué sur son site Internet que les conditions météorologiques difficiles rendaient l'accès à la route du « petit parc » dangereux.

Malgré le fait que la visibilité ait été réduite à de nombreux endroits sur la 169 autour du Lac-Saint-Jean, dans l'ensemble, le réseau routier régional est resté praticable pendant la journée.

On ne notait qu'une seule sortie de route en matinée sur la route 175. L'accident, qui n'a pas fait de blessé, a cependant obligé les autorités à fermer une voie de circulation, le temps de sortir le véhicule du pétrin.

En fin d'après-midi, un accident spectaculaire est survenu au kilomètre 99, près de Québec, dans la Réserve faunique des Laurentides. Le conducteur d'un camion qui transportait des motoneiges a perdu le contrôle de son véhicule et en a entraîné trois autres avec lui. Une photo publiée par un passant montre la camionnette, renversée, sur le bord de la route. Cette collision a fait seulement un blessé mineur.

Selon le porte-parole de la Sûreté du Québec, Stéphane Tremblay, on ne comptait que très peu d'incidents à la grandeur du Québec. « On dirait que la plupart des gens ont décidé de rester chez eux », a-t-il soumis comme hypothèse pour expliquer ce bilan.

Le lieutenant du Service de police de Saguenay Dominic Lemieux est allé dans le même sens. « On a assisté à quelques sorties de route, mais on s'attendait à pire que ça », a-t-il indiqué au *Quotidien* en après-midi.

TEMPÊTE À UN MILLION DE DOLLARS

À Saguenay, si le plus gros du ramassage de la neige reste à faire, on sait déjà combien coûtera cette bordée de neige. La Ville devra puiser 1 M $ dans son budget annuel de déneigement pour payer tous les employés qui ont travaillé ce week-end et tous les entrepreneurs qui contribueront aux travaux prévus dans les prochains jours.

Le président de la Commission des travaux publics de Saguenay, Michel Tremblay, joint en fin de soirée dimanche, était heureux de la manière dont le travail avait été fait.

« On est chanceux qu'une tempête comme celle qu'on vient de vivre soit arrivée la fin de semaine. Ça coûte un peu plus cher à la Ville, mais ça ne met pas la sécurité des gens en jeu », a-t-il affirmé.

Selon M. Tremblay, le budget annuel de déneigement à Saguenay est de 16 M $ et la municipalité s'attend bon an mal an à affronter entre cinq et sept tempêtes du genre.

DIFFUSION RADIO INTERROMPUE

Les accumulations de neige et les vents qui ont parfois atteint 40 km/h ont eu des effets sur la diffusion de trois stations de radio basée à Chicoutimi. Les programmes de KYK 95,7, Rouge 96,9 et Énergie 94,5 ont été interrompus par le mauvais temps une bonne partie de la journée.

La Ville de Saguenay, de son côté, a procédé à la fermeture complète de ses patinoires extérieures, dimanche, en raison de la tempête hivernale.



Photos Michel Tremblay



Cette bordée de neige a fait le bonheur des amateurs de sports d'hiver.



Le week-end a été fort occupé pour les entrepreneurs en déneigement.



POLITIQUE QUÉBÉCOISE :

JEAN-MARC SALVET
CHRONIQUE
jsalvet@lesoleil.com



Le ministre de l'Environnement, Benoit Charette, passera de l'arrière à l'avant-scène politique cette année.

La très attendue présentation du nouveau plan québécois de réduction des gaz à effet de serre (GES) est prévue pour bientôt. Mais parce qu'on n'attend pas que des postures et de la communication, ce plan devra nécessairement être costaud. Il devra l'être pour réellement viser une réduction de 37,5 % des émissions de GES par rapport à 1990.

S'il existe un État sur la planète qui possède les atouts pour parvenir à cette réduction, c'est bien le Québec.

Parmi les nombreuses mesures du plan à venir, l'une concernera les entités possédant des flottes de véhicules.

Difficile toutefois d'imaginer que le projet sera suffisamment étoffé aux yeux de Québec solidaire. Ce parti veut faire de la lutte contre les changements climatiques un quitte ou double politique.

Gabriel Nadeau-Dubois a répété plus d'une fois que sa formation érigera un « barrage parlementaire » contre le gouvernement Legault s'il n'a pas soumis d'ici le 1er octobre prochain un plan crédible de lutte contre les changements climatiques et mis définitivement fin aux projets d'exploitation et d'exploration d'hydrocarbures.

Québec solidaire tente de s'arroger ce dossier, de le faire sien. Il ne sera toutefois pas seul sur le terrain. Avec un chef comme Sylvain Gaudreault, le Parti québécois s'engagerait résolument dans le combat contre les changements climatiques.

Pour le gouvernement, le projet de terminal d'exportation de gaz naturel d'Énergie Saguenay (GNL Québec) constituera encore plus que l'an dernier un caillou dans la chaussure.

Idem pour le troisième lien entre Québec et Lévis, dont les coûts et les contours seront dévoilés de façon plus précise par le ministre François Bonnardel. Dans le contexte actuel et avec le temps, le « troisième lien » est susceptible de faire grincer des dents des caquistes de l'extérieur de la région de la capitale.

Avant le plan de réduction des GES, Benoit Charette dévoilera son projet de consigne élargie. On sait déjà que l'implantation complète du système à proprement parler mettra du temps à se concrétiser.

SIMON JOLIN-BARRETTE

À titre de leader parlementaire, mais aussi de ministre de l'Immigration, et en tant que porteur du dossier linguistique, Simon Jolin-Barrette jouera encore un rôle de premier plan en 2020.

Le test des valeurs est entré en vigueur sans poser de problème le 1er janvier. Et pour cause : il ne vise pas l'élimination de candidats à l'immigration, comme l'avait laissé entendre la Coalition avenir Québec depuis 2015. L'examen a finalement surtout une valeur pédagogique.

Après le cafouillage de l'automne dernier, Simon Jolin-Barrette reviendra avec une proposition revue et corrigée de réforme du Programme de l'expérience québécoise. L'objectif demeurera le même : mieux arrimer aux besoins du marché du travail les formations et les métiers donnant droit à cette voie rapide vers le Certificat de sélection du Québec.

LA PRÉCIEUSE LANGUE FRANÇAISE

La trop longue discussion acrimonieuse sur le port de signes religieux a remplacé ces dernières années, dans les préoccupations dites identitaires, la vigilance que nos parlementaires et nous tous aurions dû maintenir à l'égard de la place du français au Québec.

En confiant le dossier de la langue française à Simon Jolin-Barrette en septembre, François Legault a dit qu'il voulait qu'un plan d'action vienne renforcer le statut du français au Québec, surtout comme langue du travail.

La langue française peut constituer une opportunité politique pour son gouvernement. Pour lui, ce dossier pourra à son tour remplacer la laïcité dans la « défense des valeurs québécoises ».

Réitérons-le : que ce soit dans l'ensemble canadien ou pas, l'avenir du Québec passe par la langue française. Voilà pourquoi le devoir fondamental de tout gouvernement québécois est d'assurer non seulement la pérennité de la langue française au Québec, mais son épanouissement.

Le Parti québécois attendra le gouvernement Legault au tournant sur ce front. Historiquement, la langue française a constitué pour lui un sésame politique aux yeux des Québécois en général.

Il est possible d'établir un lien entre la volonté gouvernementale de consolider les « valeurs québécoises » et la révision du cours Éthique et culture religieuse. Mais c'est au regard du projet éducatif et de lui seul que la révision que vient de lancer le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, devra être menée. Loin, donc, de toute vision doctrinaire qui ferait une croix sur tout enseignement sur les religions et le phénomène religieux ou qui refuserait toute refonte.



Avant le plan de réduction des gaz à effet de serre, le ministre de l'Environnement, Benoit Charette, dévoilera son projet de consigne élargie. On sait déjà que l'implantation complète du système à proprement parler mettra du temps à se concrétiser. — ARCHIVES LE SOLEIL

DU BUDGET AUX ENFANTS VULNÉRABLES

Il faut souhaiter que la présidente de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, Régine Laurent, trouve pleinement satisfaction dans le budget que dévoilera d'ici quelques semaines le ministre des Finances, Éric Girard. Dans le bilan d'étape qu'elle a présenté le mois dernier, elle a exhorté le gouvernement à répondre rapidement à ses premières « recommandACTIONS ».

Le budget du ministre Girard sera scruté et passé au tamis par les syndicats des secteurs public et parapublic, qui attendent bien davantage pour leurs membres que l'actuelle offre gouvernementale. Les négociations lancées avec le Conseil du trésor risquent fort de se poursuivre jusqu'à la fin de l'année. Lors de la dernière ronde du genre, elles avaient duré toute l'année 2015.

Puisqu'il est question du budget de l'État québécois, il sera intéressant de voir si le gouvernement donnera suite cette année à une résolution de l'Assemblée nationale – qu'il a lui-même formellement appuyée – l'invitant à créer un poste de directeur parlementaire du budget. Ce directeur parlementaire du budget devrait entre autres dresser, à intervalles réguliers, un portrait « indépendant » et objectif de l'état des finances publiques.

VERS L'ADOPTION

La libérale Marwah Rizqy, la péquiste Véronique Hivon et la solidaire Christine Labrie poursuivront leur efficace travail commun face au ministre

À SURVEILLER EN 2020





À titre de leader parlementaire, mais aussi de ministre de l'Immigration, et en tant que porteur du dossier linguistique, Simon Jolin-Barrette jouera encore un rôle de premier plan en 2020. — ARCHIVES PC



Sylvain Gaudreault est présentement le seul candidat déclaré dans la course à la direction du Parti québécois. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Jean-François Roberge. L'an dernier, elles sont parvenues à faire se questionner très sérieusement bon nombre de Québécois qui étaient au départ favorables au projet des maternelles 4 ans.

Ces trois députées ne lâcheront pas le ministre sur son projet de loi concernant l'organisation et la gouvernance scolaires. Ce projet sera tout de même adopté d'ici la relâche estivale.

Dans la rubrique des propositions législatives qui chemineront jusqu'à leur adoption finale en 2020, signalons celle sur le scrutin proportionnel, une promesse caquiste à laquelle le gouvernement a finalement collé un référendum. Cette consultation se déroulera en même temps que les prochaines élections générales, en 2022.

Voilà la question que les électeurs auront à trancher en octobre 2022 : « Êtes-vous en accord avec le remplacement du mode de scrutin majoritaire uninominal à un tour par le mode de scrutin mixte avec compensation régionale prévu par la Loi établissant un nouveau mode de scrutin ? Oui/Non »

Des auditions publiques sur le projet de loi de Sonia LeBel se dérouleront à l'Assemblée nationale à partir du 22 janvier.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Si la politique, c'est tout ce qui reste toujours à faire, on peut aussi mentionner des dossiers comme la révision à venir du mode de rémunération des omnipraticiens. Le gouvernement se montre pressé de conclure à ce sujet.

On pourrait aussi mentionner les réponses devant encore être apportées au fléau du vol de données numériques.

On peut dire merci à la ministre Marguerite Blais pour ses ambitions en faveur des aînés – pour son projet de Maisons des aînés et de rénovation de CHSLD. Mais il faudra qu'elle livre et que ses ambitions avancent réellement en 2020. Pour bien faire, son gouvernement devra agir en faveur d'un rehaussement du salaire des préposés aux bénéficiaires dans le secteur privé.

Le gouvernement proposera une réforme de la Loi sur la santé et la sécurité du travail. Les associations d'employeurs et les représentants des travailleurs sont historiquement aux antipodes sur les solutions à apporter. Par exemple, sur la façon d'élargir l'approche et les mécanismes de prévention.

En juin dernier, en entrevue au *Soleil*, le ministre du Travail, Jean Boulet, s'était engagé à faire en sorte que des problèmes de santé psychologique soient mieux reconnus par le régime collectif de santé et de sécurité du travail. Il ne serait que normal en matière de prévention et d'indemnisation de mieux tenir compte du harcèlement psychologique au travail – pour ne prendre que cet exemple.

Ce regard sur 2020 n'est pas exhaustif. Le gouvernement a d'autres marrons au feu. Et il y a tout ce qui ne se prévoit pas et qui l'obligera à entreprendre des actions à un moment ou l'autre.

UN PLQ ET UN PQ RELANCÉS ?

Dans quelques mois, François Legault aura devant lui un Parti libéral du Québec et un Parti québécois ayant chacun à leur tête le chef avec lequel ils mèneront la prochaine bataille électorale. Leur arrivée ne transformera pas la nature profonde de ces deux partis, mais elle les marquera.

La vision que portera le Parti québécois sur l'immigration ne sera pas la même selon le candidat choisi. Idem pour le ou les chemins à emprunter pour tenter de réinsuffler du tonus au projet indépendantiste.

Le candidat déclaré Sylvain Gaudreault, député de Jonquière, et les pressentis (Paul St-Pierre Plamondon, Stéphane Handfield, Frédéric Bastien et Guy Nantel) qui se lanceront porteront le verbe haut sur la question de la souveraineté. Certains démontreront toutefois plus de volontarisme que d'autres. Certains miseront davantage sur les circonstances.

Sur l'impact que pourrait peut-être avoir, dans leur esprit, une accumulation d'échecs du gouvernement Legault face à Ottawa.

Au Parti libéral du Québec, on observera un déplacement vers un certain nationalisme. Du moins dans le discours. Là encore, le degré d'intensité de ce mouvement sera différent selon la personne qui en prendra la direction, selon que ce soit Dominique Anglade ou Alexandre Cusson – ou quelqu'un d'autre si d'autres volontaires se présentent sur la ligne de départ.

Note de conclusion : le prochain chef péquiste sera le neuvième depuis que le fondateur René Lévesque a été poussé vers la sortie en 1985 – et ce, sans compter les intérimaires. Il succédera à Pierre Marc Johnson, à Jacques Parizeau, à Lucien Bouchard, à Bernard Landry, à André Boisclair, à Pauline Marois, à Pierre Karl Péladeau et à Jean-François Lisée. Ce qui fait une moyenne générale de moins de quatre ans à ce poste.

Un tiers de vie comme Bleuet

JULIEN RENAUD
CHRONIQUE
julien.renaud@lequotidien.com



Je viens tout juste de célébrer mon tiers de vie au Saguenay–Lac-Saint-Jean !

Je suis arrivé au Royaume des Bleuets en 2010, dans le but d'être diplômé en journalisme du Cégep de Jonquière. J'ai vécu trois années de bonheur, à découvrir le métier qui me passionne tant, dans la réalité régionale. Je me suis ainsi fait des contacts, notamment par mon implication dans la 48e Finale des Jeux du Québec à Saguenay, et j'ai adopté les enjeux d'ici.

Au moment de choisir mon stage – et mon futur emploi, j'espérais –, mon enseignante, Isabelle Labrie, n'a pas eu trop de misère à me convaincre de prolonger mon séjour pour faire mes premières armes au *Quotidien* et au *Progrès*.

J'ai ensuite accepté de travailler tout l'été, puis j'ai décidé de poursuivre l'aventure, le temps de compléter un baccalauréat à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC).

Rapidement, j'ai compris que je n'allais jamais repartir. Que j'allais faire ma vie au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Que j'étais fier d'être un Bleuet d'adoption. Que j'étais sous le charme de l'endroit et des gens qui y habitent. Que la qualité de vie, ici, n'avait pas d'égale à mes yeux. Que j'avais des amis pour la vie. Que j'étais en train de devenir un régionaliste.

Rapidement, j'ai compris que je n'allais jamais repartir. Que j'allais faire ma vie au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Que j'étais fier d'être un Bleuet d'adoption. Que j'étais sous le charme de l'endroit et des gens qui y habitent. Que la qualité de vie, ici, n'avait pas d'égale à mes yeux. Que j'avais des amis pour la vie. Que j'étais en train de devenir un régionaliste.

Je me suis accroché à la région malgré une dure épreuve de santé, en 2017, finissant l'année avec l'achat de ma première propriété. Le signe d'enracinement ultime, avec, en seconde place, la dénomination de mon identité de chronique, le Bleuet adapté, faisant référence à mon adoption régionale et à ma réalité de personne à mobilité réduite.

D'ailleurs, cette semaine, une lectrice assidue me demandait si j'avais largué cette appellation. La réponse est non, mais comme ma chronique est désormais publiée hors du Mag, je n'ai plus le fameux entête le rappelant.

Cet automne, donc, j'ai célébré mes neuf ans à Saguenay ; dans quelques semaines, ce sera mon 27e anniversaire. 27 ÷ 9 = 3 ! Un tiers de vie au Saguenay–Lac-Saint-Jean !

Est-ce assez pour être considéré comme un Bleuet ? À vous de me le dire, après avoir lu la suite !

À CAUSE ?

À l'extérieur de la région, le test par excellence pour détecter un Saguenéen ou une Jeannoise, c'est l'accent !

Si vous posez la question à ma famille, oui, j'ai l'accent… et pas rien qu'à peu près !

Par contre, pour les vrais « Natifs », comme on disait au Cégep, j'ai un accent subtil. Je me fonds relativement bien dans la masse, mais quelques mots me trahissent, dont « lacets », que je prononce « lâcets ». Je suis aussitôt démasqué. Je travaille fort pour délaisser les « a » de Lanaudière, mais mon passé tente de s'accrocher par cette petite avenue !

Je ne sais pas s'il y a des explications scientifiques à ce phénomène, mais l'accent de ma région d'adoption ressort en puissance lorsque je suis au téléphone. C'est peut-être parce que mon métier m'a forcé à contacter des vrais Bleuets à la tonne !

Aussi, question vocabulaire, je commande désormais un frite et une beigne, au grand découragement de mes proches ! Je tente d'ailleurs de répandre ces usages linguistiques dans mon patelin natal… en passant par mes neveux et nièces !

Mon expression favorite, c'est « à cause », sans aucun doute !



Le photographe Rocket Lavoie n'a pas eu à faire 10 restaurants pour trouver une personne en train de manger des rondelles d'oignon avec du miel ! Non, dès le premier coup, au Resto Thibeault Express, il a pu prendre le cliché illustrant cette chronique. — PHOTO LE PROGRÈS, ROCKET LAVOIE

DU MIEL AVEC MES RONDELLES

Sur le plan gastronomique, j'ai adopté plusieurs traditions gustatives, mais j'en rejette certaines !

D'abord, le Royaume a des secrets bien gardés, dont le miel avec les rondelles d'oignon ! Bon, on m'a dit que ça se faisait dans d'autres régions du Québec, mais je n'arrive pas à m'expliquer que cet accord de saveurs n'ait pas atteint Repenyigny ! Au A & W de mon enfance, on ne m'offre pas de miel ! Et je dirais même qu'on me regarde comme une bibitte descendue des monts Valin maintenant que j'en demande !

La tourtière, les bleuets et la gourgane, c'est oui pour le trio d'étoiles du Saguenay–Lac-Saint-Jean, sans hésitation. D'ailleurs, si ma famille a le malheur de mélanger tourtière et pâté à la viande, le Julien du Saguenay pique une colère ! C'est un manque de respect ; je ne l'accepte pas !

Le pain sandwich ; parlons-en ! Ça, c'est une aberration humaine, à mon avis. Une simple image me lève le cœur ! Oui, je dois avouer que mon intolérance au lactose explique en partie ma haine pour le fromage à la crème, mais en aucun cas, mélanger tous ces ingrédients n'est une bonne idée ! Quand je vois un buffet syndical, ma dernière envie est de me mettre des sandwichs aux œufs, au jambon et au poulet en même temps dans la gueule ! Non ! Celle-là, je ne la comprends pas !

Autre aberration qui m'a été rapportée : l'absence d'une sauce à poutine. Ici, c'est barbecue ou *hot chicken* ; là-bas, c'est poutine, tout simplement. Mais moi, je n'en mange pas !

Un petit mot s'impose sur les breuvages. Oui aux grosses bières et oui au Red Champagne ! Je me considère d'ailleurs chanceux de connaître la petite-fille du créateur de cette boisson gazeuse bien de chez nous ! Ou de chez vous, choisissez !

VROUM VROUM !

Terminons brièvement sur les loisirs. J'attends toujours ma première randonnée de motoneige, et ça devrait venir pour aller à la pêche blanche avec mon ami Charles cet hiver ! Reste que je suis loin d'être un gars de moteur.

La chasse ne me parle pas non plus, mais j'apprends de plus en plus à apprécier la pêche !

À ce sujet, je suis exaspéré par le nombre de filles avec des photos de motoneige, motocross, chasse ou pêche sur Tinder ! Une fois ces candidates exclues de facto, il ne me reste que… l'amour de la région !

M'acceptez-vous ou me balayez-vous vers la gauche ?

NISSAN

Innover pour exalter

NISSAN INTELLIGENT MOBILITY^MC

LE MEILLEUR DU SALON EN CONCESSION

DU 17 AU 27 JANVIER

OBTENEZ JUSQU'À **3 PAIEMENTS MENSUELS** À NOS FRAIS‡

(Valeur jusqu'à 1 000 $) À la location ou au financement d'un modèle KICKS ou Qashqai 2019.

+

OBTENEZ **500$** DE RABAIS†

À la location ou au financement d'un modèle KICKS ou Qashqai 2019.



KICKS 2019



QASHQAI 2019

Système de freinage d'urgence intelligent[1]

ROGUE 2020 ÉDITION SPÉCIALE

FINANCEMENT À **0%‡** **POUR** **84** **MOIS** Sur le **Rogue S 2020 Édition Spéciale** à traction avant.

OU

OBTENEZ JUSQU'À **4 000$+** **DE RABAIS** À la location ou au financement à taux standard sur les Rogue sélectionnés.



CONSULTEZ **CHOISISSEZNISSAN.CA** POUR PLUS DE DÉTAILS

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES NISSAN DU QUÉBEC

Offres en vigueur du 17 au 27 janvier 2020. ‡ Dispense de paiements de jusqu'à 1 000 $ est disponible à la location ou au financement d'un modèle KICKS / Qashqai 2019 neuf et non-immatriculé auparavant d'un concessionnaire Nissan autorisé au Canada, sur approbation de crédit entre le 17 et le 27 janvier 2020. Jusqu'aux 3 premiers paiements mensuels de location ou financement excluant les taxes) seront annulés, jusqu'au montant maximal de 1 000 $. Suite aux paiements annulés, le client sera obligé de faire tous les autres paiements à la location ou au financement prévus pendant la durée du contrat. Si le montant total des 3 paiements à la location ou au financement dépasse le montant maximal de 1 000 $, le client devra payer la différence. Si le montant total des 3 paiements à la location ou au financement revient à moins que le montant maximal de 1 000 $, le client ne sera pas crédité pour la différence. Les client admissibles peuvent choisir de refuser l'offre de jusqu'à 1 000 $ en paiements défrayés et d'appliquer plutôt un rabais de 500$ à la location ou au financement d'un modèle KICKS / Qashqai 2019 neuf et non-immatriculé auparavant; le rabais de 500$ rabais sera déduit du prix de vente négocié après les taxes. La valeur des paiements à la location ou au financement d'un client dépendra de la durée de la période de location ou au financement et de l'acompte, le cas échéant, telle que sélectionnée par le client. Des conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire pour les détails. † Le rabais additionnel de 500 $ est applicable à la location ou au financement à l'achat, uniquement par l'entremise de NCF, sur approbation de crédit, d'un modèle KICKS / Qashqai 2019 en stock neuf et non immatriculé auparavant. Cette offre peut être combinée à un taux de location ou de financement subventionné mais peut ne pas être combinée à certaines autres offres en vigueur. Le montant du rabais sera déduit du prix de vente négocié avant les taxes. ± L'offre de financement par l'entremise de NCF s'applique au Rogue S 2020 Édition Spéciale à traction avant et est basé sur un prix de vente de **30 128 $** à un taux de financement à l'achat de 0 % pendant 84 mois. 84 versements mensuels de 359 $ avec 0 $ en comptant initial ou un échange équivalent. Les frais de crédit sont de 0 $, pour une obligation totale de 30 128 $. + Le rabais de 3 000 $ / 4 000 $ est applicable au financement à l'achat ou à la location à un taux standard, sur approbation de crédit, uniquement par l'entremise de NCF, d'un modèle Rogue S ou SV / Rogue SL 2020. Ce rabais ne peut être combiné à un taux de location ou de financement subventionné ni à aucune autre offre et il sera déduit du prix de vente négocié avant les taxes. 1. Le système de freinage d'urgence intelligent ne peut prévenir la totalité des collisions. Il se peut également que le système n'émette pas d'avertissement ou ne freine pas dans certaines situations. Le conducteur doit surveiller la circulation et freiner lorsque nécessaire pour éviter une collision. Consultez le manuel du conducteur pour obtenir des renseignements sur la sécurité. Les offres sont sous réserve de l'approbation de crédit par Nissan Canada Finance; elles peuvent être modifiées, prolongées ou annulées sans préavis. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Visitez www.choisisseznissan.ca ou votre concessionnaire Nissan du Québec participant pour tous les détails. Des conditions s'appliquent. © Nissan Canada inc., 2020.

0027493









VILLAGE SUR GLACE DE ROBERVAL

Une centaine de maisonnettes installées

MYRIAM GAUTHIER
mgauthier@lequotidien.com

Le Village sur glace de Roberval prend forme. Une centaine de maisonnettes se trouvent sur les glaces du lac Saint-Jean.

En prévision des fortes précipitations de neige annoncées, les bénévoles ont décidé d'entamer l'embarquement plus tôt, en permettant l'installation d'une trentaine de maisonnettes dès vendredi. Malgré la neige et les forts vents, samedi, la suite des opérations s'est bien déroulée pendant la journée et une cinquantaine de maisonnettes ont pu être admises sur les glaces.

Les organisateurs du Village sur glace ont cependant interrompu l'embarquement des petites cabanes et l'entretien du site dans la journée de dimanche en raison des conditions météorologiques. Le tout devrait revenir à la normale lundi.

« À l'embarquement, il y a des gens qui vont marquer des terrains. C'est piqueté, donc on sait exactement où les maisonnettes peuvent s'installer. Avec la neige, c'est sûr que ça efface les traces, mais malgré tout, les bénévoles étaient prêts », a expliqué la directrice générale du Village sur glace de Roberval, Alexandra Gosselin, lors d'un entretien téléphonique.

L'équipe a pu bénéficier d'un temps doux, alors qu'à pareille date l'an dernier, l'embarquement s'était déroulé dans des conditions glaciales.

L'embarquement sur le site, qui doit compter environ 150 maisonnettes, se poursuivra au cours de la semaine. Le site devrait être complètement fonctionnel à partir de la fin de la semaine prochaine, selon la directrice générale.

La glace doit encore épaissir avant d'installer les bâtiments de l'organisation, tels que le bâtiment d'accueil et le restaurant. L'installation du réseau électrique du village devrait aussi être faite la semaine prochaine.

ACTIVITÉS

Le Village sur glace de Roberval proposera de nombreuses activités jusqu'à la fin du mois de mars. La programmation sera officiellement lancée le 25 janvier.

L'accès au site est gratuit, de même que la location d'équipement pour patiner sur l'anneau de glace. Un sentier de fatbike a également été aménagé sur le site cette année, entre autres nouveautés.

Alexandra Gosselin invite les personnes qui souhaitent s'informer de l'avancement des installations et des activités à consulter la page Facebook et le site Web du Village sur glace, ou encore à appeler l'organisation.

AVEC STÉPHANE BOUCHARD





Une centaine de maisonnettes ont été installées sur le site du Village sur glace de Roberval. L'embarquement a débuté vendredi et se poursuivra cette semaine.

Photos Le Quotidien, Gimmy Desbiens

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DANS JONQUIÈRE

Le Bloc trace un bilan positif



ÉMILIE MORIN
emorin@lequotidien.com

Les députés du Bloc québécois au Saguenay–Lac-Saint-Jean ont profité de l'assemblée générale annuelle de l'association du parti dans Jonquière, vendredi soir, pour porter un regard positif sur la plus récente campagne électorale.

Comme il est coutume de le faire après une élection, l'assemblée a été l'occasion de procéder à la refonte du conseil exécutif. Le directeur de campagne de Mario Simard, Marcel Halley, a été nommé président de l'exécutif. Il succède ainsi à Pierre Forest.

De plus, le rassemblement a été l'occasion pour le nouveau député de Jonquière de souligner l'implication des bénévoles dans la campagne à l'aide d'un souper de remerciement. Alexis Brunelle-Duceppe, député bloquiste de Lac-Saint-Jean, et Sylvain Gaudreault, député péquiste de Jonquière, étaient présents à la soirée.

Joint samedi, le député bloquiste Mario Simard s'est montré très satisfait de la campagne politique menée par le Bloc, un succès qu'il explique par le travail d'Yves-François Blanchet, chef de la formation politique. « Yves-François a réussi à faire une campagne efficace. C'est un excellent communicateur, a-t-il souligné. Je pense que les 32 députés (élus) le prouvent. On a fait une campagne avec pas beaucoup de sous, mais beaucoup de contenu. Je pense que c'était une belle campagne. »

200 $ DANS LES COFFRES

M. Simard précise également que la campagne électorale s'est faite sans déficit, un accomplissement qu'il juge important, considérant que les campagnes électorales mènent souvent à des milliers de dollars de dette. « Plutôt que d'avoir un déficit de 20 000 $, il nous reste 200 $, ce qui n'est pas énorme, mais on a le beau jeu, puisqu'on n'a pas de dettes », a-t-il affirmé.

Pour le député, les résultats monétaires et électoraux de la campagne sont simples à expliquer. « On a fait une campagne de contenu plutôt que de la publicité, indique Mario Simard. Plutôt que de se payer une pub dans le journal, par exemple, on avait des articles puisqu'on envoyait des communiqués de presse et qu'on faisait des interventions sur des sujets d'actualité. Quand on propose des idées, on peut faire une campagne là-dessus. »



Le président sortant de l'exécutif de l'association du Bloc québécois dans Jonquière, Pierre Forest, a dirigé l'assemblée. Le directeur de campagne de Mario Simard, Marcel Halley, prend le relais de la présidence. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



Le Bloc québécois a fait un bilan positif de sa campagne électorale lors de la tenue de son assemblée générale annuelle de l'association dans Jonquière, vendredi soir. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

ALUMINIUM

Mario Simard a laissé entendre au *Quotidien* que la mobilisation autour du dossier de l'aluminium et de l'accord Canada–États-Unis–Mexique (ACÉUM) allait bon train. « On est sur le point de canner [la mobilisation], a fait savoir le député. Il y a une belle mobilisation régionale. On n'arrivera pas [à Ottawa] les mains vides. »

Différents acteurs du secteur de l'aluminium, dont des représentants syndicaux et des élus, ont annoncé vouloir se mobiliser afin que l'aluminium bénéficie des mêmes protections que l'acier. Mario Simard et Alexis Brunelle-Duceppe ont notamment invité des représentants régionaux à se présenter au Parlement pour faire entendre leur voix.

LOTO-QUÉBEC

Millionnaire... six mois plus tard

NICOLAS BOURCIER
nicolas.bourcier@lavoixdelest.ca

En revenant d'une partie de chasse, Patrice Perreault s'est finalement décidé à vérifier la pile de billets de loterie qui s'étaient accumulés dans sa voiture depuis quelques mois. « Ça ne marche pas ! Il y a trop de zéros, la machine est brisée ! », s'est-il exclamé en faisant valider son billet de Lotto 6/49 dans un commerce. La machine disait vrai, il était millionnaire, et ce, depuis le mois de juin.

Comme il était sceptique, il a préféré vérifier le résultat sur le site Internet de Loto-Québec une fois de retour chez lui. La machine ne s'était pas trompée : il avait remporté un lot garanti de 1 000 000 $ lors du tirage du 1er juin 2019.

Le gagnant mystère de la Montérégie avait fait les manchettes en juin dernier, puisque le million n'avait pas été réclamé.

Le 23 décembre, à la veille de son anniversaire, il s'est rendu au siège social de Loto-Québec pour réclamer son lot, quelques jours seulement après avoir pris sa retraite.



Patrice Perreault s'est rendu au siège social de Loto-Québec pour réclamer son lot de 1 million de dollars à la veille de son anniversaire le 23 décembre, bien que le billet gagnant avait été tiré en juin plus tôt cette année. —PHOTO COURTOISIE

Il a affirmé souhaiter profiter de ce montant pour s'offrir un nouveau camion ainsi que de nombreux voyages de chasse et de pêche. Le billet gagnant avait été acheté au Dépanneur 670 de Roxtond Pond.

Les données de Statistique Canada sur le nuage

OTTAWA — Statistique Canada prévoit transférer ses banques de données sur le nuage numérique et reconnaît que cela soulèvera des questions quant à la protection des données sensibles. Cette initiative fait partie de la stratégie du gouvernement fédéral pour répondre à la demande croissante de services en ligne et offrir une solution de rechange à son propre système informatique vieillissant. Statistique Canada y voit plusieurs avantages, notamment un accès abordable aux plus récentes technologies, une puissance de traitement et de l'espace de stockage supplémentaire. Le déplacement de données vers le nuage informatique entraînera « un niveau de risque accru qui n'est pas nécessaire » compte tenu de la possibilité de piratage et de violation de données, estime toutefois Wayne Smith, un ancien statisticien en chef du Canada qui a démissionné en 2016 en raison de ses préoccupations concernant l'indépendance de Statistique Canada. Selon lui, il serait préférable que Statistique Canada mette sur pied ses propres centres de données et les garde hors ligne. **PRESSE CANADIENNE**

chronique

Directeur général et rédacteur en chef **DENIS BOUCHARD**
dbouchard@lequotidien.com

Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE**
mst-hilaire@lequotidien.com

Éthique et culture religieuse 2.0

SÉBASTIEN LÉVESQUE
CHRONIQUE
redaction@lequotidien.com



La semaine dernière, nous avons appris que le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, avait l'intention d'abolir le cours d'éthique et culture religieuse (ECR) pour le remplacer par un nouveau programme dont le contenu exact reste à déterminer. À y regarder de plus près, on constate cependant qu'il ne s'agit peut-être pas d'une abolition à proprement parler, mais davantage d'une refonte ou d'une révision en profondeur. En effet, le cours ne portera plus le même nom, mais certains de ses éléments de contenu demeureront vraisemblablement au programme.

Pour tout dire, on a l'impression que cette démarche vise essentiellement à réviser à la baisse la place de la religion dans le corpus scolaire. Globalement, je crois que c'est une bonne chose, mais encore faut-il garder à l'esprit que la religion a toujours été et continue d'être un fait anthropologique et sociologique important. Pour le meilleur et pour le pire, en effet, les religions maintiennent leur emprise sur de nombreuses personnes un peu partout à travers le monde. Ne serait-ce que pour cette raison, il apparaît incontournable que les jeunes acquièrent certaines connaissances à propos du fait religieux.

Mais ce qui fait surtout défaut au cours d'ECR, c'est son manque flagrant de recul et de perspective par rapport aux croyances et aux pratiques religieuses. Enseigner le respect et la tolérance est certainement une bonne chose, mais encore faut-il se garder de sombrer dans le relativisme ambiant. À bien des égards, les croyances religieuses et irrationnelles n'ont rien d'admirable et devraient être au contraire soumises à l'examen critique. Bref, en matière de culture religieuse, il importe de trouver un juste équilibre entre complaisance et mépris.

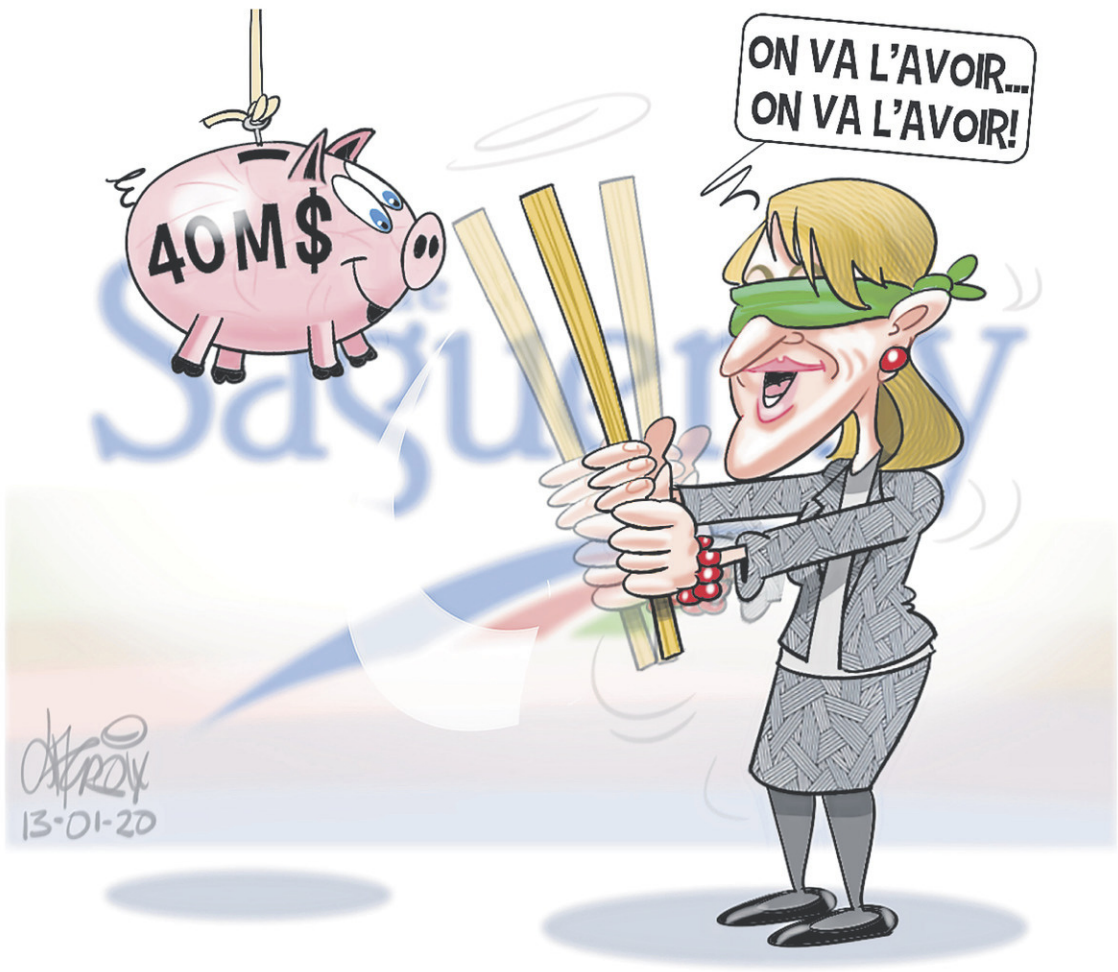
Aussi, il n'est pas rare que les manuels dédiés au cours d'ECR enferment certaines communautés dans des stéréotypes fâcheux. La femme musulmane, par exemple, y est presque systématiquement représentée avec un voile, comme si ce dernier était intrinsèquement lié à son identité religieuse. Cela est évidemment faux et de nombreuses musulmanes, ici comme ailleurs, ne portent pas le voile. Par ailleurs, il ne faut pas négliger le fait que plusieurs femmes le portent davantage par obligation que par choix. Ici encore, il s'agit de trouver l'équilibre afin, d'une part, de ne pas stigmatiser celles qui décident de le porter et, d'autre part, de ne pas renforcer les stéréotypes et les pressions communautaires dont certaines femmes sont l'objet.

Dans un autre ordre d'idée, je dirais que dans les dernières années, en raison de tous ces débats sur la laïcité et les accommodements raisonnables, la religion en est venue à occuper une place démesurée et inhabituelle dans l'espace public, comme si elle était toujours un fait structurant de notre société. Or, ce n'est évidemment pas le cas. Pour autant, il n'est pas question de dire que la liberté de religion n'est pas importante, mais simplement de reconnaître que la religion est d'abord et avant tout une affaire personnelle – qui relève du domaine privé – et qui devrait le moins possible interférer avec la chose publique.

Bref, bien qu'elle mérite d'être revue à la baisse et articulée autrement, il n'en demeure pas moins que la religion a toujours sa place à l'école. Le ministre de l'Éducation a pour sa part déterminé huit thèmes qui guideront l'élaboration du nouveau cours, et personnellement, ils me semblent tous très pertinents. Il s'agit de la participation citoyenne et la démocratie, de l'éducation juridique, de l'écocitoyenneté, de l'éducation à la citoyenneté, du développement de soi et des relations interpersonnelles, de l'éthique, de la citoyenneté numérique et de la culture des sociétés.

Mais quelle place pour la religion dans tout ça ? La place qui lui revient, tout simplement. Depuis la Révolution tranquille, en effet, la religion n'est plus un fait structurant de la société québécoise. Pour autant, elle continue de rythmer certaines de nos relations sociales et interpersonnelles. Pour le meilleur et pour le pire, donc, le fait religieux doit être enseigné dans nos écoles, et ce, afin que chacun puisse en disposer librement, sur la base d'un examen critique.

SAGUENAY POURRAIT AVOIR ACCÈS À D'IMPORTANTES SUBVENTIONS...



Mario Lacroix, *Le Quotidien*

CARREFOUR DES LECTEURS

Les patients ne sont pas la cause de la congestion des urgences

La saison grippale frappe encore une fois avec force cette année. On constate de nouveau que notre système de santé est complètement débordé par les événements. Nous, les urgentologues, voyons les patients languir dans les salles d'attente et les corridors. Nous voyons les soignants travailler sans relâche et se faire imposer des heures supplémentaires, sans parvenir à suffire à la demande.

Nous voyons encore nos départements bondés de patients admis, déjà passés au triage, diagnostiqués, avec des plans de traitement, mais qui n'ont nulle part où aller et qui empêchent les nouveaux patients en détresse d'être soignés dans la dignité. Il a été maintes fois démontré que la congestion des urgences affecte négativement la qualité des soins et la sécurité des patients.

IL FAUT PLUS DE LITS

Nous avions déjà lancé un signal d'alarme en octobre dernier pour prévenir que le réseau n'était pas prêt pour la saison grippale. Le système était alors déjà engorgé et les soignants à bout de souffle. L'ouverture de 900 nouvelles places par le ministère de la Santé pour libérer des lits dans les hôpitaux a aidé, mais trop peu.

En fait, c'est sans doute jusqu'à 3000 lits de plus dont il faudrait disposer en soins alternatifs pour que les hôpitaux fonctionnent mieux.

De plus, les cliniques de grippe sont moins nombreuses que l'an dernier. Elles diminuent l'attente des patients requérant des soins mineurs, mais n'ont que très peu d'impact sur les patients attendant pour des hospitalisations. Elles ne diminuent pas la pression d'avoir du personnel supplémentaire dans les urgences.

Ce qu'il faut faire pour corriger la situation est bien connu :

- augmenter la capacité en lits d'hospitalisation ;
- diminuer significativement le nombre de patients en fin de soins actifs occupant un lit ;
- créer des unités de débordement ;
- engager du personnel supplémentaire pour répondre à la demande ;
- créer des corridors de soins avec la première ligne et les soins à domicile.

LES PATIENTS DOIVENT POUVOIR ÊTRE SOIGNÉS AUX URGENCES

Il est certainement encore possible d'aller chercher des gains de productivité à travers le réseau. Mais lorsque plus de 50 % des lits des départements d'urgence sont occupés par des patients

TWITTER twitter.com/lequotidien_cyb
FACEBOOK facebook.com/LeQuotidienProgres
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE OU UNE OPINION? redaction@lequotidien.com

Le slogan de Joe Biden: un retour à la normale

GILLES VANDAL
ANALYSE
Collaboration spéciale



Les huit années que Joe Biden passa auprès de Barack Obama en tant que vice-président représentent la ligne la plus éloquente de son CV. Comme Obama est demeuré le plus populaire des dirigeants démocrates, Biden profite de cette association politique. Néanmoins, celle-ci ne peut pas à elle seule expliquer le soutien constant depuis huit mois de l'électorat démocrate à son égard.

Depuis l'annonce de sa candidature à la présidence américaine en avril dernier, Biden martèle un message simple, mais efficace. Il propose tout simplement d'oublier les trois dernières années et il promet, s'il est élu, un retour à la normale en redonnant de la civilité au discours politique américain.

Avec son slogan, Biden ne fait pas preuve d'une très grande originalité. En 1920, Warren Harding utilisa cette expression pour conquérir la Maison-Blanche comme porte-étendard républicain. Néanmoins, cet apophtegme lui permit de remporter 37 États et d'obtenir 404 des 531 votes au collège électoral.

Contrairement à la plupart de ses adversaires démocrates qui proposent un agenda très radical, Biden a compris que la majorité des Américains désirent par-dessus tout que les choses reviennent à la normale. Les Américains veulent simplement avoir un président dont ils seront heureux de montrer la photo à leurs petits-enfants. Ils veulent un président démontrant qu'il sait comment faire fonctionner le gouvernement et affiche la souplesse nécessaire pour conclure des compromis avec le Congrès.

Biden décode clairement le besoin généralisé de ses concitoyens. Ces derniers ne veulent pas d'une révolution ou d'un héros pouvant dramatiquement transformer la situation. Ils ne veulent plus d'agitation politique ou d'une grande chirurgie sociale, mais une simple restauration de l'ordre des choses, un simple retour à la normalité.

Face à Donald Trump, Biden est généralement perçu comme un antidote. Aussi, il mène en conséquence une campagne astucieuse basée sur des interventions entrecoupées de courtes pauses. Dans ses prestances publiques, il offre aux électeurs ce que Trump ne peut pas leur offrir : la normalité. Par sa simple présence, il reflète l'image qu'il est capable de diriger un gouvernement fonctionnant normalement.

Les démocrates sont habitués de choisir des porte-étendards inspirants comme Roosevelt, Kennedy, Clinton ou Obama. Être un candidat sans trop de charisme qui propose simplement un retour à la normalité peut paraître quelque peu ennuyeux. Mais en 2020, les électeurs démocrates et les indépendants ne recherchent pas les émotions fortes.

Après avoir connu Trump, de nombreux électeurs ne veulent pas d'un dirigeant fougueux. Ils veulent simplement un peu de calme, de sérénité et de confort.



Joe Biden est un candidat démocrate pour les présidentielles de 2020.
— ARCHIVES LA PRESSE

Ils ne veulent pas un dirigeant avec lequel ils seront en amour, mais un avec lequel ils vont se sentir familiers, avec lequel ils seront à l'aise.

Le message du « Retour à la normale » semble être tout aussi efficace en 2020 qu'il l'a été en 1920. La promesse contenue dans ce slogan est efficace tout simplement parce qu'elle survient dans la foulée de l'administration Trump. Gouvernant exclusivement au profit de sa base, Trump exaspère la majorité des électeurs par sa détermination à accentuer – plutôt qu'à aplanir – les divisions déchirant la nation américaine. Tout ce qu'il fait sort de la normalité.

Différents sondages nationaux, incluant ceux de Fox News, révèlent que la majorité des démocrates partagent un objectif bien simple : battre Trump pour ramener la politique américaine à la raison. En conséquence, ils désirent avoir un candidat qui est capable d'unir leurs concitoyens, non pas un qui cherche à mener une guerre contre l'extrême droite.

En désaccord avec la façon de gouverner de Trump, ils s'inquiètent des dommages que ce dernier cause à la démocratie américaine. Par ses attitudes de fanfaron et ses sorties intempestives sur Twitter, Trump continue sans arrêt de perturber la vie normale de ses concitoyens. Aussi, Biden représente pour eux le candidat pouvant ramener l'Amérique à une vie politique normale.

Avec une expérience politique s'étalant sur cinq décennies, Biden est perçu par les trois quarts des électeurs démocrates comme le candidat le plus apte à redonner un leadership stable et fiable aux États-Unis. Sa réputation de modéré fait en sorte qu'il est perçu comme le seul candidat de premier plan étant vraiment à l'écoute de son parti.

Ses principaux adversaires démocrates ont endossé un agenda audacieux promettant d'offrir aux Américains un programme unique et universel de santé, de rendre l'éducation universitaire gratuite et de donner à l'Amérique un *New Deal* vert, etc. Pour ces derniers qui adhèrent à un agenda progressiste identitaire, Biden projette un profil trop vieux jeu et pas assez progressiste. Aussi, ils n'hésitent pas à dénoncer son long bilan comme étant trop sexiste, voire raciste, pour ses compromissions passées.

La route de Biden vers l'investiture démocrate est loin d'être garantie. Mais depuis huit mois, il est perçu par la grande majorité des démocrates comme étant le candidat ayant les meilleures chances de réaliser leur objectif premier, celui de vaincre Trump. Son aura d'éligibilité représente son plus grand atout.

N'en déplaise à la frange progressiste du parti démocrate, Biden, avec son grand sourire, ses origines ouvrières, sa façon posée d'articuler ses propos, demeure pour la plupart un individu très sympa, le petit gars de Scranton. Le personnage de l'oncle Joe qu'il cultiva au cours des décennies le rend non seulement attachant, mais il fait aussi contraste avec l'image brutale de Trump.

Gilles Vandal est professeur émérite à l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke.

hospitalisés, c'est qu'il faut augmenter la capacité du réseau.

La population doit pouvoir se présenter aux urgences, voir un médecin et avoir un endroit décent pour être hospitalisée. La révision des budgets des centres hospitaliers en fonction de la demande de soins ainsi que l'encouragement à la performance nous apparaissent comme des avenues à explorer sérieusement.

Les patients ne sont pas la cause de la congestion de nos urgences. Ils s'y présentent pour recevoir des soins et s'y retrouvent à y attendre pour être vus, y attendre pour être soignés, y attendre pour être hospitalisés.

Merci aux équipes soignantes de continuer à être résilientes dans ces temps si difficiles. Nous nous souhaitons une direction claire pour 2020 avec les moyens pour y arriver.

Gilbert Boucher, M.D.
Président de l'Association des spécialistes en médecine d'urgence du Québec

L'importance d'un allergologue

J'ai aujourd'hui 60 ans. Je souffre de dégranulation mastocytaire ou mastocytose (trouble immunitaire rare) depuis ma petite enfance. Je suis aussi atteinte de sclérose en plaques, autre maladie auto-immune qui doit être prise en considération dans mon plan de traitement de la mastocytose (et la mastocytose dans celui de la SEP).

Mon tableau clinique est très atypique. Je présente des allergies et/ou des intolérances à certains médicaments, aliments, produits de conservation, colorants, arbres, graminées et allergies croisées. Le suivi de ma problématique nécessite des contrôles réguliers et des ajustements de la médication et des visites chez un allergologue.

Depuis la prise en charge de mon dossier, il y a quatre ans, par le Dr Harvey, en collaboration avec le Dr Boursiquot (Québec) et ma neurologue (Chicoutimi), je suis enfin soulagée significativement de mes symptômes allergiques. La qualité et l'accessibilité à une clinique de proximité améliorent ma qualité de vie. Déjà que la gestion des symptômes associés à la sclérose en plaques représente pour moi un défi au quotidien, l'éventualité d'avoir à me déplacer à Québec pour voir un allergologue est une source de stress supplémentaire. Stress qui ne peut qu'aggraver ma condition médicale.

Je comprends la problématique du service de pédiatrie du centre hospitalier d'Alma, les règles du PREM et du CIUSSS.

Je demande que les besoins des personnes allergiques ou qui souffrent d'autres troubles immunitaires priment toute autre considération du système de santé. Une solution acceptable pour les patients et tous les autres intervenants dans ce dossier existe. Soyons créatifs!

Monique Routhier
Alma





Un rassemblement pour honorer des victimes avait lieu à l'Université de Toronto, qui a perdu six étudiants dans la tragédie. — PHOTO AFP, GEOFF ROBINS



Le premier ministre Justin Trudeau a participé à une cérémonie commémorative pour 13 victimes qui vivaient à Edmonton, dimanche. — PHOTOS PC, TODD KOROL

CÉRÉMONIE EN MÉMOIRE DES VICTIMES DE L'ÉCRASEMENT

Justin Trudeau promet que justice sera faite

Presse canadienne

EDMONTON — Le premier ministre du Canada, Justin Trudeau, a déclaré qu'il était « déchirant » d'écouter les récits des proches des 57 Canadiens qui ont péri dans l'écrasement d'un avion de ligne ukrainien en Iran la semaine dernière.

Alors qu'il participait à une cérémonie commémorative pour 13 victimes qui vivaient à Edmonton, dimanche, M. Trudeau a affirmé qu'il avait appris qui étaient ces personnes, ce qu'elles aimaient faire et quels étaient leurs espoirs pour l'avenir.

Il a raconté que plusieurs de ces victimes étaient venues au Canada à la recherche de nouvelles possibilités pour leur famille, mais que ces familles étaient maintenant accablées par le chagrin et l'indignation.

Bien que la tragédie ait durement frappé la communauté irano-canadienne, M. Trudeau a affirmé que c'était une tragédie canadienne et que tous les Canadiens étaient en deuil.

« Lorsque le vol 752 a été abattu, les familles ont perdu ceux qu'ils aimaient et notre pays a perdu leur contribution. C'est une tragédie nationale et le pays entier est en deuil », a déclaré le premier ministre.

L'avion a été abattu accidentellement par un missile iranien peu après son décollage de l'aéroport de Téhéran mercredi ; les 176 personnes à bord ont été tuées, dont 138 qui se dirigeaient vers le Canada.

« Nous ne nous reposerons pas tant qu'il n'y aura pas de réponses. Nous ne nous reposerons pas tant qu'il n'y aura pas de justice et de responsabilité », a promis Justin Trudeau aux familles indignées par ce drame.

FREELAND À TORONTO

Un autre rassemblement pour honorer les victimes a eu lieu plus tôt dimanche à l'Université de Toronto, qui a perdu six étudiants dans la tragédie.

La vice-première ministre Chrystia Freeland a déclaré que ces pertes de vie se faisaient sentir bien au-delà de l'université.

« C'est une perte pour Toronto, c'est une perte pour l'Ontario et c'est une perte pour le Canada, a dit M^me^ Freeland, qui était visiblement émue. Rien ne remplacera jamais ces vies brillantes qui ont été interrompues. Nous en porterons toujours les cicatrices. »

Le premier ministre de l'Ontario, Doug Ford, a également pris la parole.

Il a affirmé que son gouvernement se tenait aux côtés du gouvernement fédéral pour réclamer que les responsables de la tragédie soient traduits en justice.

DES REPRÉSENTANTS CANADIENS EN IRAN

Huit autres représentants canadiens se rendront en Iran lundi pour participer à l'enquête sur l'écrasement et apporter leur aide aux familles des Canadiens qui ont péri dans la tragédie.

Trois membres de l'Équipe permanente de déploiement rapide d'Affaires mondiales Canada sont arrivés samedi en Iran, où ils s'affairent à mettre en place une base d'opérations pour le gouvernement canadien. Le ministre des Affaires étrangères, François-Philippe Champagne, a déclaré dimanche que l'Iran avait approuvé des visas pour six autres membres de l'équipe, qui se trouvent actuellement à Ankara, en Turquie.

Des visas ont également été délivrés pour deux experts du Bureau de la sécurité des transports, a indiqué M. Champagne sur Twitter. Les huit Canadiens devraient arriver en Iran lundi, a-t-il ajouté. Un autre membre de l'équipe de déploiement rapide devrait arriver à Ankara lundi et le ministre a dit s'attendre à ce que l'Iran lui accorde « rapidement » un visa.

Un porte-parole d'Affaires mondiales Canada a expliqué que ces représentants fourniraient une assistance consulaire aux familles des Canadiens, notamment pour identifier les victimes, rapatrier les corps et participer à l'enquête.

Les efforts du gouvernement canadien pour déployer une équipe en Iran ont été compliqués par le fait qu'Ottawa a rompu tous ses liens avec Téhéran en 2012, fermant son ambassade et rappelant tous ses diplomates.

La plupart des passagers de l'avion étaient des Iraniens ou des Canadiens d'origine iranienne. En plus des 57 citoyens canadiens dans l'avion, La Presse canadienne a pu confirmer qu'au moins 74 victimes avaient des liens étroits avec le Canada. Plusieurs étaient des étudiants et des professeurs partis passer les vacances de fin d'année chez leurs proches en Iran.

Le président iranien Hassan Rouhani a reconnu samedi qu'un missile iranien avait abattu le vol d'Ukraine International Airlines quelques minutes après son décollage de l'aéroport de Téhéran. L'armée iranienne a déclaré que l'avion avait été confondu avec un missile.

Des manifestants iraniens défient les autorités

Associated Press

Agence France-Presse

DUBAÏ, Émirats arabes unis — Des manifestants iraniens ont bravé la forte présence policière dimanche soir (heure locale) pour protester contre le régime et son rôle dans l'écrasement d'avion qui a coûté la vie à 176 personnes.

Des vidéos publiées en ligne montraient des manifestants criant des slogans antigouvernementaux dans des stations de métro et sur des trottoirs, notamment près de la place de la Liberté à Téhéran. D'autres vidéos suggéraient que des manifestations similaires avaient eu lieu dans d'autres villes iraniennes.

Des policiers antiémeutes portant des uniformes et des casques noirs étaient bien visibles dimanche sur la place Vali-e Asr, à l'Université de Téhéran et à d'autres endroits stratégiques de la capitale, alors que des appels à manifester circulaient.

L'écrasement de l'avion ukrainien mercredi matin a tué les 176 personnes à bord, principalement des Iraniens et des Canadiens d'origine iranienne. Après avoir initialement mis en cause une défaillance technique, le régime iranien a finalement reconnu samedi avoir abattu l'avion accidentellement, croyant qu'il s'agissait d'un missile.

La tragédie est survenue dans un contexte de tensions élevées dans la région. Quelques heures plus tôt, l'Iran avait tiré des missiles balistiques sur deux bases en Irak abritant des forces américaines, après l'assassinat par les États-Unis d'un puissant général iranien près de Bagdad.

Des Iraniens ont exprimé leur colère quant à l'écrasement de l'avion et aux explications trompeuses des hauts responsables à la suite de la tragédie. Ils ont également déploré les nombreuses vies perdues, parmi lesquelles plusieurs jeunes à l'avenir prometteur qui étudiaient à l'étranger.

Plus tôt dimanche, des centaines d'étudiants s'étaient rassemblés à l'université Shahid Beheshti de Téhéran pour pleurer les victimes et protester contre les autorités pour avoir caché la cause de l'accident, a rapporté l'agence de presse semi-officielle ISNA. Ils se sont ensuite dispersés pacifiquement.

DES DÉMISSIONS

Bahareh Arvin, une réformiste au sein du conseil municipal de Téhéran, a annoncé sur les réseaux sociaux qu'elle démissionnait pour protester contre les mensonges et la corruption du gouvernement. « Avec le mécanisme actuel, il n'y a aucun espoir de réforme », a-t-elle déclaré.

Certains artistes iraniens, dont le célèbre réalisateur Masoud Kimiai, ont annulé leur participation à un festival international du film qui doit avoir lieu bientôt. Deux animateurs de la télévision d'État ont démissionné pour protester contre les faux reportages sur la cause de l'écrasement.

« LES ÉTATS-UNIS VOUS OBSERVENT »

Le président Donald Trump s'est adressé aux dirigeants iraniens dans un message publié sur Twitter dimanche matin.

« NE TUEZ PAS VOS MANIFESTANTS, a-t-il écrit en majuscules. Vous avez déjà tué ou emprisonné des milliers d'entre eux, et le monde vous observe. Plus important encore, les États-Unis vous observent. »

Son secrétaire de la Défense, Mark Esper, a ensuite assuré que le président américain était prêt à discuter avec les dirigeants iraniens. Les États-Unis sont prêts à évoquer avec la République islamique « une nouvelle voie, une série de mesures qui feraient de l'Iran un pays plus normal », a expliqué le chef du Pentagone sur la chaîne CBS.

UN AMBASSADEUR BRITANNIQUE DÉTENU

Un rassemblement pour commémorer les victimes de l'écrasement, samedi soir à Téhéran, s'est transformé en manifestation impromptue. Des centaines de personnes ont scandé des slogans contre les dirigeants du pays et la police les a dispersés avec des gaz lacrymogènes. Des manifestations ont également eu lieu à Ispahan et ailleurs dans le pays.

L'ambassadeur britannique en Iran, Rob Macaire, a été interpellé et brièvement détenu par la police. M. Macaire a déclaré qu'il s'était rendu à la vigile sans savoir qu'elle se transformerait en manifestation.

Le Royaume-Uni a affirmé que son émissaire avait été détenu « sans motif ni explication » et en « violation flagrante du droit international ».

Le vice-ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a ensuite écrit sur Twitter que M. Macaire avait été arrêté « en tant qu'étranger inconnu dans un rassemblement illégal ».





Des Iraniens ont exprimé leur colère quant à l'écrasement de l'avion et aux explications trompeuses des hauts responsables à la suite de la tragédie. — PHOTOS AP, EBRAHIM NOROOZI



Des policiers antiémeutes portant des uniformes et des casques noirs étaient bien visibles dimanche. — PHOTO AFP, ATTA KENARE

QUATRE BLESSÉS

Une base irakienne attaquée par plusieurs roquettes

Associated Press

BAGDAD — Quatre membres de l'armée irakienne ont été blessés dimanche lors d'une attaque à la roquette visant une base aérienne au nord de Bagdad où sont postés des formateurs américains, ont indiqué des responsables de la sécurité irakienne.

L'attaque, qui a impliqué au moins six roquettes, est survenue quelques jours seulement après les tirs de missiles iraniens sur deux bases en Irak qui abritent les forces américaines, sans faire de victimes.

Les tirs de dimanche ont blessé un officier de l'armée de l'air irakienne et trois recrues, selon des responsables irakiens, qui ont réclamé l'anonymat conformément aux politiques en vigueur.

Les roquettes ont frappé la base aérienne de Balad, qui accueille des formateurs américains, des conseillers et une société qui fournit des services de maintenance pour les F-16. Certaines roquettes sont tombées sur un restaurant à l'intérieur de la base, ont indiqué les responsables.

La base est située à environ 80 kilomètres au nord de Bagdad.

Un communiqué du bureau officiel des médias de l'armée irakienne a confirmé l'attaque, mais a indiqué que huit roquettes avaient touché la base et que deux officiers avaient été blessés. La divergence des bilans n'a pas pu être expliquée.



La foule a observé un moment de silence à l'heure exacte à laquelle le séisme s'est produit il y a dix ans. — PHOTOS PC, GRAHAM HUGHES

10e ANNIVERSAIRE DU SÉISME

La communauté haïtienne se souvient

Presse canadienne

MONTRÉAL — La communauté haïtienne de Montréal a souligné le 10e anniversaire du tremblement de terre qui a dévasté la Perle des Antilles, le 12 janvier 2010, par un grand rassemblement à la Tohu.

Une cérémonie commémorative a eu lieu dimanche après-midi pour rendre hommage aux quelque 200 000 victimes qui ont perdu la vie dans le séisme et aux 300 000 personnes blessées par les dégâts causés par la puissante secousse.

La foule a observé un moment de silence à 16 h 53, l'heure exacte à laquelle le séisme s'est produit.

Gaël Stephenson Chancy, qui est à la fois citoyen haïtien et canadien, avait 12 ans en 2010. Il se souvient avoir vu de nombreuses personnes mortes et blessées lors du trajet vers l'ambassade du Canada avec ses proches. « C'était vraiment une confrontation aux privilèges. Ma famille et moi, nous avons eu la chance d'être rapatriés. Les Haïtiens qui ont eu l'asile au Canada ont pu partir avec nous et être accueillis comme réfugiés. Mais je regardais quand l'avion est parti, nous avons laissé des gens dans ces conditions. C'était très fort. »

La cinéaste Laurence Magloire était chez elle en train de travailler lorsque sa maison en banlieue de Port-au-Prince s'est mise à trembler. La secousse a été si forte qu'elle a été projetée par terre.

Dans le quartier où elle vivait, peu de maisons ont été endommagées, mais elle a rapidement reçu des appels qui lui ont fait comprendre la gravité de ce qui venait de se produire.

« Quand ma fille m'a dit "Maman, l'hôpital devant là où je travaille est tombé, c'était cinq étages et c'est devenu un étage", j'ai dit : "Ben non, tu exagères". Elle m'a dit "Non". [...]. C'est là que j'ai compris la catastrophe. »

Ce qui l'a le plus marquée dans cette tragédie, « c'est la volonté commune d'arranger les choses, de refaire, de se tenir ensemble, de se sortir tous ensemble de ce qui venait de se passer ».

Ses espoirs ont toutefois été déçus. « Ça n'a pas duré plus qu'un an, parce qu'après on a vu que ça continuait. [...] Ça n'a rien donné », se désole-t-elle.

« LE TRAUMATISME EST TOUJOURS VIVANT »

L'organisme communautaire et culturel La Maison d'Haïti, qui a coordonné la cérémonie de dimanche, a tenu tout un week-end d'activités artistiques, d'échanges et de conférences pour marquer les dix ans de la catastrophe.

Pour sa directrice générale, Marjorie Villefranche, il est important de se souvenir des morts, mais aussi des vivants, qui continuent de vivre avec les conséquences du désastre.

« Dix ans, c'est un peu le bilan, et c'est encore plus triste parce qu'on essaie de voir ce qui s'est amélioré et l'on constate que l'on a encore autant de peine, a-t-elle confié. Dix ans plus tard, le traumatisme est toujours vivant. La plaie n'est pas refermée. »

« SOLIDAIRES DES HAÏTIENS »

Le ministre des Affaires étrangères, Francois-Philippe Champagne, et la ministre du Développement international, Karina Gould, ont rendu hommage au courage et à la résilience du peuple haïtien ainsi qu'à tous ceux à travers le monde qui ont contribué à la reconstruction du pays.

Dans un communiqué, les deux ministres fédéraux ont aussi souligné l'apport à la société canadienne des nombreux réfugiés haïtiens qui sont venus au pays après le séisme et qui ont laissé leur marque dans leur communauté d'accueil.

Le premier ministre Justin Trudeau a lui aussi souligné ce triste anniversaire. « En tant que partenaire et ami fidèle d'Haïti, le Canada demeure résolu à appuyer le peuple haïtien. Que ce soit par la générosité des Canadiens qui ont fait un don après le séisme ou par le biais de la communauté canado-haïtienne, qui multiplie les ponts entre nos deux pays, nous sommes solidaires des Haïtiens », a déclaré M. Trudeau dans un communiqué.

D'après les plus récentes données du recensement, en 2016, plus de 165 000 personnes d'origine haïtienne vivaient au Canada, dont une importante majorité au Québec.

arts

GALERIE 5

19 nouvelles expos en 2020



STÉPHANE BOUCHARD
sbouchard@lequotidien.com

La Galerie 5, un espace dédié à la diffusion culturelle situé sur la rue Saint-Dominique à Jonquière, démarre l'année 2020 en grand. Le 16 janvier, elle dévoilera les 19 expositions de sa nouvelle programmation en plus de procéder au vernissage de *Blancheur maculée*, sur le coup de 18 h.

La coordonnatrice de l'endroit, Sophie Lebeuf, explique que cet événement festif, ouvert au public, montrera le travail d'une dizaine de créateurs. Parmi eux, on retrouve des photographes (Jean-Pierre Bluteau, Martin Gaudreault, Valérie Jessica Laporte), des peintres (Diane Bouchard, Chantale Desbiens, Marlen Guérin, Janie Gauthier, Dany Kaye, Réjane Tremblay) et un sculpteur (Denis Tremblay).

Tous ces artistes présenteront une œuvre sur le thème « blancheur maculée », un choix parfaitement indiqué alors que l'hiver laisse son manteau blanc sur les paysages. Cette exposition, qui lance l'année et qui se tiendra jusqu'au 26 janvier, est à l'image de ce qui sera à l'affiche en 2020 à la Galerie 5, soit un mélange de jeunesse et d'expérience. Les propositions de la galerie pigent dans tous les différents médiums de l'art pictural.

« On va exposer beaucoup d'artistes de la région et quelques personnes qui proviennent de l'extérieur. En parlant de la galerie dans mon réseau de contacts, j'ai réussi à remplir l'année », explique Sophie Lebeuf, avant de préciser qu'elle présente principalement des expositions solos d'artistes locaux.

> **« Ça fait plaisir de recevoir la confiance du milieu. »**
>
> — Sophie Lebeuf

Celle qui est aussi artiste de métier raconte être heureuse d'avoir pu combler toutes les dates disponibles dans sa programmation, quelques mois seulement après la création de sa galerie. « Ça fait plaisir de recevoir la confiance du milieu », se réjouit-elle.

Sophie Lebeuf souhaite que sa galerie continue de susciter la curiosité et qu'elle devienne un lieu de rassemblement pour le milieu culturel de Jonquière.

Lors du vernissage, la plupart des artistes exposés en 2020 seront présents. En dehors de la soirée d'ouverture, la galerie est ouverte les lundis et mercredis, de 13 h à 21 h, les mardis et jeudis, de 18 h à 21 h, et les vendredis, de 18 h à 20 h.



Sophie Lebeuf, coordonnatrice de la Galerie 5, invite la population au lancement de sa programmation 2020, le jeudi 16 janvier, à 18 h.
— ARCHIVES LE QUOTIDIEN ROCKET LAVOIE



Cet autobus électrique de 80 passagers sera exploité par Allin Group, l'un des exploitants locaux de Protransporte, sur la ligne Corredor Rojo, l'une des artères les plus fréquentées de Lima. Sa batterie pourra être rechargée en quatre heures pour 150 km d'autonomie. — PHOTO COURTOISIE, HYDRO-QUÉBEC

ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS

L'EXPERTISE D'HYDRO-QUÉBEC VOYAGE

L'annonce a quelque peu passé sous le radar avant la période des Fêtes. Le 12 décembre, Hydro-Québec avec d'autres partenaires intégrait un premier autobus électrique dans le réseau de transport en commun de Lima, au Pérou.



PAUL-ROBERT RAYMOND
praymond@lesoleil.com

AU VOLANT

Le Partenariat mondial pour l'électricité durable (PMED) et les entreprises membres Enel X sont ces autres partenaires avec qui Hydro-Québec a inauguré ce service d'autobus électrique pouvant transporter 80 passagers sur la ligne Corredor Rojo, l'une des artères les plus fréquentées de Lima.

« Nous travaillons déjà de concert avec des sociétés de transport du Québec [la STM et la STL] sur des plans d'électrification des flottes d'autobus », souligne Vincent-Michel Duval, un des ingénieurs collaborant au projet à Lima. « Ce genre de projet nous permet de vérifier la possibilité de répliquer dans divers lieux, comme les infrastructures de recharge, etc. »

Quant aux chargeurs pour recharger un tel véhicule, M. Duval spécifie qu'une borne rapide de 80 kW – celles du Circuit électrique sont de 50 kW – est nécessaire pour donner 150 kilomètres d'autonomie à la suite d'un branchement durant quatre heures.

VENDRE DES KILOWATTS-HEURES AU LIEU DU TEMPS ?

Parlant d'Hydro-Québec, cela nous amène à parler du Circuit électrique.

On a appris que depuis le 1er janvier 2020, le tarif horaire a subi une légère majoration, passant de 11,50 $ l'heure à 11,78 $ l'heure, facturé à la minute. Cette hausse est prévue en vertu du règlement gouvernemental sur les tarifs d'utilisation du service public de recharge rapide pour véhicules électriques. Les tarifs sont indexés au début de chaque année, selon l'indice des prix à la consommation.

« Il reste que notre tarif est très compétitif, si on compare à ceux des autres fournisseurs comme Flo, en Ontario, par exemple, où ça coûte jusqu'à 15 $ l'heure », affirme Louis-Olivier Batty, porte-parole d'Hydro-Québec et du Circuit électrique.

Mais là où le Circuit électrique fait jaser, c'est surtout sur la base de sa tarification. Un lecteur de Lévis, André Verville, a récemment écrit une lettre d'opinion (***bit.ly/2TkB5dN***) dans *Le Soleil* à l'effet qu'un changement dans la loi s'imposait.

« On dira qu'il existe pourtant plusieurs réseaux de bornes de recharge distribués sur notre territoire, et que celles-ci sont évidemment payantes. Non, ce qu'on vend, ce n'est pas de l'électricité, mais plutôt un service de stationnement de véhicule et de fourniture d'électricité. On a le droit de vendre du temps de recharge et on vous facture en conséquence, pas des kilowatts-heures ! » écrivait-il. En effet, la loi sur Hydro-Québec interdit à quiconque de vendre de l'électricité en kilowatts-heures.

Pourquoi alors ? Il ne serait pas plus simple de payer les kilowatts-heures au même titre qu'on paie le carburant au litre ?

« C'est qu'il n'existe aucun compteur approuvé par Mesures Canada. C'est la principale raison », explique M. Batty. « À notre connaissance, il n'y a pas de fabricant de compteurs qui travaille sur un tel produit. Peut-être plus tard... »

Alors, comment se fait-il qu'il existe des compteurs à la maison sur lesquels Hydro se base pour nous facturer ? « Les compteurs à la maison fonctionnent sur une base continue. Pour les bornes et la recharge, il faudrait que le compteur puisse déterminer un début et une fin de session de recharge, ce qui n'existe pas pour le moment », conclut M. Batty.



PHOTO COURTOISIE, MAZDA

MAZDA3 SPORT AWD

Pourquoi s'embarrasser d'un VUS (intermédiaire ou compact) quand on peut avoir une compacte à traction intégrale ? La Mazda3 Sport AWD est sans doute la réponse de Mazda à cette question. Au-delà du côté pratique de la traction intégrale en hiver, la conduite de cette version de la Mazda3 se veut précise, sans toutefois donner l'effet de couple qu'on avait ressenti aux départs dans la berline, lors de son essai le printemps dernier. Hélas, en raison des conditions hivernales et des courts trajets, on n'a pas été en mesure de constater les prétentions du constructeur quant à la consommation de carburant. Et évidemment, la traction intégrale consommera plus que la simple version à traction avant. Enfin, il faut encore souligner la qualité de finition et les matériaux qui n'ont rien à envier à des marques de voitures plus luxueuses. **PAUL-ROBERT RAYMOND**

PRIX	de 27 000 $ à 31 500 $
PRIX DU MODÈLE ESSAYÉ	31 500 $ (GT)
MOTEUR	L4 2,5 litres à injection directe
PUISSANCE	186 ch (138 kW) à 6000 tr/min
COUPLE	186 lb-pi (252 N.m) à 4000 tr/min
TRANSMISSION	automatique à six rapports
CONSOMMATION RÉALISÉE	9,8 L/100 km (ville); 7,4 L/100 km (route), selon Mazda

Une version plus complète de cet essai routier est accessible sur *lequotidien.com* et dans notre application

Doubler une déneigeuse, dérapages et feux de circulation défectueux

LES CONSEILS DE LA SEMAINE

Collaboration spéciale



Sans être illégale, la manœuvre de doubler une déneigeuse requiert la plus grande prudence, puisqu'elle présente plusieurs risques. — ARCHIVES LA PRESSE

Q Est-il permis de doubler une déneigeuse ?

R Sans être illégale, la manœuvre requiert la plus grande prudence, puisqu'elle présente plusieurs risques.

1 Les angles morts autour d'une déneigeuse sont plus importants que ceux de la majorité des autres véhicules. Vous devez donc vous assurer d'être bien vu par son conducteur.

2 Les déneigeuses peuvent provoquer un blizzard à tout moment. Votre vision peut ainsi devenir quasi nulle en une fraction de seconde et votre trajectoire s'en trouver modifiée, ce qui peut causer une collision.

3 La déneigeuse empiète souvent sur la voie libre à côté d'elle, ce qui réduit l'espace nécessaire pour faire un dépassement sécuritaire. Mieux vaut user de patience pour ne pas risquer de déborder soi-même sur l'accotement, voire de perdre la maîtrise du véhicule.

Le plus important : les conditions de la route sont toujours meilleures derrière la déneigeuse que devant. Pensez-y !

Q Que faire pour réduire les risques de dégâts en cas de dérapage sur la glace noire ?

R Quatre étapes s'imposent : évitez de freiner à fond, relâchez doucement l'accélérateur, maintenez les roues braquées, puis réappuyez légèrement sur l'accélérateur. Si les roues arrière glissent sur le côté, contrebraquez en maintenant une légère pression sur l'accélérateur, puis accentuez cette pression une fois la voiture redressée. N'effectuez aucun geste brusque qui pourrait vous faire perdre la maîtrise. Si la conduite sur glace vous angoisse, suivez un cours de conduite hivernale (***bit.ly/307fUxp***) et adhérez à un service d'assistance routière (***bit.ly/36PhwOV***). Un conducteur bien préparé en vaut deux !

Q Lorsqu'un feu de circulation ne fonctionne pas, que doit-on faire ?

R Devant un feu éteint, le conducteur d'un véhicule routier ou d'une bicyclette doit faire comme si c'était un panneau d'arrêt : il doit s'immobiliser. L'arrêt est alors obligatoire dans tous les sens. Ce n'est toutefois pas nécessairement le cas lorsque le feu rouge clignote ; le feu pourrait être jaune pour les automobilistes provenant d'une autre direction.

Le conducteur d'un véhicule routier qui ne s'arrête pas devant un feu non fonctionnel ou un feu rouge clignotant est passible d'une amende de 100 $ à 200 $ et trois points d'inaptitude pourraient être inscrits à son dossier. Le cycliste s'expose quant à lui à une amende qui varie de 80 $ à 100 $.

En présence d'un feu jaune clignotant, il n'est pas nécessaire d'arrêter, mais il faut ralentir et faire preuve de prudence à l'égard des autres usagers de la route déjà engagés dans l'intersection. Les contrevenants s'exposent aux mêmes amendes que pour un feu rouge clignotant. Il est cependant à noter qu'aucun point d'inaptitude n'est lié à cette infraction.

Les services-conseils automobiles offerts par CAA-Québec sont exclusifs à ses membres. Ceux-ci peuvent communiquer autant de fois qu'ils le désirent par Internet ***mbr.caaquebec.com/fr*** ou par téléphone au 1 888 471-2424.

ÉCRIVEZ-NOUS

Des questions sur votre auto ? Besoin de conseils ? Transmettez-nous vos questions à *auto@gcmedias.ca*. Elles pourraient être publiées dans cette rubrique.



ARCHIVES LA PRESSE

MOTO, QUAD ET Cie

Vos questions

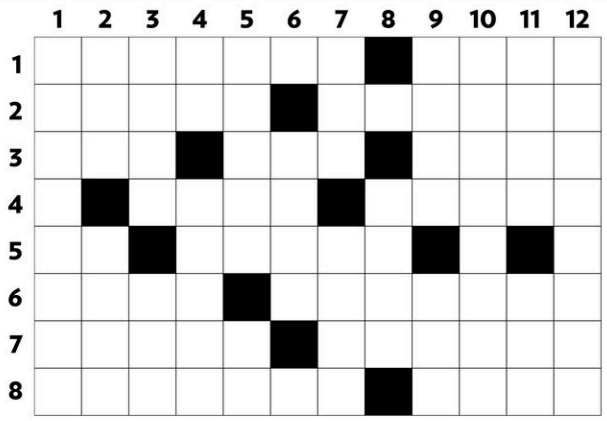
Q Vous avez des questions sur la sécurité à motoneige ?

R Ça tombe bien, puisque du 18 au 26 janvier 2020, c'est la Semaine internationale de la sécurité à motoneige. La Fédération des clubs de motoneigistes du Québec tiendra diverses activités dans les sentiers afin de sensibiliser la communauté aux bonnes pratiques. Profitez-en pour poser vos questions !

Informez-vous : ***bit.ly/2T9DJms*** **CAA-QUÉBEC (COLLABORATION SPÉCIALE)**

Besoin d'un conseil en lien avec votre VTT ou votre quad ? Le scooter de votre fils ? Une motoneige ou un cyclomoteur convoité ? Contactez les services-conseils automobiles, un service exclusif aux membres CAA-Québec.

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Dans le calendrier. – Grand-père, dans le langage enfantin.

2 Pluie soudaine et de peu de durée. – Rame légère, à long manche.

3 Qui a subi une certaine détérioration. – Ce qui arrive ou peut arriver. – Jeune homme.

4 Phénomène de réflexion du son. – Groupe de personnes complètement soumis à un gourou.

5 Avant sol, dans la gamme. – Elle est divisée en 60 parties égales.

6 Elle sert à arrondir les ongles. – Ceux qui étaient présents lors d'un crime.

7 Liquide jaune qui se forme dans les reins et s'accumule dans la vessie. – Cédée pour de l'argent.

8 On en remplit le réservoir des voitures. – Transformé en glace.

VERTICALEMENT

1 Qui a de grosses joues.

2 Pronom indéfini. – Expressions du visage.

3 C'est une ampoule allumée, dans les bandes dessinées. – Déposé.

4 Déterminant défini. – Grand arbre dont le fruit est le gland.

5 Passe la langue sur quelque chose. – Préposition qui indique le lieu.

6 C'est le dernier mois des vacances d'été.

7 Accumulation de choses mises les unes sur les autres. – A toujours lieu lorsque l'on dort.

8 Met en terre une graine destinée à germer.

9 Tire au sort, prend au hasard. – Organisation non gouvernementale.

10 Plante des pays chauds cultivée pour sa graine, la cacahuète.

11 Abri pour les navires. – Se dit d'un match où il n'y a ni gagnant ni perdant.

12 Qui est contraire au bon sens.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	G	E	S	T	A	T	I	O	N	■	S	A
2	E	P	U	I	S	E	■	B	O	V	I	N
3	N	I	D	S	■	T	E	S	S	O	N	S
4	O	S	■	S	O	U	P	E	■	L	I	E
5	C	■	M	U	R	■	A	D	O	■	S	■
6	I	C	I	■	A	T	T	E	I	N	T	S
7	D	E	M	O	L	I	E	■	E	U	R	O
8	E	T	E	■	E	C	R	A	S	E	E	S

MOT MYSTÈRE

CHASSE - Un mot de 7 lettres

ABOIS
ABOYER
ARC
ARRET

BANDER
BATTRE
BATTUE
BEAGLE
BISET

CANE
CHEVAL
COR

DIANE
DRAGEE

EIDER
EMPAUMURE
ENGINS
EPIEU
EPREINTE

FAUNE
FEU
FILET
FUT

GLUAU

HASE
HUTTE

LAIE
LION
LITEE

MENEE
MUE

NEMROD
NOIRE

A	E	B	U	C	T	U	F	I	L	E	T	T	U	H
B	E	L	M	E	S	S	A	R	I	T	I	G	R	E
O	R	I	L	O	I	H	U	A	H	U	T	E	E	E
Y	T	O	R	O	L	P	N	L	E	A	R	I	E	I
E	T	N	I	E	R	P	E	E	B	I	S	E	T	R
R	A	R	O	E	I	T	G	A	A	A	D	E	I	E
E	B	E	V	P	U	A	R	R	E	T	E	E	L	N
I	E	T	E	O	R	T	O	L	A	N	G	G	R	N
A	N	E	R	D	N	E	T	O	N	L	A	R	I	O
L	P	I	A	F	E	U	N	A	U	E	X	I	D	S
A	I	P	T	R	E	D	N	A	B	R	E	V	E	N
V	E	E	E	R	A	I	U	E	C	O	S	R	E	I
E	C	A	R	T	R	A	Q	U	E	R	I	E	C	G
H	E	E	R	I	O	N	E	M	R	O	D	S	O	N
C	R	A	E	E	N	E	M	P	A	U	M	U	R	E

Solution du dernier numéro : SUBORDONNÉ 13-01-2020

ONDATRA
ORTOLAN
OURSE

PIECE
PIETER

PIPEE
PLOMB

RABAT
RAIRE
RALE

RATER
REVOIR
RIDEE

SERVIR
SEXAGE

SONNERIE

TAIAUT
TENDRE
TIGRE
TIRASSE

TRACE
TRAQUER
TROLLE
TUER

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

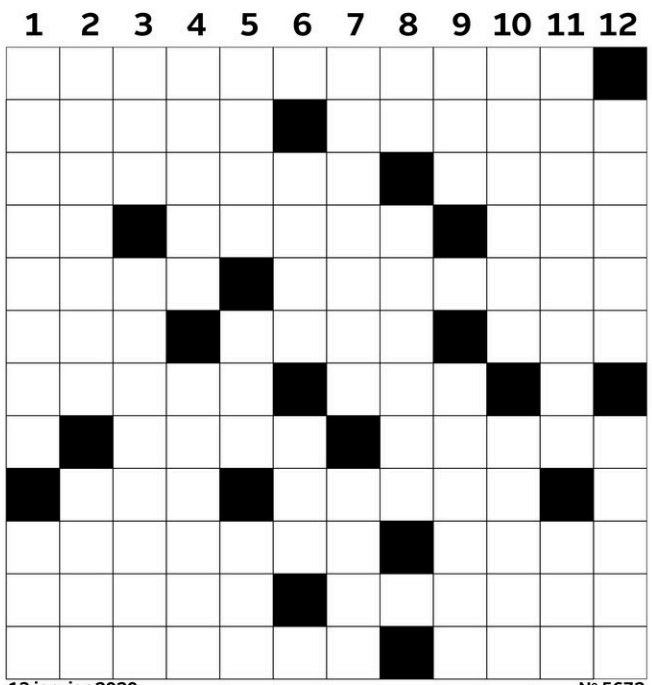
1. Se dit d'un mouvement artistique.
2. Onguent analgésique et cicatrisant - Groupe d'insectes.
3. Qui se fait à pression constante - L'aigle y niche.
4. Rapport entre l'âge mental et l'âge réel - Fait comme un hibou - Marque la comparaison.
5. Algue comestible - Divergence profonde.
6. Au milieu des eaux - Déesse jalouse - C'est le temps des fleurs.
7. Échéance - En Europe ou en Afrique.
8. Intervalle de temps - Élargit l'orifice de.
9. Réunion où l'on danse - Lieu reposant.
10. Page de journal où on peut s'exprimer - Cantatrice célèbre.
11. Enjoliver - Bruit de sonnette.
12. Explicite - Prénom masculin.

VERTICALEMENT

1. Faculté d'être présent en plusieurs lieux à la fois - Signal sonore bref.
2. Pousse son cri, en parlant du canard - Exprime le froid.
3. Composé pour 4 mains - Compagnon de Rimbaud.
4. Couvert de vapeur d'eau - Cépage rouge répandu en France.
5. Monnaie du Brésil - Interjection pour appeler - Partie de la Suisse.
6. Revêche - Intensité sonore d'un appareil.
7. Reporter au pouvoir - Il savait jouer de la lyre.
8. Au milieu d'un gigot - Pour l'instant, ils sont libres.
9. Le quatrième plus grand pays - Creuser pour retirer le centre.
10. Commencer à exister - Lieu inviolable.
11. Ne font pas de détour - Bordeaux.
12. Impliquée - Se dégage d'un corps.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	O	L	A	N	D	G	A	R	R	O	S
2	E	L	A	G	U	E	■	G	E	N	R	E
3	N	E	S	■	A	J	O	N	C	■	E	N
4	E	■	S	A	G	A	■	E	T	U	I	S
5	L	I	E	G	E	■	G	A	I	■	L	■
6	A	G	E	E	■	S	O	U	F	F	L	E
7	E	U	■	N	O	I	R	■	I	L	E	S
8	N	E	Z	■	P	R	I	M	E	U	R	S
9	N	■	O	S	E	■	L	I	R	E	■	O
10	E	T	R	A	N	G	L	E	■	T	I	R
11	C	A	R	I	■	R	E	N	E	T	T	E
12	■	S	O	N	N	E	S	■	R	E	E	R



13 janvier 2020 Nº 5672

0011882

SUDOKU

9						7		5
	1			6	8			4
4					2		8	
			3			2		
1		3					4	9
		4	5					
		2			9		5	
	9			8				
	5	6			1		7	

Niveau de difficulté : moyen 4949

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

7	9	8	4	3	5	1	6	2
2	6	3	7	9	1	4	8	5
5	1	4	8	2	6	9	3	7
9	4	2	6	8	7	5	1	3
6	3	5	1	4	9	7	2	8
8	7	1	3	5	2	6	4	9
4	5	6	2	7	8	3	9	1
3	8	7	9	1	4	2	5	6
1	2	9	5	6	3	8	7	4

4948

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com**.

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

U D L	E A A U	M	F O D L	U E A I	D R S	P E I	L N R A	I R	E E T	S E S	T S	E E	Q N
		■									■		
■						■		■				■	
		■			■								■
		■						■					

Thème : Citation d'Henri de Régnier

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Michel Audiard : Il vaut mieux s'en aller la tête basse que les pieds devant.

Peanut



Ben



Boris



HOROSCOPE 13 janvier 2020

Bélier du 21 mars au 19 avril - En ce début de semaine, mi-janvier, vous pourriez vous permettre d'agir avec plus d'audace. Avec le recul, on regrette davantage les gestes que nous n'avons pas osé poser plutôt que les choses que nous avons faites. Vous n'avez aucune raison de manquer de confiance en vous. Permettez-vous certaines dépenses, en évitant toutefois de vous endetter et de vivre au dessus de vos moyens.

Taureau du 20 avril au 20 mai - Une nouvelle proposition pourrait s'avérer particulièrement lucrative. La « rencontre « du Soleil, de Saturne, de Pluton et de Mercure dans un autre Signe de Terre (Capricorne) devrait exercer une influence favorable sur vos affaires. Vous ne devriez toutefois pas forcément tout accomplir vous-même pour assurer le succès d'un projet. Apprenez à déléguer des tâches...

Gémeaux du 21 mai au 21 juin - La Lune en Vierge pourrait troubler les Gémeaux en ce début de semaine. Essayez de vous concentrer afin de ne pas oublier d'effectuer une manoeuvre ou d'apporter quelque chose quelque part. Si vous demeurez relativement calme, vous minimiserez les risques de commettre une faute d'étourderie. Et sur le plan plus personnel, un rendez-vous promet d'être riche en émotions.

Cancer du 22 juin au 22 juillet - Avec un amas de 5 astres toujours en face de votre Signe, la franchise est à l'honneur. Du moment que vous direz toute la vérité, la suite des évènements sera favorable. Mais la manière dont les autres réagiront par rapport à vos décisions se situe en dehors de votre contrôle. Agissez comme il vous semble juste, et ceux qui vous aiment finiront par vous comprendre et vous appuyer.

Lion du 23 juillet au 22 août - Certaines personnes de votre entourage pourraient grandement bénéficier de votre franchise et de votre philosophie de vie. Les autres s'attendent toutefois à ce que vous bougiez en premier. Si vous ne prenez pas certaines initiatives vous-même, rien ne changera. Et par ailleurs, il est possible qu'une nouvelle acquisition puisse transformer agréablement votre vie au foyer.

Vierge du 23 août au 22 septembre - La visite de la Lune en Vierge annonce un début de semaine riche en émotions qui pourrait chatouiller une de vos cordes sensibles. Permettez-vous d'exprimer vos sentiments et de verbaliser vos états d'âme. Les entretiens en tête à tête et les réunions intimes ne devraient pas vous déplaire. Et une nouvelle responsabilité pourrait vous ouvrir des portes et élargir vos horizons.

Balance du 23 septembre au 23 octobre- Votre sens de l'humour devrait vous permettre de sortir indemne d'une situation embarrassante. Par ailleurs, le changement vous sourira davantage que le statu quo. Ainsi, les modifications apportées à votre routine vous procureront sans doute une certaine sensation de renouveau. Et n'accordez pas trop d'importance aux rumeurs que vous entendrez.

Scorpion du 23 octobre au 21 novembre - Vous devriez enfin obtenir une réponse à vos interrogations, ce qui vous éclairera face à un choix important. Il pourrait s'agir d'un hasard ou d'une coïncidence qui confirmera ou écartera ce que vous soupçonniez. En règle générale, les vieilles méthodes qui ont déjà fait leurs preuves sembleront mieux indiquées que les nouvelles tendances à la mode.

Sagittaire du 22 novembre au 21 décembre - Avec la Lune en Vierge qui aujourd'hui se situe ainsi au carré de Mars en Sagittaire, vous devrez peut-être modifier votre programme ou faire un petit sacrifice pour venir en aide à quelqu'un. Considérez que vos bonnes actions entraîneront une succession de conséquences heureuses. Et une nouvelle acquisition pratique pourrait même venir agrémenter votre quotidien.

Capricorne du 22 décembre au 19 janvier - La conjonction du Soleil, de Saturne, de Pluton et de Mercure en Capricorne pourrait attiser certains de vos comportements, d'autant plus avec Jupiter également dans votre Signe. Vous bénéficiez donc actuellement d'un climat assez particulier, voire imprévisible. Sachez en profiter, mais rappelez-vous que tout excès pourrait conduire au déplaisir.

Verseau du 20 janvier au 18 février - Si vous devez en faire, c'est un bon moment en ce début d'année pour formuler des excuses. Les paroles sincères permettront de tourner la page. Il est probable que quelqu'un vous fasse amendes honorables relativement à une offense passée, ou que ce soit vous qui en éprouviez le besoin. Vous pouvez accorder votre pardon sans rétablir une relation selon ses anciens paramètres.

Poissons du 19 février au 20 mars - Toutes vos interactions sociales seront plutôt favorisées alors que la Lune parcourt le Signe de la Vierge, juste en face des Poissons. Vous pourriez accéder à un poste prestigieux au sein d'un groupe ou d'une association. Une mi-janvier idéale pour solliciter des appuis et vous mériter la sympathie de nouvelles personnes. Et pour les solitaires, même l'amour sera peut-être au tournant...

LUNDI À LA TÉLÉ

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

13 JANVIER	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
ICI RC Télé	Camions/ (:10) Kate	Notery-thme	TJ Extra	On va se le dire			Ricardo	TJ Extra	Téléjour-rnal Midi	S'aime en chien	Heartland / Couvrez-moi		Virginie	Virginie	Castle / Huis-clos		On va se le dire			Silence, on joue!
V	Moment V		Moment V		Infopu-blicité	Infopu-blicité	Intemporel		Souper parfait	LA MARCHE NUPTIALE 4: QUELQUE CHOSE DE NEUF, QUELQUE CHOSE DE V...			ROMANCE OLD SCHOOL POUR MAMAN COOL (2018) Kelly Rutherford.				Les Simpson	Les Simpson	Guerre des clans
CJPM	(6h00) Salut Bonjour				Deux filles le matin		Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles		MARIÉE AVANT LE PRINTEMPS (2014)			(:45) Tom et Jerry	Nouvelles /Publicité	Les feux de l'amour		Top modèles	TVA nouvelles	
TQc	TopWing / Robocar	Pat'Pa-trouille	(:55) Chugg ington	(:35) Simon /Monchh.	Mervei-lleux	Frères Kratt	Cochon dingue	EncorePl usGénial	Format familial	Moi j'mange	Deux hommes en or		Cette année-là		Le 422	Roi Julian	Chipm-unks	(:35) Chugg ington	Pat'Pa-trouille	Mervei-lleux

13 JANVIER	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
ICI RC Télé	Le Téléjournal	RDI économie	District 31	Lâcher prise	Une autre histoire		Les pays d'en haut		Le Téléjournal		Sports ex/(:05) En bref ICI /(:10) On va se le dire		
V	Un souper parfait	Un souper parfait	À table avec mon ex	Rire et délire	Maître du chantier / L'entrevue d'embauche		La semaine des 4 Julie		La grande évasion / La théorie des jeux		Un souper parfait	NVL	Moment V
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur	Refuge animal	En tout cas	L'échappée / Départs		Fugueuse la suite / Tête brulée		TVA nouvelles	(:35) Denis Lévesque		(:35) Deux filles le matin	
TQc	Passe-Partout	Cochon dingue	Génial!	Ça vaut le coût	Point doc / Villes de l'impossible: Sauver Venise		Zone franche		M'entends/(:-20) M'entends	(:40) M'entends	Dans les médias / Spéciale coulisses		Génial!
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	Des biscuits à toute heure		Le mystère des reliques de saint Pierre		Apocalypse / L'escalade de la peur 1947-1950		Le jour où... / Le jour où... Staline a gagné la guerre		TV5 le journal / (:20) C à dire?!	Journal Afrique	Commence aujourd'hui
CANAL D	R.I.S, police scientifique		Douanes	Douanes	Structures abandonnées / La ruée vers l'or		Phénomènes vus de l'espace / Le train nazi		La frontière États-Unis-Mexique		Alaska: La ruée vers l'or		Tanked (v.f.)
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages		Le Téléjournal		Mordus de politique		Le National	Le National	24/60
RDS	(:15) Hockey 360° (D)		LNH Hockey / Flames de Calgary c. Canadiens de Montréal (D)					L'antichambre (D)		Sports 30	LNH Canadiens express / Calgary vs Montréal		L'anticha-mbre
VIE	Vendre ou rénover? / Alison et Frank		C'est quoi ton plan?	Les cheaps Partie 2 de 2	Conseils d'amis	Mères à boutte	Dre Boutons / Extraction parfaite		Comme chien et chat / Fini le sanctuaire!		Vendre ou rénover? / Alison et Frank		ICI ET MAINTENANT
SERIES+	Charmed / Abandonne-toi		Élémentaire / L'enfant prodigue		Les enquêtes du NCIS Partie 1 de 2		NCIS: Nouvelle-Orléans / Aie confiance		NCIS: Los Angeles / Agent triple		Les enquêtes du NCIS / Ce n'est qu'un aurevoir		Loi & ordre: sexuels
Z	En rodage / Maxim Martin	Ceci n'est pas un talk show	Top Gear / L'indestructible tuk-tuk		Diesel Brothers (v.f.)		Pitbulls et prisonniers / Évasion		Arrow / Le canari égaré		Dexter / Vous êtes parfait		South Park
HISTORIA	Sortons danser! / Que la fête commence!		La malédiction d'Oak Island / Retourner toutes les pierres		La malédiction d'Oak Island / Viser la cible		La malédiction d'Oak Island / Des cercles dans le bois		Le mystère de l'or confédéré / Sur la bonne voie		FantomWorks / Mustang 1968 et Jeep 1950		FantomWorks
ÉVASION	À vos risques et périls / Memphis		House Hunters	Bagages aux enchères	Hôtels eXtrêmes / Merveilles des montagnes		99 envies d'Évasion		Décollage pour l'Irlande		Hotel Hell / Le Lake View Hotel		Explorations de l'extrême
ICI ARTV	(17h30) Belles histoires	Les belles histoires / Le rapporteur officiel		Smplement country / Wilfred LeBouthillier , Jean Nichol.		Amy Winehouse: En concert au Porchester Hall à Londres		La librairie francophone		5 degrés / George Belliveau		La table de Kim / René Richard Cyr	

Petites Annonces

Heures d'affaires : lundi au vendredi
Sur place: 8 h 30 à 16 h 30 • Par téléphone: 8 h à 17 h 30
418 549-4444

IMMOBILIER VENTE

6684 Chalets à vendre

CHASSE et pêche, Monts-Valin, lac Mirepoix, km 73, habitable à l'année, 1 garage, 3 remises, 120,000 $. Tél.:418-290-5081.

IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

1.1/2, 3.1/2, 4.1/2, 5.1/2, 6.1/2, semi-meublés ou meublés, près UQAC. Tél.:418-815-3383, 581-306-4503.

2228-2230 ST-Jean-Baptiste, Jonqière, 2 jumelés ,4½ (500$) et 5½ (650$), libre imm. 418-817-0404, 418-542-4000

7½ CHICOUTIMI avec terrain privé, 730, libre 1er octobre, 418 690-2936.

6761 Chambres à louer

JONQUIÈRE rue Montfort, 250$, meublée, câble, cuisine et lav./séc. Idéal homme seul. **(418) 695-9869 / 815-9834.**

SERVICES ET EXPERTS

6787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

6795 Réparation, rénovation et construction

ARMOIRES cuisine, décapage de meubles. A bon prix. Tél.:418-695-3974, 418-815-2187.

SERVICES PERSONNELS

6819 Messages personnels

418-542-2060 BIANCÉ, jolie perle noire, légèrement grassette, ouverte d'esprit, reçoit privé.

A FLEUR de peau, Eric et Billy
Tél. : 418 550-0632

AMALENA, Maliba, pulpeuses, reçoivent et se déplacent. Engage. Tél.:418-376-7149.

Belle femme dans la trentaine se déplace au Saguenay-Lac-St-Jean. Tél.:418-818-9845.

Jolie grassette Anni, reçoit de 8h à 23 h, 581-654-1273

L'ART d'éveiller les sens dans la sensualité. **418 973-4839**

PATTY belle madame, massage à votre discrétion, reçoit/se déplace. 418-690-2868

SOPHIA, FEMME MATURE, 581-235-1231.

EMPLOIS

6834 Offres d'emploi

Avant le 17 janvier recherche 19 personnes désirant perdre 9 à 29 livres d'ici 30 jours (réglementé Santé Canada)
www.solutionpoids.com 1-819-548-5752

CAMELOTS RECHERCHÉS
avec voiture
pour distribuer
★ LE QUOTIDIEN/PROGRÈS ★
6 jours/semaine
pour les secteurs suivants
(1 camelot par secteur):
St-Prime, Normandin, Albanel, St-Méthode, Dolbeau
BIENVENUE AUX RETRAITÉ(E)S
Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

FERME LAITIÈRE recherche un(e) employé(e), temps partiel, 15h/sem., poss. de faire + d'heures. Soins aux animaux, traite des vaches, conduite de machinerie agricole, doit posséder une voiture, ferme située à Laterrière. Salaire à discuter selon expérience. Bienvenue aux jeunes. 418 678-2902.

Recherche camelot
avec voiture
pour distribuer
Le Quotidien
Secteur
Rivière-du-Moulin
Revenu d'appoint
très intéressant
pour adulte responsable
Contactez Denis Fortin
418-544-8394

MARCHANDISES

6873 Divers à vendre

1, 2, 3, 4 pneus usagés? Profitez d'un vaste choix à bon prix de 13, 14, 15 ou 16 pouces dès maintenant! Pierre: 418-542-6938.

MANTEAU de castor rasé pour homme, comme neuf, valeur 6,000$ laissé à 2,000$, facture originale à l'appui, pour information détaillé, contacter Yvon : 418-545-4535

6834 Offres d'emploi

URGENT!
Recherche camelot
avec voiture
pour distribuer
LE QUOTIDIEN/LE PROGRES
L'ASCENSION
Excellent revenu d'appoint!
Contactez Sylvain Roy
418-590-1439

VÉHICULES

6851 Automobiles

0,00$ à 1000$, auto, camion (remorquage): achat à bon prix, état de marche ou non et dites bye bye bazou (100$ et plus). Marc, 418-542-6938.

ACHAT ET VENTE DE
PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs.
Garage René Girard. Tél. : 418-548-3306.

ADIEU BAZOU 150$ à 1,000$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.: 418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.

6856 Véhicules demandés

1000$ ET MOINS
ACHETONS pneus usagés, autos et camions pour pièces.
Payons comptant. Permis SAAQ.
Gilbert Autos inc. Tél. : 418-543-8361.

Jamais trop d'info

leQuotidien
leProgrès

PAPIER/INTERNET/TABLETTE/MOBILE

AVIS/APPEL D'OFFRES

Ville de Saguenay

Avis public

DÉPÔT DU RÔLE GÉNÉRAL DE PERCEPTION POUR L'ANNÉE 2020
(art. 503 de la Loi sur les cités et villes)

La Ville de Saguenay avise ses citoyens que le rôle général de perception pour l'exercice financier 2020 est déposé au bureau de la trésorière et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

SAGUENAY, le 13 janvier 2020.

La trésorière
CHRISTINE TREMBLAY, CPA, CA

5431568

Ville de Saguenay

Avis public

ARRONDISSEMENT DE CHICOUTIMI

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE POUR LE 960, BOULEVARD DU SAGUENAY EST, CHICOUTIMI – 9404-5135 QUÉBEC INC. – PPC-121 (ID-14049)

À TOUTES LES PERSONNES HABILES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE POUR LE 960, BOULEVARD DU SAGUENAY EST, CHICOUTIMI – 9404-5135 QUÉBEC INC. – PPC-121 (ID-14049)

Le conseil d'arrondissement de Chicoutimi, suite à l'adoption à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 10 décembre 2019 d'un projet de résolution pour un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble pour le 960, boulevard du Saguenay Est, Chicoutimi – 9404-5135 Québec Inc. – PPC-121 (ID-14049), tiendra une assemblée publique de consultation le 21 janvier 2020, à compter de 16 h, dans la salle du conseil, 201, rue Racine Est, Chicoutimi, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1).

L'objet de ce projet vise à autoriser la démolition de l'église Saint-Nom-de-Jésus, sur un immeuble situé au 960, boulevard du Saguenay Est, Chicoutimi, à la condition que le requérant dépose un plan d'aménagement du terrain (gazonnement). Ce plan devra être réalisé dans l'éventualité où suite à la démolition de l'église, les travaux de construction du nouveau bâtiment ne soient pas débutés dans les 18 mois suivant la délivrance de cette résolution d'acceptation par le conseil.

Au cours de cette assemblée publique, le président du conseil d'arrondissement ou un autre membre de ce conseil, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le projet vise le périmètre illustré sur les plans joints au présent avis.

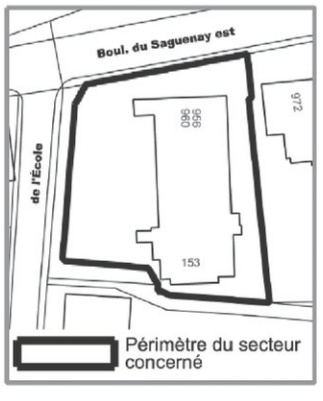
Ce projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Le texte du projet est disponible pour consultation au Service des affaires juridiques et du greffe situé au 201, Racine Est, Chicoutimi, ou au bureau de l'arrondissement de Chicoutimi, au 150, boulevard Saguenay Est, Chicoutimi, aux heures normales de bureau, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Pour toute information technique veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme situé au 216, rue Racine Est, Chicoutimi (numéro de téléphone suivant : 418-698-3000 poste 3105).

SAGUENAY, le 13 janvier 2020.

L'assistante-greffière de la Ville
ANNIE JEAN

PPC-121

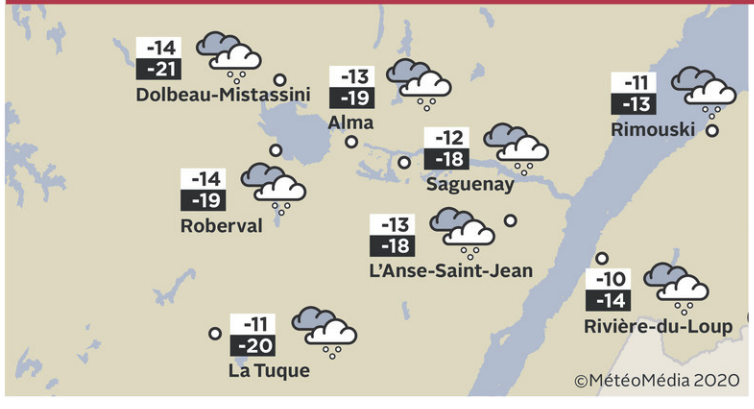


PPC-121-2



5431569

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. -13
Min. -15
Ciel variable
Précipitations : 30 %
Vents légers

Mercredi
Max. -9
Min. -15
Averses de neige
Précipitations : 40 %
Vents légers

Jeudi
Max. -13
Min. -21
Ciel variable
Précipitations : 30 %
Vents légers

Vendredi
Max. -19
Min. -24
Passages nuageux
Précipitations : 20 %
Vents de l'ouest 16 km/h

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Ave neige	-11	-15
Chibougamau	Ave neige	-16	-24
Gaspé	Variable	-9	-13
Gatineau	Ave neige	-8	-14
Îles-de-la-Mad.	Variable	-7	-9
Maniwaki	Éclaircies	-9	-19
Montréal	Ave neige	-8	-14
Mont-Tremblant	Variable	-8	-21
Québec	Ave neige	-9	-15
Rimouski	Ave neige	-11	-13
Sept-Îles	Variable	-13	-16
Sherbrooke	Ave neige	-1	-11
Tadoussac	Ave neige	-11	-15
Thetford Mines	Ave neige	-5	-15
Trois-Rivières	Ave neige	-8	-17
Val-d'Or	Ave neige	-13	-24

LE SOLEIL

7h31 16h13
Durée du jour : 8h42

LA LUNE

Coucher : 9h40 Lever : 19h52

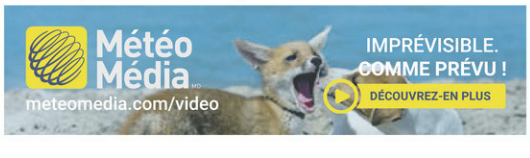
17 janv. 24 janv. 01 fév. 09 fév.

LES MARÉES

La Baie		Chicoutimi	
Heure	Hauteur	Heure	Hauteur
4h34	4,9	0h04	0,1
10h30	0,3	4h50	4,5
16h48	5,8	11h54	0,4
23h15	0	17h02	5,4

LE VENT

Vents légers



AVIS/APPEL D'OFFRES

Ville de Saguenay — Avis public

À toutes les personnes habiles à voter sur le territoire de la Ville de Saguenay.

Le 10 janvier 2020, le conseil d'arrondissement de Chicoutimi a adopté le règlement suivant :

- RÈGLEMENT NUMÉRO VS-RU-2020-9 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONE 35650, BOULEVARD TALBOT) (ARS-1165).

Ce règlement est disponible, pour fins de consultation, au bureau du Service des affaires juridiques et du greffe au 201, Racine Est, Chicoutimi ou au bureau de l'arrondissement au 150, boulevard du Saguenay Est, Chicoutimi.

Toute personne habile à voter du territoire de la Ville de Saguenay peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, conformément aux articles 59.7 et 137.11 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, Chap. A-19.1 L.R.Q., demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité, de ce règlement, au plan d'urbanisme de la Ville de Saguenay et au schéma le cas échéant.

La demande doit être transmise par écrit à la Commission municipale du Québec, Édifice Thaïs-Lacoste-Frémont, 10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, Tour 5e étage, Québec (Québec) G1R 4J3.

Conformément à l'article 51 du décret 841-2001 et aux articles 59.8 et 137.12 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, Chap. A-19.1 L.R.Q., la Commission doit dans les 60 jours qui suivent l'expiration du délai prévu aux articles 59.7 et/ou 137.11 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, donner son avis sur la conformité de ce règlement au plan d'urbanisme de la Ville de Saguenay et au schéma le cas échéant, si elle reçoit, d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter du territoire de la Ville de Saguenay, une demande faite conformément aux articles 59.7 et/ou 137.11 à l'égard de ce règlement.

SAGUENAY, le 13 janvier 2020.

L'assistante-greffière de la Ville
ANNIE JEAN

5432224

Ville de Saguenay — Avis public

ARRONDISSEMENT DE CHICOUTIMI
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO ARS-1249

À TOUTES LES PERSONNES HABILES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT SUIVANT :

PROJET DE RÈGLEMENT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONE 64830, BOULEVARD TALBOT) (ARS-1249).

Le conseil de l'arrondissement de Chicoutimi, suite à l'adoption à la séance du conseil d'arrondissement de Chicoutimi tenue le 16 décembre 2019 d'un projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay (zone 64830, boulevard Talbot) (ARS-1249), tiendra une assemblée publique de consultation le 21 janvier 2020 , à compter de 16 h, dans la salle des délibérations du conseil, 201, rue Racine Est, Chicoutimi, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1).

L'objet de ce projet vise à modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de manière à agrandir la zone 64835 à même une partie de la zone 64830 pour y permettre des usages spécifiques de services reliés à la santé dans des bâtiments résidentiels.

Le projet de règlement vise le périmètre illustré sur le plan joint à l'avis. Un plan détaillé de ces zones et des zones contiguës est disponible pour consultation au Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

Au cours de cette assemblée publique, le président du conseil d'arrondissement ou un autre membre de ce conseil, expliquera le projet de règlement ARS-1249 ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

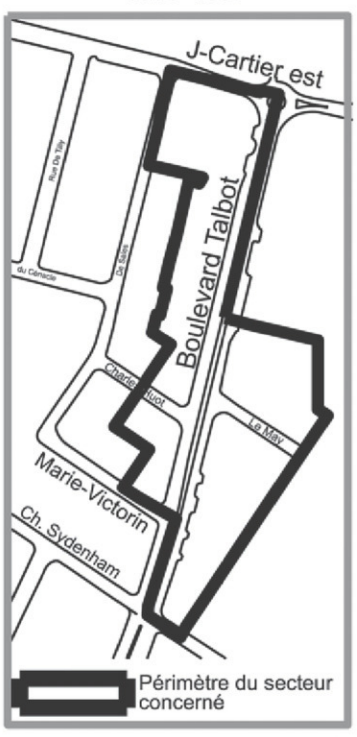
Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le texte du projet de règlement est disponible pour consultation au Service des affaires juridiques et du greffe situé au 201, Racine Est, Chicoutimi, ou au bureau de l'arrondissement de Chicoutimi, au 150, boulevard Saguenay Est, Chicoutimi, aux heures normales de bureau, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Pour toute information technique veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme situé au 216, rue Racine Est, Chicoutimi (numéro de téléphone suivant : 418-698-3000 poste 3105).

SAGUENAY, le 13 janvier 2020.

L'assistante-greffière de la Ville
ANNIE JEAN

ARS- 1249



5431571

Le CUSM nomme une première chirurgienne en chef

MONTRÉAL — La docteure Liane Feldman est devenue la première femme à occuper le poste de chirurgienne en chef et directrice de la Mission chirurgicale du Centre universitaire de santé McGill (CUSM). À ce titre, elle aura la charge de travail clinique des salles d'opération, des cliniques ambulatoires et des services d'urgence de l'Hôpital Royal Victoria, de l'Hôpital général de Montréal, de l'Hôpital de Lachine et de l'Institut thoracique de Montréal. **PRESSE CANADIENNE**

Ville de Saguenay — Avis public

Le 2 décembre 2019, le conseil municipal de la Ville de Saguenay a adopté les règlements suivants :

- RÈGLEMENT NUMÉRO VS-RU-2019-126 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY POUR APPORTER DES CORRECTIONS À CERTAINES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES – RÉSIDENCES DE TOURISME (ARS-1244)
- RÈGLEMENT NUMÉRO VS-RU-2019-127 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT PORTANT SUR LES USAGES CONDITIONNELS NUMÉRO VS-RU-2012-77 DE LA VILLE DE SAGUENAY POUR APPORTER UNE CORRECTION À CERTAINES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES – RÉSIDENCES DE TOURISME

Au terme de la période de 30 jours prévue aux articles 59.7 et/ou 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), la Commission municipale du Québec n'a reçu aucune demande d'avis de conformité à l'égard de l'un ou l'autre de ces règlements.

Tout intéressé peut en prendre connaissance au Service des affaires juridiques et du greffe, 201, Racine Est, Chicoutimi.

Ces règlements sont réputés conformes et ils sont entrés en vigueur rétroactivement au 9 janvier 2020.

SAGUENAY, le 13 janvier 2020.

L'assistante-greffière de la Ville
ANNIE JEAN

5431572

Ville de Saguenay — Avis public

ARRONDISSEMENT DE CHICOUTIMI
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO ARS-1243

À TOUTES LES PERSONNES HABILES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT SUIVANT :

PROJET DE RÈGLEMENT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONE 38526, RUE NOTRE-DAME À LATERRIÈRE) (ARS-1243 SUITE AU PAE-59).

Le conseil de l'arrondissement de Chicoutimi, suite à l'adoption à la séance du conseil d'arrondissement de Chicoutimi tenue le 1er octobre 2019 d'un projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay (zone 38526, rue Notre-Dame à Laterrière) (ARS-1243 suite au PAE-59), tiendra une assemblée publique de consultation le 21 janvier 2020, à compter de 16 h, dans la salle des délibérations du conseil, 201, rue Racine Est, Chicoutimi, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1).

L'objet de ce projet vise à modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de manière à autoriser l'usage d'habitation unifamiliale et bifamiliale dans une partie de la zone 38526 suite à l'acceptation du PAE-59.

Le projet de règlement vise le périmètre illustré sur le plan joint à l'avis. Un plan détaillé de ces zones et des zones contiguës est disponible pour consultation au Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

Au cours de cette assemblée publique, le président du conseil d'arrondissement ou un autre membre de ce conseil, expliquera le projet de règlement ARS-1243 ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le texte du projet de règlement est disponible pour consultation au Service des affaires juridiques et du greffe situé au 201, Racine Est, Chicoutimi, ou au bureau de l'arrondissement de Chicoutimi, au 150, boulevard Saguenay Est, Chicoutimi, aux heures normales de bureau, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Pour toute information technique veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme situé au 216, rue Racine Est, Chicoutimi (numéro de téléphone suivant : 418-698-3000 poste 3105).

SAGUENAY, le 13 janvier 2020.

L'assistante-greffière de la Ville
ANNIE JEAN

ARS- 1243



5431935

ONTARIO

Fausse alerte d'une centrale nucléaire

Presse canadienne

TORONTO — Une alerte envoyée tôt dimanche matin sur les téléphones de nombreux Ontariens concernant un incident non précisé à la centrale nucléaire de Pickering a été transmise par erreur.

L'alerte a été lancée vers 7 h 30, mais environ 40 minutes plus tard, la société Ontario Power Generation a annoncé sur Twitter qu'il s'agissait d'une erreur.

Une alerte de suivi a été envoyée sur les téléphones près de deux heures après la première alerte.

« Il n'y a aucune situation nucléaire active qui se déroule à la centrale nucléaire de Pickering, pouvait-on lire. L'alerte précédente a été diffusée par erreur. Il n'y a aucun danger pour le public ou l'environnement. Aucune autre action n'est requise. »

L'alerte initiale avertissait les personnes se trouvant à moins de 10 kilomètres de la centrale de l'est de Toronto qu'un incident s'était produit, sans donner de détails. Le message précisait cependant qu'aucune fuite ni trace de radioactivité anormale n'avait été décelée et qu'aucune mesure particulière n'était requise dans l'immédiat.

Le bureau du premier ministre Doug Ford a déclaré qu'il tentait de faire la lumière sur ce cafouillage.

Le maire de Pickering, Dave Ryan, a réclamé une enquête approfondie sur cette erreur.

« Comme beaucoup d'entre vous, j'ai été très troublé en recevant cette alerte d'urgence ce matin. Bien que je sois soulagé qu'il n'y ait pas eu d'urgence réelle, je suis contrarié qu'une telle erreur se soit produite. J'ai parlé (au gouvernement provincial) et je demande qu'une enquête complète soit menée », a écrit M. Ryan sur Twitter.

La vérificatrice générale de l'Ontario avait souligné des problèmes liés à la gestion des urgences en Ontario dans son rapport annuel de 2017. Bonnie Lysyk avait alors estimé que les programmes provinciaux de gestion des urgences devaient être mieux supervisés et coordonnés.

L'Ontario n'a pas de système coordonné de transmission de l'information dans les situations d'urgence, a écrit la vérificatrice. La province a tenté d'en implanter un en 2009, mais a mis fin au projet six ans plus tard, « après avoir dépensé environ 7,5 millions de dollars sans qu'il ne soit jamais mis en service », selon Mme Lysyk.

La centrale de Pickering est en activité depuis 1971 et devait être déclassée cette année, mais l'ancien gouvernement libéral et l'actuel gouvernement progressiste-conservateur se sont engagés à la garder ouverte jusqu'en 2024.

AVIS DE DÉCÈS

RIVARD (Mme Aline Côté)



Est décédée paisiblement, entourée de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Centre d'hébergement de Roberval, le 11 janvier 2020, à l'âge de 96 ans et 8 mois, Mme Aline Côté, épouse de feu M. Fernand Rivard, demeurant à Saint-Félicien. Elle était la fille de feu M. Leufroid Côté et de feu Mme Louisia Jobin. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
961, boulevard Sacré-Coeur
Saint-Félicien

le jeudi 16 janvier 2020 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 12 h 30. Les funérailles auront lieu le vendredi 17 janvier 2020 à 14 h 30 à l'église de Saint-Félicien et l'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Félicien à une date ultérieure.

Elle laisse ses enfants: Clément (Cécile Simard), feu Lucie (Claude Dallaire), Pierrette (Armand Paquette), Diane (Yvan Girard), Marc-André (Jasmine Tremblay), Lise (Réjean Thibault), Alain (Sylvie Rioux), Roger (Sylvie Dallaire) et Suzanne (Guy Dumais); ses petits-enfants: Nancy, Susie, feu Nathalie, Michelle, Daniel, Isabelle, Claudia, Éric, Dany, Steeve, Carl, Caroline, feu Marie, Alexandre, Sébastien, Marjorie, Robert, Stéphanie, Véronique, feu Benoît, Sophie, Jessica, Roxanne et Jérôme ainsi que ses 28 arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de: Rolande (feu Edmond Bergeron), feu Martial (feu Jeannette Boutin), feu Léopold (feu Thérèse Gravel), Normand (Angéla Langlais), feu Marie-Joseph, Thérèsa (feu Héliodore Langlais), Ghislaine (Russel Morin), feu Jacqueline (Bertrand Talbot) et feu Gilles; la belle-soeur de: feu Joseph Rivard (feu Rose-Alma Vallée, feu Lauréat Naud), feu Léon Rivard (feu Hermaine Boily), feu Adrien Rivard (feu Fernande Lavoie), feu Jeannette Rivard (feu Alfred Bouchard, feu François Tremblay), feu Alberta Rivard (feu François-Xavier Ménard), feu Philippe Rivard, feu Marie-Alice Rivard (feu Charles Paré), feu Léonce Rivard, feu Raymond-Marie Rivard (feu Gilberte Lavoie) et feu Gérard Rivard (Henriette Morin). Également, elle laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Domaine-du-Roy, 450, rue Brassard, Roberval, Québec, G8H 1B9, (418) 275-5747.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour information : (418) 679-3333, télécopieur : (418) 679-1688
Courriel : mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (Mme Marie-Ange Girard)



Est décédée paisiblement, entourée de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Centre d'hébergement de Roberval, le 11 janvier 2020, à l'aube de ses 100 ans, Mme Marie-Ange Girard, épouse de feu M. Émile Tremblay, demeurant à Saint-Félicien. Elle était la fille de feu M. Joseph Girard et de feu Mme Alvine Lepage. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
961, boulevard Sacré-Coeur
Saint-Félicien

le mardi 14 janvier 2020 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le mercredi 15 janvier 2020 à 10 h 30 à l'église de Saint-Félicien et l'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Félicien à une date ultérieure.

Elle laisse ses enfants: Monique (feu Jean-Yves Girard), Yvon (Colombe Simard), Ghislain (Régine Fraser), Clermont (Nicole Fournier), Réjean (Lina Michaud), Marc-Henri, Suzanne (Rock Marceau), Céline (Raoul Bonneau), Francine (Christian Girard), Lise (Roger Méroz), Yves (Marlène Dubé) et Sylvain (Cynthia Vallée-Langevin); ses 27 petits-enfants ainsi que ses 26 arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de: feu Cécile (feu Cyril Gaudreault), feu Roland (feu Aline Tremblay), feu René (feu Béatrice Tremblay), feu Louis-Henri (feu Yvette Guay), feu Aline (feu Émile Guay), Rita (feu Emmanuel Côté), feu Benoit (Georgette Guay), Émilienne (feu Magela Caron) et Jacqueline (feu Maurice Poirier, Raymond Coulombe); la belle-soeur de: feu Amarilise Tremblay (feu Thomas-Louis Brassard), feu Simone Tremblay (feu Paul Harvey), feu Raoul Tremblay, feu Yvonne Tremblay (feu Johnny Tremblay), feu Alvine Tremblay, feu Marie Tremblay (feu Marcellin Côté) et feu Clara Tremblay (feu Edgar Dallaire). Également, elle laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation Le Havre du Lac-Saint-Jean, 923, rue McNicoll, Roberval, Québec, G8H 1X2, (418) 275-8121, http://www.havredulacstjean.com

Maison Marc Leclerc ltée

Pour information : (418) 679-3333, télécopieur : (418) 679-1688
Courriel : mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

CÔTÉ (Mme Georgette Guénard)



Est décédée paisiblement, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Roberval, le 10 janvier 2020, à l'âge de 91 ans et 6 mois, Mme Georgette Guénard, épouse de feu M. Laval Côté, demeurant à Roberval. Elle était la fille de feu M. Georges Guénard et de feu Mme Irma Tanguay. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le lundi 13 janvier 2020 de 19 h à 22 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Le service funéraire aura lieu le mardi 14 janvier 2020 à 10 h 30 à la chapelle du Complexe funéraire. Par la suite, elle sera confiée au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au cimetière de Roberval à une date ultérieure.

Elle laisse ses enfants: Gilles, Alain (feu Maude Bonneau), Denis (Michèle Gendron), Martin (Marlène Lauzier), Céline, Sylvie, Johanne (Guy Privé), Louise (Mario Lauzier), Pierre (Valérie Larouche) et Steeve (Mélanie Dion); ses petits-enfants: Isabelle et Sébastien Côté, Nadine et Sylvain Côté, feu Manon, feu Dominic et feu Patricia Côté, Marc Bonneau, François et Véronique Bonneau, Patrick et Jean-François Privé, Caroline et Chantale Lauzier, Gabrielle, Guillaume et Ariane Côté, Rebecca et Sarah-Jade Côté ainsi que ses 15 arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de: feu Raymond (Lucette Parent), Yvonette (feu Simon Miousse), feu Judes, Lise (Jean-Guy Guay) et Diane (feu Denis Guay); la belle-soeur de: feu Bella Côté (feu René Racine), feu Léonce Côté (feu Marie-Rose Miousse), feu Louis-Georges Côté (Marie Tremblay), feu Carmelle Côté (feu Léger Tanguay), feu Georgette Côté (Florent Desbiens), feu Camil Côté (feu Irène Dubois), Monique Côté (feu Marcel Lesage, feu Charles Fortin), Claudette Côté (feu Claude Lajoie, feu Jean-Marie Guay) et Guy Côté (Rachelle Courtois). Également, elle laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation Le Havre du Lac-Saint-Jean, 923, rue McNicoll, Roberval, Québec, G8H 1X2, (418) 275-8121 http://www.havredulacstjean.com/

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

DUCHESNE (M. Gaston)



Le 9 janvier 2020, est décédé au Jardin de MesAnges, à l'âge de 67 ans et 10 mois, M. Gaston Duchesne, conjoint de Mme Annie Gagnon, demeurant à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Il était le fils de feu M. Adrien Duchesne et de feu dame Marie-Laure Simard.

La famille recevra les condoléances le lundi 13 janvier 2020 de 19 h à 22 h et le mardi 14 janvier 2020 à compter de 13 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
410, rue Turgeon
Hébertville

La célébration du dernier adieu aura lieu le mardi 14 janvier 2020 à 16 h à la Résidence Funéraire Lac St-Jean d'Hébertville.

M. Duchesne a été confié au crématorium et ses cendres seront déposées ultérieurement au cimetière Ste-Croix de Lac-à-la-Croix.

Il laisse dans le deuil sa conjointe Mme Annie Gagnon et les enfants de celle-ci: Kim (Patrick Tremblay) et Fanny. Il était le frère de Martin Duchesne (Jeanne Fortin).

Il laisse également dans le deuil son filleul Xavier; ses neveux et nièces: Danny (Stéphanie Guérin), Patrice (Julie Gagné), Guillaume (Audrey Maltais); ses petits-neveux: Loïc, Nolan, Mathis, Thomas et sa petite-nièce Britany ainsi que de nombreux parents et amis.

M. Duchesne était propriétaire des Autobus Duchesne de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à Soli-Can Lac-St-Jean Est, 1540, boulevard Auger Ouest, Alma, G8C 1H8. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons.

Pour rendre hommage à M. Gaston Duchesne, visitez le site www.residencefunerairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

HOCKEY

Shero quitte ses fonctions de directeur général des Devils

Ray Shero a quitté ses fonctions de directeur général des Devils du New Jersey. L'équipe a annoncé par voie de communiqué dimanche après-midi que les deux partis avaient choisi de prendre des chemins différents et qu'ils avaient pris cette décision d'un commun accord. « Ray est un dirigeant hockey talentueux et j'ai confiance qu'il aura du succès dans le futur. Cependant, lui et moi en sommes venus à la conclusion que les Devils avaient besoin de prendre une nouvelle direction et que ce changement était dans le meilleur intérêt du club », a déclaré dans un communiqué Josh Harris, propriétaire de l'équipe. Tom Fitzgerald occupera le poste de Shero par intérim et il recevra l'aide de Martin Brodeur, qui agira à titre de conseiller aux opérations hockey. L'ancien gardien étoile était revenu dans le giron de l'organisation, mais dans le domaine des affaires. Les Devils ont soutenu qu'ils entameraient un processus d'embauche formel dans les semaines et les mois à venir. Shero était en poste avec les Devils depuis 2015. Dans les dernières semaines, il a notamment échangé Taylor Hall et a congédié l'entraîneur-chef John Hynes. « Nous sommes très optimistes en ce qui attrait le futur de l'équipe et nous avons la conviction que notre organisation regorge de talent », a ajouté Harris.

PRESSE CANADIENNE

Oilers d'Edmonton: Zack Kassian convoqué pour une audience

L'attaquant Zack Kassian des Oilers d'Edmonton a été convoqué à une audience, lundi, à la suite d'un incident impliquant Matthew Tkachuk, des Flames de Calgary, lors du match de samedi soir. Le département de la sécurité des joueurs de la LNH en a fait l'annonce par le biais de son compte Twitter dimanche. Kassian a mal accepté une mise en échec de Tkachuk en deuxième période du match que les Oilers ont perdu 4-3. Il s'est précipité vers Tkachuk, s'est débarrassé de ses gants, a donné plusieurs coups de poing à l'attaquant des Flames et l'a renversé sur la glace en deux occasions. Pour son geste, l'ancien du Canadien a écopé une double mineure pour rudesse et une punition pour inconduite. Tkachuk n'a pas été réprimandé. Âgé de 28 ans, Kassian totalise 13 buts, 15 aides et 64 minutes de punition en 44 matchs avec les Oilers cette saison. Leur prochain match aura lieu mardi, à domicile, contre les Predators de Nashville. Ils accueilleront les Flames le 29 janvier. **PRESSE CANADIENNE**

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Boston	46	27	8	5	6	27	154	119	65	15-2-4-5	12-6-1-1	6-1-2-1	G-3
Tampa Bay	45	27	14	4	0	26	162	130	58	14-7-2-0	13-7-2-0	9-1-0-0	P-1
Toronto	46	24	16	3	3	23	166	153	54	11-5-3-3	13-11-0-0	6-2-1-1	P-3

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	46	30	11	3	2	27	164	138	65	13-5-2-2	17-6-1-0	5-5-0-0	P-2
Pittsburgh	45	28	12	5	0	25	154	122	61	16-5-3-0	12-7-2-0	7-2-1-0	G-3
N.Y. Islanders	43	27	12	3	1	24	122	111	58	14-5-2-1	13-7-1-0	4-4-1-1	P-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Caroline	45	27	16	2	0	25	150	123	56	15-8-0-0	12-8-2-0	5-5-0-0	G-3
Floride	45	24	16	2	3	21	166	152	53	15-8-2-0	9-8-0-3	6-4-0-0	G-2
Philadelphie	45	23	16	1	5	19	140	137	52	14-3-0-4	9-13-1-1	4-5-1-0	P-1
Columbus	46	22	16	6	2	22	121	124	52	12-9-1-1	10-7-5-1	6-2-1-1	G-1
Buffalo	46	20	19	6	1	19	136	147	47	13-6-2-1	7-13-4-0	4-6-0-0	G-1
N.Y. Rangers	44	21	19	2	2	21	146	149	46	12-8-1-1	9-11-1-1	5-5-0-0	P-1
Montréal	46	19	20	6	1	17	143	148	45	8-11-4-0	11-9-2-1	2-7-1-0	G-1
New Jersey	45	17	21	3	4	15	120	156	41	7-9-3-4	10-12-0-0	6-2-2-0	G-2
Ottawa	45	16	22	4	3	16	121	154	39	11-7-2-1	5-15-2-2	2-4-2-2	P-7
Detroit	46	12	31	2	1	11	100	175	27	8-15-1-0	4-16-1-1	3-7-0-0	P-1

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
St. Louis	46	29	10	4	3	29	148	124	65	16-4-1-2	13-6-3-1	7-2-1-0	G-3
Dallas	45	26	15	2	2	24	121	107	56	15-6-1-1	11-9-1-1	7-3-0-0	P-1
Colorado	45	25	15	4	1	25	162	134	55	11-7-3-0	14-8-1-1	3-5-1-1	P-3

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Calgary	47	25	17	5	0	21	131	139	55	13-7-3-0	12-10-2-0	7-3-0-0	G-5
Arizona	48	25	18	2	3	20	136	125	55	11-10-0-2	14-8-2-1	4-5-0-1	P-3
Vancouver	46	25	17	3	1	22	155	143	54	14-5-2-1	11-12-1-0	8-2-0-0	G-2

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Vegas	48	24	18	6	0	21	149	145	54	14-10-3-0	10-8-3-0	5-5-0-0	P-3
Edmonton	47	24	18	4	1	22	144	148	53	10-8-3-0	14-10-1-1	5-4-1-0	P-1
Winnipeg	46	24	18	3	1	21	141	140	52	10-10-1-1	14-8-2-0	3-5-2-0	P-2
Nashville	44	21	16	4	3	20	150	145	49	10-8-3-1	11-8-1-2	5-4-0-1	G-2
Minnesota	45	20	19	4	2	19	135	150	46	11-5-2-2	9-14-2-0	4-5-0-1	P-3
Chicago	46	20	20	2	4	18	134	150	46	11-11-1-2	9-9-1-2	6-4-0-0	G-1
San Jose	47	21	22	3	1	19	126	153	46	13-11-1-0	8-11-2-1	5-3-2-0	G-2
Los Angeles	47	18	25	3	1	18	118	146	40	11-10-1-0	7-15-2-1	3-7-0-0	P-1
Anaheim	45	17	23	4	1	13	115	143	39	11-9-3-0	6-14-1-1	3-6-1-0	P-3

LNH

Samedi 11 janvier
Vancouver 6 Buffalo 3
Los Angeles 0 Caroline 2
Boston 3 N.Y. Islanders 2 (P)
Tampa Bay 1 Philadelphie 0
Montréal 2 Ottawa 1 (P)
New Jersey 5 Washington 1
N.Y. Rangers 2 St. Louis 5
Anaheim 2 Chicago 4
Columbus 3 Vegas 0
Edmonton 3 Calgary 4
Dallas 1 San Jose 2
Dimanche 12 janvier
Nashville 1 Winnipeg 0
Vancouver 4 Minnesota 1
Buffalo 5 Detroit 1
Pittsburgh 4 Arizona 3 (F)
Tampa Bay 1 New Jersey 3
Toronto 4 Floride 8
Lundi 13 janvier
Calgary à Montréal, 19h.
Boston à Philadelphie, 19h.
N.Y. Islanders à N.Y. Rangers, 19h.
Caroline à Washington, 19h.
Anaheim à St. Louis, 20h.
Mardi 14 janvier
Vegas à Buffalo, 19h.
Los Angeles à Tampa Bay, 19h.
Minnesota à Pittsburgh, 19h.
New Jersey à Toronto, 19h.
Boston à Columbus, 19h.
Detroit à N.Y. Islanders, 19h.
Chicago à Ottawa, 19h30.
Vancouver à Winnipeg, 20h.
Nashville à Edmonton, 21h.
Dallas au Colorado, 21h.
San Jose en Arizona, 21h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 12 janvier.

	B	A	Pts
McDavid, Edm	25	46	71
Draisaitl, Edm	25	45	70
Mackinnon, Col	27	39	66
Pastrnak, Bos	35	30	65
Panarin, NYR	24	38	62
Marchand, Bos	20	42	62
Huberdeau, Flo	17	42	59
Eichel, Buf	27	31	58
Kane, Chi	24	33	57
Carlson, Was	13	42	55
Matthews, Tor	31	23	54
Scheifele, Win	22	29	51
Kucherov, TB	17	32	49
Pettersson, Van	20	27	47
Perron, STL	20	26	46
Josi, Nas	14	32	46
Barkov, Flo	13	33	46
Pacioretty, Vegas	20	25	45
Connor, Win	22	22	44
Stamkos, TB	17	27	44
Guentzel, Pit	20	23	43
Boeser, Van	16	27	43
Stone, Vegas	16	27	43
Teravainen, Car	9	34	43
Ovechkin, Was	26	16	42
Svechnikov, Car	18	24	42
Miller, Van	16	26	42
Kuznetsov, Was	16	26	42
Malkin, Pit	13	29	42
Marner, Tor	11	31	42
Laine, Win	15	26	41
Strome, NYR	12	29	41

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 12 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Tatar	46	16	23	39
Domi	46	12	21	33
Gallagher	41	15	17	32
Weber	46	12	20	32
Danault	46	11	20	31
Suzuki	46	9	18	27
Petry	46	6	21	27
Lehkonen	46	10	12	22
Armia	35	12	9	21
Chiarot	44	7	8	15
Drouin	19	7	8	15
Cousins	40	5	8	13
Kovalchuk	21	4	9	13
Mete	36	4	5	9
Scandella	36	3	6	9
Thompson	46	2	7	9
Kotkaniemi	31	6	2	8
Weal	36	4	3	7
Byron	19	1	3	4
Kulak	33	0	4	4
Fleury	39	1	0	1
Hudon	9	0	1	1
Folin	5	0	1	1

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	1716	4	107	1		2,95	,904
Primeau	1	1	0	5	0	2,52	,931
Kinkaid	1	1	3	24	0	4,24	,875
Lindgren	0	2	0	6	0	3,08	,908

HOCKEY

COLLÉGIAL

Nord-Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St. Lawrence	25	15	7	3	0	109	80	33
Thetford	25	15	9	0	1	90	70	31
Ste-Foy	27	11	11	1	4	82	100	27
Alma	23	10	11	1	1	69	87	22

Centre-du-Québec

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lennoxville	26	19	5	2	0	119	69	40
Sorel-Tracy	26	13	10	2	1	86	82	29
St-Hyacinthe	24	12	7	4	1	86	79	29
Laflèche	26	11	11	3	1	64	82	26

Sud-Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Laurent	26	19	7	0	0	112	77	38
A.-Laurendeau	24	15	7	1	1	92	74	32
Lionel-Groulx	25	6	16	2	1	54	108	15
Abitibi-T.	25	5	17	2	1	56	111	13

Vendredi 10 janvier
Laflèche 3 Sorel-Tracy 2 (P)
St-Laurent 5 Lennoxville 7
Thetford 1 Ste-Foy 4
Samedi 11 janvier
Abitibi 2 St. Lawrence 8
St-Hyacinthe à Alma (remis)
Lennoxville à A.-Laurendeau (remis)
Dimanche 12 janvier
Abitibi 2 St-Laurent 6
Thetford à Alma (remis)
Laflèche à A.-Laurendeau (remis)
L.-Groulx à St.Lawrence (remis)
St-Hyacinthe à Sorel (remis)

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 12 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Duclair	44	21	11	32
Pageau	45	19	11	30
Tkachuk	45	14	11	25
Ennis	45	11	14	25
Brown	45	7	18	25
Chabot	45	4	21	25
Tierney	45	6	16	22
Namestnikov	42	8	10	18
Borowiecki	43	5	11	16
Paul	38	6	7	13
White	38	4	8	12
Anisimov	27	8	2	10
Hainsey	38	1	7	8
Brown	23	1	7	8
Zaitsev	32	0	8	8
Demelo	35	0	6	6
Chlapik	20	2	3	5
Reilly	18	0	5	5
Ryan	16	1	3	4
Brannstrom	31	0	4	4
Sabourin	14	1	2	3
Batherson	6	1	1	2
Englund	12	0	2	2
Jaros	6	0	2	2
Beaudin	22	0	1	1
Anderson	21	0	1	1

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Nilsson	9	9	2	58	0	3,18	,908
Anderson	6	11	1	61	0	3,27	,897
Hogberg	1	2	4	25	0	3,02	,901

HOCKEY

JUNIOR AAA

Division 91.9 Sports

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Longueuil	32	25	6	0	1	179	75	51
Princeville	33	23	5	1	4	184	129	51
Côte du Sud	34	19	13	2	0	138	132	40
Granby	34	15	16	3	0	140	162	33
Chambly	34	13	19	2	0	130	173	28
St-Gabriel	34	7	25	1	1	118	202	16

Division Trevi

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Valleyfield	35	26	7	2	0	170	94	54
Terrebonne	32	21	10	0	1	158	106	43
St-Jérôme	33	21	11	1	0	153	99	43
Gatineau	34	11	21	2	0	120	173	24
Montréal-Est	31	11	19	1	0	112	157	23
West Island	32	7	24	0	1	93	193	15

Vendredi 10 janvier
St-Jérôme 5 Côte du Sud 2
Longueuil 8 Granby 4
St-Gabriel 6 Princeville 8
Mercredi 15 janvier
Gatineau à St-Jérôme, 19h.
Longueuil à St-Gabriel, 20h.
Jeudi 16 janvier
Terrebonne à Valleyfield, 19h30.
Vendredi 17 janvier
Chambly à Côte du Sud, 19h30.
St-Jérôme à Montréal-Est, 19h30.
Princeville à Granby, 19h45.
Dimanche 19 janvier
Montréal-Est à Côte Sud, 14h.
St-Gabriel à West Island, 15h45.
Princeville à Longueuil, 16h.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Chicoutimi	41	30	7	4	0	164	115	64
Rimouski	43	23	13	3	4	163	131	53
B.-Comeau	41	19	17	4	1	130	135	43
Québec	42	17	23	1	1	131	169	36

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
B.-Boisbriand	42	23	16	2	1	149	148	49
R.-Noranda	42	20	19	2	1	125	148	43
Val-d'Or	41	18	17	5	1	140	153	42
Gatineau	39	14	22	3	0	123	144	31

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Moncton	40	28	12	0	0	162	107	56
Cap-Breton	41	24	14	2	1	168	131	51
Charlottetown	44	23	16	5	0	132	133	51
St-Jean	43	21	21	1	0	150	179	43
Halifax	40	16	21	2	1	115	153	35
A.-Bathurst	41	7	27	3	4	103	169	21

SECTION CENTRE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sherbrooke	42	32	6	3	1	176	102	68
Drummondville	41	25	16	0	0	149	136	50
Shawinigan	41	19	22	0	0	141	153	38
Victoriaville	42	14	20	5	3	122	137	36

Vendredi 10 janvier
B.-Comeau 5 A.-Bathurst 1
Chicoutimi 8 Halifax 3
Saint-Jean 2 Cap-Breton 8
Val-d'Or 1 Sherbrooke 3
Shawinigan 4 Victoriaville 3 (P)
Drummondville 1 B.-Boisbriand 4
Samedi 11 janvier
Val-d'Or 4 Québec 5 (F)
R.-Noranda 0 Rimouski 3
Chicoutimi 8 Charlottetown 2
B.-Comeau 5 Moncton 2
Victoriaville 0 Gatineau 4
Dimanche 12 janvier
B.-Comeau 0 Saint-Jean 3
Charlottetown 7 Halifax 2
Chicoutimi 3 A.-Bathurst 2
R.-Noranda 2 Rimouski 0
Québec 2 Sherbrooke 3 (P)
Cap-Breton 1 Moncton 4
Shawinigan 2 Drummondville 5
B.-Boisbriand 0 Gatineau 4
Vendredi 17 janvier
Saint-Jean à Moncton, 18h.
Cap-Breton à Charlottetown, 18h30.
Halifax à Victoriaville, 19h.
Shawinigan à Chicoutimi, 19h30.
A.-Bathurst à Rimouski, 19h30.
Québec à R.-Noranda, 19h30.
Val-d'Or à Gatineau, 19h30.
Sherbrooke à Drummondville, 19h30.
Samedi 18 janvier
Victoriaville à B.-Boisbriand, 15h.
Shawinigan à B.-Comeau, 16h.
Rimouski à A.-Bathurst, 18h.
Halifax à Sherbrooke, 18h.
Cap-Breton à Charlottetown, 18h.
Moncton à Saint-Jean, 18h.
Québec à R.-Noranda, 19h.

MARQUEURS

NOTE:en date du 12 janvier.

	MJ	B	A	Pts
Lafrenière, Rimouski	33	24	49	73
Paré, Rimouski	42	33	36	69
Sokolov, C.-B.	32	29	28	57
Francis, C.-B.	39	17	37	54
Khovanov, Moncton	26	20	33	53
Simoneau, Drumm.	39	20	33	53
Pelletier, Moncton	32	18	35	53
Abramov, Victoriaville	42	27	24	51
Bourque, Shaw.	39	22	29	51
Beaucage, R.-N.	41	30	20	50
Robert, Sherbrooke	26	18	32	50
Boudrias, C.-B.	37	24	25	49
Voyer, Sherbrooke	41	25	23	48
Harvey-Pinard, Chi.	40	22	26	48
Henman, B.-B.	41	14	34	48
Lavoie, Chicoutimi	32	19	28	47
Houde, Chicoutimi	40	18	29	47
Groulx, Moncton	30	18	28	46
Guay, Rimouski	43	18	28	46
Trépanier, Shaw.	36	23	21	44
Bibeau, Chicoutimi	40	19	25	44
Lavoie, Halifax	30	18	26	44
Roy, Sherbrooke	39	24	19	43
Légaré, B.-Comeau	38	21	22	43
Zavgorodniy, Rimouski	23	16	27	43

LNAH

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Thet. Mines	23	17	5	0	1	93	70	35
Laval	22	14	5	2	1	114	95	31
Riv.-du-Loup	22	11	8	2	1	85	84	25
Sorel-Tracy	22	12	9	0	1	70	75	25
Jonquière	22	7	10	4	1	83	102	19
St-Georges	23	6	13	1	3	75	94	16

Samedi 4 janvier
Sorel-Tracy 2 Jonquière 3
Riv.-du-Loup 5 St-Georges 2
Vendredi 10 janvier
Riv.-du-Loup 2 Thet. Mines 3 (P)
Sorel-Tracy 2 St-Georges 1 (P)
Laval 5 Jonquière 6 (P)
Samedi 11 janvier
Thet. Mines 4 Sorel-Tracy 2
Jeudi 16 janvier
Riv.-du-Loup à St-Georges, 20h.
Jonquière à Sorel-Tracy, 20h.

LIGUE AMÉRICAINE

ASSOCIATION DE L'EST

Section Atlantique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Hartford	39	23	9	2	5	108	98	53
Hershey	39	23	11	2	3	109	97	51
Providence	40	22	15	1	2	126	106	47
Springfield	41	21	18	2	0	125	117	44
Charlotte	37	20	14	3	0	116	99	43
Scranton	39	18	15	3	3	102	119	42
Lehigh Valley	39	15	19	1	4	88	110	35
Bridgeport	41	14	22	4	1	92	133	33

Section Nord

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Utica	39	22	13	2	2	135	118	48
Rochester	37	21	11	2	3	115	96	47
Belleville	38	22	13	2	1	141	121	47
Toronto	38	21	14	2	1	126	117	45
Laval	40	20	16	3	1	119	120	44
Syracuse	38	18	16	2	2	130	135	40
Cleveland	38	17	18	1	2	103	107	37
Binghamton	37	16	17	4	0	103	121	36

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Milwaukee	39	26	7	4	2	129	87	58
Iowa	39	21	13	3	2	119	116	47
Chicago	40	19	17	3	1	100	113	42
Rockford	37	18	17	1	1	100	111	38
Texas	38	17	17	2	2	109	121	38
Grand Rapids	40	17	19	2	2	114	132	38
Manitoba	40	18	22	0	0	109	127	36
San Antonio	39	13	17	5	4	110	126	35

Section Pacifique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Tucson	35	26	8	1	0	134	91	53
Stockton	35	23	7	2	3	137	100	51
Colorado	34	19	11	3	1	112	97	42
Bakersfield	35	16	14	4	1	108	123	37
Ontario	38	16	18	3	1	96	147	36
San Diego	33	14	15	2	2	106	103	32
San Jose	34	12	20	0	2	110	123	26

Samedi 11 janvier
Tucson 4 Colorado 2
Rockford 1 Milwaukee 2 (P)
Stockton 2 San Jose 0
Cleveland 2 Hershey 4
Charlotte 5 Bridgeport 2
Rochester 4 Syracuse 5
Belleville 4 Utica 0
Manitoba 2 Grand Rapids 6
Laval 0 Lehigh Valley 2
Hartford 0 W./B. Scranton 3
Providence 5 Springfield 2
Toronto 3 Texas 5
Chicago 4 San Antonio 2
Iowa 2 Bakersfield 5
Ontario 1 San Diego 6
Dimanche 12 janvier
Laval 4 Bridgeport 6
Cleveland 0 Lehigh Valley 2
Springfield 3 Providence 5
Syracuse 5 Binghamton 6 (F)
Toronto 6 San Antonio 1
Stockton 2 San Jose 1
Lundi 13 janvier
Belleville à Manitoba, 20h.

UNIVERSITAIRE

Division Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Carleton	22	18	3	1	0	78	52	37
UQTR	22	15	5	1	1	80	56	32
Ottawa	21	14	5	1	1	75	60	30
McGill	19	12	6	1	0	61	47	25
Concordia	20	7	8	5	0	63	72	19
Ontario Tech	21	8	10	3	0	52	58	19
Queen's	20	8	11	0	1	50	60	17
Nipissing	22	7	12	1	2	61	80	17
RMC	22	7	14	1	0	64	98	15
Laurentienne	21	5	14	1	1	56	89	12

Division Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Toronto	20	17	2	1	0	97	49	35
Ryerson	21	14	5	1	1	72	61	30
Windsor	20	13	5	0	2	65	45	28
Guelph	21	11	5	4	1	91	75	27
Brock	21	12	8	1	0	67	62	25
Lakehead	20	10	8	2	0	65	75	22
Waterloo	20	9	10	1	0	57	80	19
Laurier	21	8	10	2	1	67	65	19
Western	19	7	9	3	0	70	81	17
York	21	5	15	1	0	52	78	11

Vendredi 10 janvier
Concordia 2 McGill 3 (P)
Lakehead 5 York 2
Western 3 Laurier 7
Ontario Tech 3 Nipissing 2
Carleton 4 Queen's 1
Samedi 11 janvier
Waterloo 2 Windsor 1 (F)
UQTR 1 Ottawa 5
Brock 4 Western 2
Ryerson 1 Laurier 3
Lakehead 3 York 2
RMC 3 Laurentienne 5
Carleton 4 Concordia 3 (P)
Toronto 8 Guelph 2
Dimanche 12 janvier
RMC 4 Laurentienne 5 (P)
UQTR 4 Ottawa 1
McGill 2 Ontario Tech 1
Queen's 3 Nipissing 2
Mercredi 15 janvier
Concordia à UQTR, 19h.
Jeudi 16 janvier
Guelph à Brock, 19h15.

FOOTBALL

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-N.-Angleterre	12	4	0	,750	420	225
x-Buffalo	10	6	0	,625	314	259
N.Y. Jets	7	9	0	,438	276	359
Miami	5	11	0	,313	306	494

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Baltimore	14	2	0	,875	531	282
Pittsburgh	8	8	0	,500	289	303
Cleveland	6	10	0	,375	335	393
Cincinnati	2	14	0	,125	279	420

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Houston	10	6	0	,625	378	385
x-Tennessee	9	7	0	,563	402	331
Indianapolis	7	9	0	,438	361	373
Jacksonville	6	10	0	,375	300	397

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Kansas City	12	4	0	,750	451	308
Denver	7	9	0	,438	282	316
Oakland	7	9	0	,438	313	419
L.A. Chargers	5	11	0	,313	337	345

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Philadelphie	9	7	0	,563	385	354
Dallas	8	8	0	,500	434	321
N.Y. Giants	4	12	0	,250	341	451
Washington	3	13	0	,188	266	435

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Green Bay	13	3	0	,813	376	313
x-Minnesota	10	6	0	,625	407	303
Chicago	8	8	0	,500	280	298
Detroit	3	12	1	,219	341	423

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-La N.-Orléans	13	3	0	,813	458	341
Atlanta	7	9	0	,438	381	399
Tampa Bay	7	9	0	,438	458	449
Caroline	5	11	0	,313	340	470

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-San Francisco	13	3	0	,813	479	310
x-Seattle	11	5	0	,688	405	398
L.A. Rams	9	7	0	,563	394	364
Arizona	5	10	1	,344	361	442

1er TOUR ÉLIMINATOIRE
Samedi 4 janvier
Buffalo 19 Houston 22 (P)
Tennessee 20 N.-Angleterre 13
Dimanche 5 janvier
Minneosta 26 N.-Orléans 20 (P)
Seattle 17 Philadelphie 9
FINALES DE DIVISIONS
Samedi 11 janvier
Minnesota 10 San Francisco 27
Tennessee 28 Baltimore 12
Dimanche 12 janvier
Houston 31 Kansas City 51
Seattle 23 Green Bay 28
FINALES D'ASSOCIATIONS
**Dimanche

LES TEXANS S'INCLINENT 51-31

Les Chiefs s'offrent une bonne frousse

Associated Press

KANSAS CITY, Mo. — Les Chiefs de Kansas City ont eu la frousse, mais se sont qualifiés pour le match de Championnat de ligue Américaine pour une deuxième année de suite.

Tirant de l'arrière 24-0 au début du deuxième quart, Patrick Mahomes et le reste de l'attaque des Chiefs se sont retroussé les manches et ont complété la plus grande remontée de l'histoire du club en inscrivant 41 points sans riposte pour finalement vaincre les Texans de Houston 51-31, dimanche après-midi.

Mahomes a lancé cinq passes de touché et a amassé des gains aériens de 321 verges et Travis Kelce et Damien Williams ont atteint la zone payante à trois reprises chacun pour aider les Chiefs à l'emporter.

« Nous n'avons pas commencé comme nous l'aurions voulu, mais tout ce que nous voulions c'était de faire quelque chose de spécial, a déclaré Mahomes. Tout le monde compte déjà sur nous, alors nous avons continué de nous battre et nous avons pris ça un jeu à la fois. Nous avons finalement trouvé notre rythme. Évidemment, c'est une grosse victoire et nous allons pouvoir disputer le match de championnat à la maison. »

Les Chiefs (13-4), qui se sont inclinés en prolongation devant les Patriots de la Nouvelle-Angleterre l'an dernier, affronteront les Titans du Tennessee dimanche prochain pour obtenir leur billet pour le match du Super Bowl. Les Titans ont surpris Lamar Jackson et les Ravens de Baltimore, samedi soir.

« Nous avons déjà joué contre eux et nous savons que c'est une équipe puissante, a souligné Mahomes à propos des Titans, qui ont battu les Chiefs en novembre. C'est une équipe qui se bat constamment jusqu'à la fin. C'est une équipe qui a le vent dans les voiles en ce moment et qui joue très bien alors nous savons que ça va prendre nos meilleurs efforts. Et, peu importe de la façon, nous devons trouver un moyen de gagner. C'est ce que nous avons fait aujourd'hui, nous avons simplement trouvé un moyen de gagner, peu importe. »

Kelce a récolté 134 verges de gains en 10 attrapées, Williams a inscrit deux majeurs par la course et a attrapé une passe de touché, aidant les Cheifs à signer une septième victoire consécutive.

Pendant ce temps, Deshaun Watson a obtenu 388 verges de gains par la voie des airs et a lancé deux passes de touché et en a inscrit un autre par la course, mais n'a pas été assez héroïque pour parvenir à sortir les Texans du pétrin (11-7) en deuxième demie.

Les Chiefs ont inscrit 28 points d'affilée au deuxième quart pour prendre les devants 28-24 avant la mi-temps. Les Texans ont continué de donner des opportunités à leurs adversaires au troisième quart.

Les Chiefs avaient pourtant donné l'occasion aux Texans de briser leur séquence de quatre défaites au deuxième tour des éliminatoires en début de rencontre.

En défensive, la formation de Kansas City n'a pas bien couvert Kenny Stills lors de la première possession de la rencontre, lui permettant de rejoindre la zone payante rapidement, à la suite d'une course de 54 verges. En attaque, ils ont gaspillé leurs temps d'arrêt et ont échappé plusieurs passes importantes, ne récoltant que 46 verges de gains aériens. Un échappé de Tyreek Hill tout près de la zone des buts a aidé par la suite les Texans à creuser l'écart 21-0.

Mahomes a amorcé la remontée des siens en lançant une courte passe à Williams. Les Texans ont par la suite aidé les Chiefs en feignant un botté à sa propre ligne de 31 verges, mais les locaux n'ont pas mordu et ont repris le ballon pour inscrire rapidement un autre majeur. DeAndre Carte a par la suite échappé un botté, au profit de Darwin Thompson, qui a par la suite permis à Mahomes de repérer Kelce pour inscrire un troisième touché. Une passe de cinq verges a suffi par la suite pour que les Chiefs prennent les devants 28-24.

« C'était un jeu incroyable, a mentionné Mahomes au sujet de Kelce. La première chose que je lui ai dite après c'est qu'il était un vrai monstre. De la façon dont il a lutté, malgré une blessure, et il a continué de faire tous les jeux tout au long du match. »

Williams rapidement creusé l'écart 34-24 au retour de la pause de la mi-temps, grâce à une course d'une verge. La défensive des Chiefs s'est chargée de stopper rapidement les Texans par la suite et Mahomes et sa bande n'ont eu besoin que de six jeux lors de la possession suivante pour prendre une confortable avance de 41-24.

La tentative de relance de Watson, qui a remis le pointage 41-31, n'aura finalement pas empêché les Chiefs de poursuivre leur lancée.



Le quart des Chiefs de Kansas City, Patrick Mahomes, a lancé cinq passes de touché et a amassé des gains aériens de 321 verges, procurant un gain de 51-31 face aux Texans de Houston. — PHOTO AP, ED ZURGA

28-23 CONTRE LES SEAHAWKS

Les Packers tiennent le coup

Associated Press

GREEN BAY, Wis. — Aaron Rodgers a rejoint Davante Adams huit fois pour des gains de 160 verges et Rodgers a lancé deux passes de touché et les Packers de Green Bay ont tenu le coup pour vaincre les Seahawks de Seattle 28-23, dimanche soir, et ainsi se qualifier pour le match de Championnat de la Nationale pour une troisième fois en six ans.

Aaron Jones a amassé 62 verges par la course et a inscrit deux majeurs pour les Packers (14-2), qui affronteront la semaine prochaine les 49ers de San Francisco.

Rodgers a totalisé 243 verges de gains aériens.

Russell Wilson a permis aux Seahawks de venir de l'arrière, alors que son équipe tirait de l'arrière 21-3 à la mi-temps, mais les Packers ont forcé un placement juste avant les deux dernières minutes de jeu en raison d'un sac du quart de Preston Smith.

Wilson a totalisé 277 verges par la voie des airs, mais ce ne fut pas suffisant. La défensive de Green Bay a par la suite limité les Seahawks au quatrième quart pour permettre aux Packers de sortir vainqueurs.



Aaron Rodgers — PHOTO AP, MIKE ROEMER

LA NFL EN BREF...

Titans 28 Ravens 12

BALTIMORE — Les Titans du Tennessee n'ont peur de personne. Ni même de la meilleure équipe de la NFL. Une semaine après avoir dominé les champions en titre du Super Bowl, Derrick Henry a récolté 195 verges par la course et a lancé une passe de touché de trois verges pour aider les Titans à vaincre les Ravens de Baltimore 28-12, samedi soir. Après avoir offert une performance hallucinante la semaine dernière face aux Patriots de la Nouvelle-Angleterre, Henry était invincible face aux Ravens. La défense des Titans a également intercepté deux passes de Lamar Jackson, qui n'a cessé de battre des records dans les dernières semaines de la saison régulière. Le quart des Ravens (14-3) a également perdu un ballon échappé et les Titans (11-7) ont stoppé leurs adversaires à deux reprises alors qu'ils leur manquaient une verge au quatrième essai pour atteindre la zone payante.

49ers 27 Vikings 10

SANTA CLARA, Calif. — Jimmy Garoppolo a lancé une passe de touché lors de la première séquence à l'attaque des 49ers et la défensive s'est chargée du reste pour permettre à la formation de San Francisco de vaincre les Vikings du Minnesota, au deuxième tour éliminatoire, samedi. Les Niners (14-3) ont remporté un premier match éliminatoire en six ans, profitant notamment de deux revirements des Vikings (11-7) en deuxième demie pour inscrire 10 points. Richard Sherman a mis la table pour le second touché au sol de Tevin Coleman en interceptant la passe de Kirk Cousins et l'échappée de Marcus Sherels a mené à un placement qui a permis aux Niners de prendre les devants 27-10 au début du quatrième quart. La formation de San Francisco a empêché les Vikings de capitaliser lors des 27 premières minutes du match.

ASSOCIATED PRESS



Après que Novak Djokovic (à droite) eut battu Raphael Nadal, son coéquipier Viktor Troicki et lui ont remporté leur match de double contre les Espagnols Pablo Carreno Busta et Feliciano Lopez, 6-3, 6-4. — PHOTO AFP, WILLIAM WEST

La coupe ATP à la Serbie grâce à Djokovic

Associated Press

SYDNEY, Australie — Novak Djokovic a vaincu Rafael Nadal, une fois de plus, dans un match qu'il devait gagner pour garder la Serbie dans la lutte. Puis, il est retourné sur le court moins d'une heure plus tard et a combiné ses efforts à ceux de Viktor Troicki, son ami de longue date, pour mettre la main sur la première coupe ATP de l'histoire du tennis masculin.

Dans le pays où le septuple champion des Internationaux d'Australie joue comme s'il s'agissait de sa terre natale loin de sa véritable terre natale, Djokovic a été la figure dominante de ce tournoi inaugural, qui a duré 10 jours et a réuni 24 pays.

« Je n'ai jamais vécu, nulle part, un tel soutien dans mes matchs, et j'ai joué dans les plus gros stades au tennis. C'était quelque chose de différent », a décrit Djokovic, rendant hommage aux milliers de Serbes, dont les chants ont recréé l'atmosphère d'un stade de football.

« Je veux remercier tout le monde pour avoir contribué à cette victoire, sur le court et à l'extérieur. »

Djokovic a défait Nadal 6-2, 7-6 (4) pour créer l'égalité 1-1 en grande finale, après que Roberto Bautista Agut eut battu Dusan Lajovic 7-5, 6-1 dans le premier duel en simple.

EN DOUBLE

Puis, après avoir porté son dossier en carrière à 29-26 contre Nadal, et accentué sa suprématie sur l'Espagnol sur surface dure, Djokovic et Troicki ont fait front commun pour prendre la mesure de Pablo Carreno Busta et Feliciano Lopez, 6-3, 6-4.

« Je vais me souvenir de cette expérience pour le reste de ma vie. Il s'agit de l'un des plus beaux moments de ma carrière, a affirmé Djokovic. J'ai été très fortuné et béni, j'ai connu une extraordinaire carrière au cours des 15 dernières années. Mais de jouer pour une équipe, de jouer pour un pays avec quelques-uns de mes meilleurs amis est quelque chose que vous ne pouvez égaler. C'est trop spécial. »

Selon Djokovic, l'appui de la communauté serbe à Sydney a été « hors du commun ».

« Il y a beaucoup de Serbes à Sydney, a déclaré Djokovic. Si vous voulez organiser une célébration, nous sommes prêts. »

Depuis sa défaite en finale des Internationaux des États-Unis en 2013, Djokovic a gagné ses neuf derniers matchs sur surface dure contre Nadal, et 19 sets consécutifs.

Nadal a décidé de ne pas participer au match de double décisif, invoquant la fatigue et ajoutant qu'il avait confiance en Lopez, un quadruple champion de la Coupe Davis.

« J'ai joué beaucoup de tennis au cours des derniers jours. Mon niveau d'énergie est plus bas que d'habitude, a précisé Nadal. Il s'agit donc d'une décision d'équipe et nous croyons en notre équipe. C'est pourquoi nous avons eu du succès dans le passé. »

PRESSION ACCRUE

En remportant le premier match de simple, l'Espagne a accentué la pression sur Djokovic. Le Serbe n'avait pas concédé un seul duel en simple depuis le début du tournoi, incluant des victoires contre Daniil Medvedev, Kevin Anderson, Gaël Monfils et le Canadien Denis Shapovalov, et a entamé son duel comme si une défaite était hors de question. « J'ai amorcé le match de façon parfaite, sincèrement, a reconnu Djokovic. Tout fonctionnait pour moi. Mon service m'a sorti d'embarras au deuxième set. »

La foule de 10 223 spectateurs à l'aréna Ken-Rosewall était composée de nombreux partisans serbes, qui ont agité leurs drapeaux, chanté « Serbie, Serbie, Serbie » et scandé « Nole », le surnom de Djokovic tout au cours de la finale.

Un peu après 1 h, heure locale, ils acclamaient leurs champions.

CLASSIQUE ASB

Serena met fin à une disette de trois ans

Associated Press

NOUVELLE-ZÉLANDE — L'Américaine Serena Williams a mis fin à une disette de trois ans sur le circuit de tennis féminin après avoir vaincu sa compatriote Jessica Pegula 6-3, 6-4 en finale de la Classique ASB, dimanche à Auckland, en Nouvelle-Zélande.

Williams n'avait pas remporté un tournoi depuis son triomphe en simple aux Internationaux d'Australie de 2017 ni depuis la naissance de sa fille Olympia, qui a assisté à cette victoire depuis les gradins.

Ce triomphe a valu à Williams un chèque de 43 000 $ qu'elle a aussitôt donné pour aider les efforts des services de secours dans leur lutte contre les incendies de forêt qui font rage depuis des mois en Australie.

Ce faisant, elle imite de nombreuses étoiles de son sport, dont Ashleigh Barty, Nick Kyrgios, Novak Djokovic et Maria Sharapova, qui ont tous promis de faire leur part financièrement.

Au départ, Pegula, qui est âgée de 25 ans et qui prenait part à une troisième finale d'un tournoi de la WTA, a mis la pression sur Williams. Au fur et à mesure que le match avançait cependant, Williams est parvenue à s'imposer et signer le 73e triomphe de sa carrière en 98 finales.

Elle a également fait graver son nom sur un trophée que sa sœur Venus a gagné en 2015.

« Ça fait du bien. Ça faisait longtemps, a déclaré Williams. Je pense que vous pouvez voir le soulagement dans mon visage. »

« En Jessica aujourd'hui, j'ai joué contre une adversaire incroyable, a ajouté Williams. Honnêtement, ç'a été un grand match et je n'aurais pas pu affronter une meilleure joueuse en finale. »

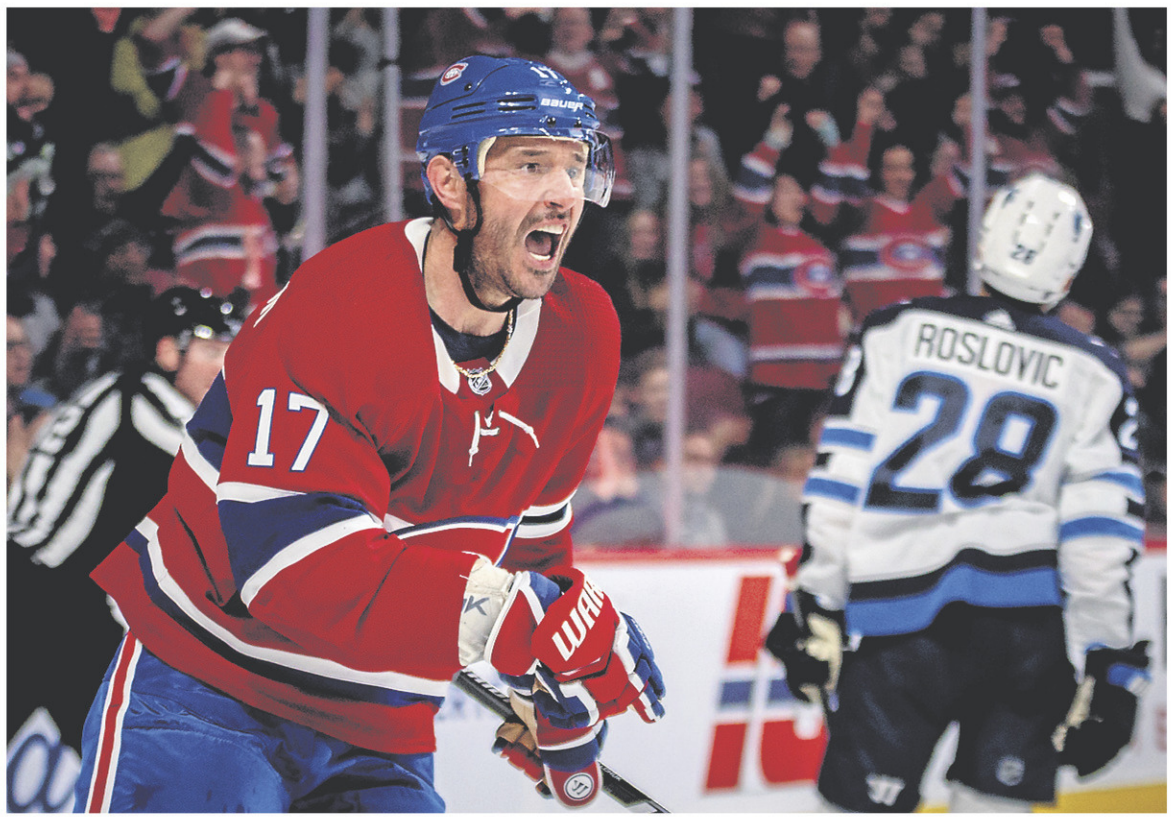
Les trois dernières années ont été marquées de défis pour Williams, qui tentait de conjuguer les exigences du tennis compétitif à son rôle de mère. Il semble, toutefois, qu'elle ait atteint un tournant pendant une semaine exigeante, durant laquelle elle a joué en simple et en double et lors de chacune des sept journées du tournoi.

Williams s'est maintes fois retrouvée en déficit lors de ses matchs, mais sa détermination familière l'a aidée à se frayer un chemin jusqu'à la grande finale et à vaincre Pegula, qui avait éliminé l'ex-numéro un mondiale Caroline Wozniacki en demi-finale.

Kovalchuk : 10 jours et 4 matchs plus tard

Un barrage d'appréhensions a suivi l'annonce de l'arrivée d'Ilya Kovalchuk chez le Canadien. Après coup, quelles conclusions en tirer ? Retour, 10 jours et 4 matchs plus tard, sur ses premiers pas avec sa nouvelle équipe.

SIMON-OLIVIER LORANGE
La Presse



En quatre matchs, les présences d'Ilya Kovalchuk ont duré 54 secondes en moyenne, largement plus que celles de Phillip Danault (44 s), Brendan Gallagher (45 s) ou encore Max Domi et Nick Suzuki (48 s chacun). — PHOTO LA PRESSE, OLIVIER JEAN

La nouvelle a eu l'effet d'une bombe. Chez les partisans du Canadien, bien sûr, mais chez les journalistes aussi.

Le Canadien tenait tranquillement sa première séance d'entraînement complète de la nouvelle année, le vendredi 3 janvier. Sur la galerie de presse, au complexe Bell de Brossard, la matinée s'annonçait assez pépère. L'histoire du jour était plutôt intuitive puisque Marc Bergevin avait acquis la veille en soirée le défenseur québécois Marco Scandella. Mais pourtant…

C'est le collègue Eric Engels, de Sportsnet, qui a été le premier à voir passer la nouvelle publiée par le Canadien sur son compte Twitter : Ilya Kovalchuk s'était entendu avec l'équipe sur les modalités d'un contrat d'un an.

La consternation a rapidement fait place à la fébrilité. Après tout, Kovalchuk devenait illico le nom le plus prestigieux à s'associer au Canadien depuis Alex Kovalev 15 ans avant. Et encore, en comparant les deux joueurs au zénith de leur carrière respective, Kovalchuk a largement dépassé son compatriote sur le spectre du vedettariat.

L'aiguille de l'optimisme, par contre, n'a pas bronché. L'impression généralisée : Bergevin avait embauché un joueur fini dont le style n'avait rien, mais rien à voir avec celui de Claude Julien.

Le directeur général et, après lui, l'entraîneur-chef n'ont pas soufflé bien fort sur les braises de l'enthousiasme. La ligne officielle : Kovalchuk constituait une embauche « sans risque » destinée à remplacer les nombreux blessés, point. Le Russe n'était plus le joueur qu'il avait déjà été, il s'était brouillé avec les Kings et n'avait pas disputé de match depuis presque deux mois, constatait-on. Était-il en état de jouer ? « Il patine. »

Eh bien…

Il faudrait résolument le voir en situation de match pour se faire une tête. Ce qui est enfin arrivé le lundi 6 janvier contre les Jets. Cela faisait à peine trois jours que Kovalchuk avait signé son contrat, mais le mystère semblait planer depuis des semaines.

Et puis ?

FRANCHEMENT PAS SI MAL

Et puis ce n'est franchement pas si mal. On pourrait même dire que ça s'est très bien passé pour lui.

On ne s'éternisera pas sur ses quatre points en autant de matchs jusqu'ici. Au début des années 2000, Chad Kilger a obtenu trois points à ses trois premiers matchs à Montréal et, à ce qu'on sache, son numéro n'est pas accroché au plafond du Centre Bell.

Mais Kovalchuk démontre jusqu'ici une ardeur au travail qu'on ne lui aurait pas soupçonnée, surtout pas à 36 ans, ni en connaissant la réputation, vraie ou non, qu'il traîne.

Ses deux meilleurs matchs, Kovalchuk les a disputés au début et à la fin de la semaine. Contre les Jets, il a mis à contribution son gabarit pour embêter ses adversaires dans leur zone et pour gagner des batailles le long des bandes. Contre les Sénateurs, équipe autrement plus faible, il est vrai, on a vraiment senti ses réflexes offensifs se réveiller. On a pu le constater sur son but en prolongation, bien sûr, mais également dans les chances qu'il a créées pour ses compagnons de trio.

> **« Les fans, les gens de Montréal sont géniaux. Mes coéquipiers aussi. Nous avons tout ce qu'il faut dans ce vestiaire pour faire tourner le vent. »**
>
> — Ilya Kovalchuk

Il sera intéressant de voir à qui Kovalchuk sera jumelé quand les blessés commenceront à revenir. On ne sait rien de l'état de santé actuel de Brendan Gallagher, aux prises avec des maux de tête dont on ignore s'ils sont liés à sa récente commotion cérébrale, mais Jonathan Drouin et Joel Armia devraient renouer avec l'action après le Match des étoiles, à la fin du mois de janvier.

Si la progression de Kovalchuk continue à ce rythme, Claude Julien aura alors un heureux problème entre les mains. Mais le fait est que, jusqu'ici en tout cas, l'ailier ne semble pas convenir à toutes les combinaisons. Ses deux forts matchs contre Winnipeg et Ottawa, il les a disputés à la droite de Phillip Danault et de Tomas Tatar. L'essentiel des deux autres rencontres, il l'a passé à la gauche – pourtant son aile de prédilection – de Max Domi et de Nick Suzuki. Et au sein de cette dernière unité, il a été franchement moins efficace, y compris contre les pauvres Red Wings.

Son apport en avantage numérique reste encore à définir. Au cours de la dernière semaine, Kovalchuk a certes fourni une aide sur l'unique but inscrit par l'attaque à cinq du Canadien, mais la connexion n'est pas encore fluide avec Shea Weber et Jesperi Kotkaniemi.

En outre, bien que Claude Julien a salué le fait que son joueur se limite à des présences courtes, les chiffres nous indiquent le contraire. En quatre rencontres, ses présences ont duré 54 secondes en moyenne, valeur largement supérieure aux présences de Phillip Danault (44 s), de Brendan Gallagher (45 s) ou encore de Max Domi et de Nick Suzuki (48 s chacun).

L'échantillon est limité, évidemment. Mais il n'est pas extrêmement surprenant quand on sait que pour toute la durée de son premier séjour dans la LNH, soit de 2001 à 2013, Kovalchuk a été l'attaquant du circuit ayant étiré le plus ses présences – 59 secondes en moyenne, ex æquo avec Alex Ovechkin.

« ON LE REGARDE »

Après l'entraînement facultatif de samedi matin, Claude Julien a laissé passer un silence lorsqu'on lui a demandé s'il estimait que Kovalchuk était toujours un joueur en évaluation.

« Il est ici parce qu'on a des blessures et qu'on a besoin d'aide. Ça fait trois matchs qu'il joue. On le regarde », a résumé l'entraîneur.

Autrement dit, l'échantillon n'était pas vraiment assez probant pour tirer des conclusions.

Après la rencontre en soirée et le fameux but gagnant, Julien s'est davantage exprimé.

« C'est un gars dont on voulait pour nous aider », a-t-il dit. À ses yeux, Kovalchuk « achète ce qu'on essaie de faire avec l'équipe ». En anglais, il l'a décrit comme « un gars facile à apprécier », vanté tant par ses coéquipiers que par le personnel d'entraîneurs.

Le principal concerné a lui-même plus d'une fois rappelé combien ses camarades lui avaient ouvert grand les bras. « Dès les premières minutes, je me suis senti le bienvenu. »

Le capitaine du club, Shea Weber, a fait valoir qu'un joueur de cette expérience n'avait pas besoin de beaucoup d'encadrement, surtout dans un groupe où, insiste-t-il, « il n'y a pas de clique, et tout le monde parle à tout le monde. On a voulu qu'il se sente un membre de l'équipe à part entière dès son arrivée. »

Sur Instagram, après la rencontre de samedi, Max Domi a d'ailleurs pris la peine de publier une photo pour souligner le but de Kovalchuk, qui disputait par ailleurs son 900e match dans la LNH. « Un privilège de jouer avec cette légende », a-t-il écrit.

Le nouveau numéro 17, enfin, a avoué que les 10 derniers jours avaient été intenses, mais qu'il en avait apprécié « chaque moment ». « Les fans, les gens de Montréal sont géniaux. Mes coéquipiers aussi. Nous avons tout ce qu'il faut dans ce vestiaire pour faire tourner le vent » et aligner les victoires.

En annonçant l'arrivée d'Ilya Kovalchuk à Montréal, Marc Bergevin a souligné à gros traits qu'il s'agissait sans doute de la dernière chance qui s'offrait à l'ex-supervedette d'évoluer dans la LNH. Bien sûr, il lui faut encore passer le test du temps et de la constance. Mais pour le moment, cette dernière chance, Kovalchuk semble drôlement disposé à la saisir.

CHAMPIONNATS DES QUATRE CONTINENTS

Gagnon savoure l'argent au relais

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

La Baieriveraine Claudia Gagnon a aidé l'équipe canadienne à remporter la médaille d'argent, dimanche, au relais féminin, lors de la première édition des Championnats des quatre continents tenus à l'aréna Maurice-Richard de Montréal. Seules les Sud-Coréennes les ont devancées, les Chinoises ayant terminé troisièmes.

Gagnon, qui était la troisième en piste de l'équipe composée d'Alyson Charles, de Courtney Sarault et de Danaé Blais, n'avait que le relais à son programme en fin de semaine. « Je suis très contente. J'étais un peu nerveuse parce que je n'avais pas encore patiné du week-end. Durant les premiers échanges (de témoin), je voulais retrouver les *feelings* de glace, être *smooth*, me sentir bien et vérifier mes jambes. Puis, au deuxième ou troisième échange, on y va et on donne tout ! Je suis vraiment contente de ce qu'on a fait, d'autant plus que c'était notre premier relais de l'année sans Kim (Boutin). C'était donc un peu différent et spécial », a indiqué Claudia Gagnon en entrevue téléphonique.

Cette dernière avait un peu l'impression de revivre un bon moment de son stage junior, puisque ses coéquipières étaient les mêmes lorsqu'elles ont remporté l'or aux Championnats du monde junior en 2018. « Ça nous a comme donné une énergie différente, mais c'était vraiment l'fun ! »

À l'instar des autres membres de l'équipe nationale, Claudia Gagnon est présentement en entraînement intensif. « Il y a eu trois semaines assez difficiles physiquement et la semaine dernière, l'entraînement a été un peu plus léger comparativement aux autres en fonction de mon plan qui avait été ajusté. Nous n'étions pas censées être à notre meilleur cette semaine, nous devions en profiter pour prendre de l'expérience. Pour les entraîneurs, c'était aussi l'occasion de m'évaluer en vue des prochaines coupes du monde et championnats du monde, alors j'ai donné tout ce que je pouvais. »

Même si elle n'aura disputé qu'une seule course en fin de semaine, la Saguenéenne a trouvé l'aventure très intéressante parce qu'elle a permis d'acquérir de l'expérience en course contre les autres puissances mondiales de la discipline.

Les patineuses canadiennes connaissent beaucoup de succès à cette épreuve depuis le début de la saison, raflant une médaille aux quatre premières coupes du monde du calendrier, dont une d'or à Shanghai. C'était toutefois la première fois que l'olympienne Kim Boutin n'était pas de la formation en raison d'une blessure à un genou.

Au chapitre individuel, Steven Dubois (Québec) et Courtney Sarault (Nouveau-Brunswick) se sont tous les deux retrouvés dimanche sur le podium du classement général. Dubois a pris le deuxième rang du classement cumulatif chez les hommes, tandis que Sarault a terminé troisième au général du côté des femmes.

Les Sud-Coréens Dae Heon Hwang et Min Jeong Choi, qui ont tous deux remporté la médaille d'or dans chacune de leurs trois distances individuelles, ont été couronnés premiers champions masculin et féminin, respectivement, dans l'histoire de cette compétition. **AVEC SPORTCOM**



Les Rorquals Solugaz de Charlevoix (en rouge et noir) ont remporté les grands honneurs de la classe AA, dimanche, dans le cadre de la 28 édition du Tournoi provincial de hockey atome de Chicoutimi. Les Charlevoisiens ont conclu un parcours parfait en vainquant les Sabres de Roberval. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

TOURNOI PROVINCIAL ATOME DE CHICOUTIMI

Les Rorquals couronnés

Sans trop de surprises, les Rorquals Solugaz de Charlevoix ont balayé les honneurs de la classe AA dimanche, en s'imposant 5-1 en finale contre les Sabres de Roberval, dans le cadre de la 28e édition du Tournoi provincial de hockey atome de Chicoutimi.

La formation charlevoisienne est demeurée invaincue durant tout le tournoi, remportant trois de ses quatre premiers duels par un haut pointage. Pour sa part, le jeune Matys St-Gelais a poursuivi sa fructueuse lancée offensive au profit des Charlevoisiens en finale, en enfilant trois buts en plus de récolter une passe. En quatre rencontres, il a récolté 17 points, dont 14 buts ! Nathan Ouellet et Maël Tremblay ont complété le pointage.

Chez les Robervalois, seul Maleck-Antoine Awashish est parvenu à déjouer le gardien Loïck Faber Gagné avec l'aide d'un autre excellent marqueur, Jayden Charlish. Les Sabres ont remporté deux de leurs trois matchs précédant la finale, dont la demi-finale samedi soir par la marque de 5-4 contre les Sag's 3. Soulignons, dans ce dernier cas, la remontée de quatre buts des Chicoutimiens en troisième, dont un tour du chapeau d'Alexis Dubé.

Dans l'atome A, les Voyageurs de Saguenay ont blanchi les Patriotes de Saint-Bruno 4-0 en finale. Olivier Houde s'est distingué avec deux buts et une passe tandis que le gardien William Hassan a été crédité du jeu blanc. En demi-finale, les Patriotes ont arraché une victoire de 3-2 face au National de Saguenay. Dans l'autre rencontre, les Voyageurs de Saguenay ont eu le meilleur 4-3 en prolongation face aux Marquis de Saguenay. Dans cette victoire, soulignons le tour du chapeau d'Adam Parisée avec trois buts consécutifs en plus d'une passe sur le but vainqueur marqué par Vincent Tremblay en prolongation. Soulignons également que les Marquis ont effectué une remontée de trois buts en troisième.

Dans l'atome B, les Jeannois d'Alma se sont inclinés 4-2 face aux Gouverneurs-2. Olivier et Étienne Boudreault ont chacun récolté un but et une passe pour les Almatois. En demi-finale, les Jeannois avaient doublé le National de Saguenay 4-2 tandis que les Gouverneurs-2 se sont imposés 6-1 contre le Multi Jean Dumas de Chibougamau. Dans ce dernier cas, Xavier Pelchat et Juliette Boisvert s'étaient distingués avec un doublé chacun.

Président de la 28e édition, Hugues Rochette était fort satisfait du déroulement et de l'affluence du tournoi malgré les conditions météo difficiles de la fin de semaine. « Nous n'avons pas eu de retard à part les matchs qui se sont terminés en prolongation. On estime qu'entre 20 000 et 25 000 personnes ont franchi les tourniquets depuis le début de la semaine. Je pense que pour voir du bon hockey, les gens se sont déplacés », assure M. Rochette qui pourrait être de retour à la présidence l'an prochain. **JOHANNE SAINT-PIERRE**

PATIN DE VITESSE

Bourses Marc-Gagnon

Sept athlètes en patinage de vitesse ont reçu une bourse de l'Association régionale de patinage de vitesse du Saguenay-La-Saint-Jean, samedi, afin de les aider à poursuivre leur développement. Ce coup de pouce financier provient du Fonds Marc Gagnon a été remis aux athlètes méritants du Centre Marc-Gagnon et des clubs régionaux. Les récipiendaires du Centre Marc-Gagnon sont Léa Tremblay d'Alma, Alexandre Simard de Saint Félicien, Jessy Guérin de Chicoutimi et Aurélie Bergeron de Chicoutimi, chacun a reçu une bourse de 200 $. Les lauréats des bourses régionales ont été William Lavertu de Chicoutimi, qui a mérité une bourse de 100 $, ainsi que Samuel Bouchard d'Alma et Mégane Lavertu de Chicoutimi, qui ont chacun reçu une bourse de 75 $. **JOHANNE ST-PIERRE**

LOTO QUÉBEC — RÉSULTATS DU : SAMEDI 11 JANVIER 2020

Lotto 6/49 : 02 03 07 18 24 26 — compl. 06
LOT GARANTI DE 1 000 000 $ (Numéro complet non décomposable) 58805014-01

Québec 49 : 09 16 20 31 40 43 — compl. 45
Extra 8690453

Tout ou Rien : 03 05 08 09 10 11 13 14 17 18 21 24

Quotidienne : 2 83 3 402 4 7903

Lotto Poker : 2♣ 9♢ V♣ V♢ D♡

Banco — Turbo x1 : 01 03 04 07 14 15 27 34 40 41 42 49 50 54 56 60 63 65 68 69

Sprint : 02 11 13 30 32

Lotto D : 6 4 5 6 1 6 4 5

Triplex : 03 08 14 23 27

Astro : Jour - Mois - Année - Signe : 22 MARS 66 CAPRICORNE

Grande Vie — La loterie Grande Vie. 1 000 $ par jour à vie!

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com

0019755

TROIS VICTOIRES EN TROIS JOURS DANS LES MARITIMES

Week-end parfait pour les Saguenéens

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Les Saguenéens de Chicoutimi ont relevé avec succès un périple de trois matchs en autant de jours dans les Maritimes. Dimanche, au Centre régional K.C. Irving, la troupe de Yanick Jean a eu le meilleur 3-2 contre le Titan d'Acadie-Bathurst devant une maigre foule de 303 spectateurs qui ont bravé la tempête qui sévissait.

Premiers au classement de l'association de l'Est, les Sags affrontaient en fin de voyage le Titan, dernier de leur classement et du classement général. Vendredi et samedi, les Bleus se sont offert un festival offensif en vainquant successivement les Moseheads d'Halifax 8-3 et les Islanders de Charlottetown 8-2, mais dimanche, le Titan leur a rappelé qu'il ne serait pas une proie facile pour autant.

Quatre minutes venaient à peine de s'écouler à la rencontre que le défenseur Michael Pellerin, utilisé comme attaquant face au Titan, a ouvert la marque avec un tir de la ligne bleue qui s'est frayé un chemin jusque derrière le cerbère Tristan Bérubé, sur des passes de ses collègues de la ligne bleue Karl Boudrias et Gabriel Villeneuve. Mais le Titan n'a pas tardé à vouloir rebondir et le gardien des Sags, Anthony Pagliarulo, a été solide, malgré l'indiscipline de ses coéquipiers, qui ont offert sept avantages numériques à leurs hôtes durant cette rencontre, principalement dans les 40 premières minutes de jeu.

« En première période, ça nous a pris un peu plus de temps à décoller. En deuxième, il y a eu des moments où nous avions le momentum et il y a eu des pénalités qui sont venues le couper », a convenu Yanick Jean en entrevue téléphonique.

« Mais honnêtement, dans l'ensemble, c'est un bon voyage. On ne considère pas qu'on a triché. Le premier match du voyage a été un peu plus difficile défensivement, mais on a réussi à resserrer ça samedi et aujourd'hui (dimanche). Pagliarulo nous a donné une bonne performance également. C'est sa première victoire avec nous et c'est toujours le fun que ce soit chose faite. Ce n'était pas facile et il a bien répondu. C'est de bon augure pour le reste et on veut continuer de faire des pas en avant », a commenté l'entraîneur-chef des Saguenéens.

En première, Pagliarulo a d'ailleurs été mis à l'épreuve à 13 reprises tandis que son vis-à-vis, Tristan Bérubé, n'a fait face qu'à sept lancers. D'ailleurs, après le premier but des siens, Pagliarulo a contré la réplique adverse deux fois plus tôt qu'une avant d'être pris de vitesse en fin de période par le meilleur marqueur des locaux, Rémy Anglehart, lors d'un double avantage numérique. L'ancien Saguenéen Mathieu Desgagnés, deuxième meilleur pointeur du Titan (8b-14p/22pts), a récolté une passe sur le but.

À 7min50 en deuxième, Tristan Pelletier a redonné l'avance aux Sags avec un tir sur réception, d'une passe de Xavier Labrecque, qui avait bien bataillé derrière le filet adverse pour s'emparer de la rondelle et la remettre à Pelletier. Moins de deux minutes plus tard, Mark Rumsey, laissé seul à la droite de Pagliarulo, a fait mouche sur une belle passe du revers de Jérémie Jacob. Les Sags, qui avaient augmenté la pression (18 tirs contre cinq), sont parvenus à reprendre les devants 3-2 par l'entremise de Justin Ducharme, sur une passe du revers de Raphaël Lavoie. Les hommes de Yanick Jean sont ensuite parvenus à protéger leur avance jusqu'à la fin, même si le Titan, jouant pour le tout, a retiré son gardien au profit d'un sixième attaquant avec environ 1min30 à écouler au match.

HOUDE ET KYTE BLESSÉS

Malgré les succès, le voyage dans les Maritimes aura été coûteux avec la perte du rapide marqueur Samuel Houde, qui a subi une fracture à un poignet durant le match contre les Islanders samedi. Le #88 sera examiné par un orthopédiste au retour de l'équipe à Saguenay. Les Sags seront alors fixés sur la durée de son absence.

Le défenseur Patrick Kyte a lui aussi été forcé au repos dimanche en raison d'une blessure à la hanche. Le #22 devrait pouvoir jouer vendredi, alors que les Sags croiseront le fer avec les Cataractes de Shawinigan au centre Georges-Vézina. Le nouveau venu Dawson Mercer sera lui aussi de retour d'un congé dans sa famille après sa participation au Championnat du monde de hockey junior en République tchèque. Il se joindra aux Saguenéens après avoir pris part au Match des meilleurs espoirs de la Ligue canadienne de hockey (LCH), jeudi, à Hamilton (Ontario).

Les Saguenéens seront de retour lundi et reprendront l'entraînement mercredi. Dimanche matin, ils sont partis de Moncton et ils ont dormi à Bathurst dimanche soir, par mesure de prévention en raison du mauvais temps.

« Dans l'ensemble, c'est un bon voyage. On ne considère pas qu'on a triché. Le premier match du voyage a été un peu plus difficile défensivement, mais on a réussi à resserrer ça samedi et aujourd'hui (dimanche). Pagliarulo nous a donné une bonne performance également. C'est sa première victoire avec nous et c'est toujours le fun que ce soit chose faite. Ce n'était pas facile et il a bien répondu. »
— Yanick Jean

› ET DE QUATRE POUR LES MARQUIS



Les Marquis de Jonquière ont savouré une 4e victoire consécutive devant leurs partisans, vendredi, au Palais des sports, l'emportant 6-5 en prolongation contre les Pétroliers du Nord de Laval. Il s'agissait également d'un premier gain des hommes de Bob Desjardins en cinq affrontements contre les Lavallois. Les Marquis devaient affronter les 3 L de Rivière-du-Loup, samedi soir, mais le mauvais temps a incité la LNAH à reporter le duel à une date ultérieure. Les Marquis seront sur la route jeudi, alors qu'ils croiseront le fer avec les Éperviers à Sorel-Tracy. Ci-haut, l'attaquant Yannick Riendeau (#13), auteur d'un but habilement marqué et d'une passe, est félicité par ses coéquipiers Jean-Sébastien Bérubé (#21) et Jérémie Malouin (au centre). — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

LE MAUVAIS TEMPS PERTURBE LES HORAIRES

Plusieurs matchs ont été annulés

Plusieurs matchs de hockey ont été annulés, en fin de semaine, en raison des conditions météorologiques difficiles. Outre les Marquis de Jonquière dans la Ligue nord-américaine de hockey samedi, les Élites midget AAA de Jonquière ont dû eux aussi reporter leur duel contre les Estacades de Trois-Rivières programmé dimanche au Foyer des loisirs.

La Ligue de hockey midget AAA du Québec avait procédé à l'annulation d'un match samedi qui opposait les Vikings de Saint-Eustache à l'Intrépide de Gatineau. Dimanche, comme le mauvais temps perdurait, quatre des cinq rencontres à l'affiche ont également été annulées et reportées à des dates ultérieures.

COLLÉGIAL AUSSI

Même scénario pour les Jeannois du Collège d'Alma qui n'ont pu disputer les deux matchs prévus à leur programme au centre Mario-Tremblay, en fin de semaine. Ils devaient affronter Saint-Hyacinthe samedi et Thetford dimanche. Dans leur cas, ce sera un joli casse-tête pour replacer tous ces matchs dans le calendrier déjà bien rempli du circuit de hockey collégial masculin, division 1.

« Déjà qu'on en avait eu un qui avait dû être reporté avant les Fêtes et ç'a tout pris pour trouver une date et un endroit où les deux équipes peuvent jouer ! , a indiqué l'entraîneur-chef des Jeannois, Pascal Hudon. Pour le match contre Lennoxville que l'on devait jouer en novembre, on est obligés d'aller le jouer à Roberval en février. Car après les Fêtes, il y a plusieurs tournois dans les arénas. Ce sera donc notre objectif #1 (lundi) matin pour essayer de trouver une date ! »

JOHANNE SAINT-PIERRE

FRANÇOIS GAUTHIER-DRAPEAU CHAMPION CANADIEN

Un retour en or à la compétition



JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

L'Almatois François Gauthier-Drapeau a effectué un retour victorieux à la compétition, lui qui vient d'être couronné champion canadien chez les seniors 81 kilos, dimanche, dans le cadre des Championnats canadiens élite qui ont regroupé les huit meilleurs canadiens de chaque catégorie, en fin de semaine, au centre Pierre-Charbonneau de Montréal. Un premier titre en carrière pour lui à ce tournoi annuel.

Membre du club Seiko d'Alma, Gauthier-Drapeau, qui aura 22 ans à la fin du mois, a été tenu à l'écart des compétitions pendant près d'un an, soit depuis novembre 2018. Il vient à peine de reprendre l'entraînement en décembre. Pour l'Almatois, il s'agit de la conquête d'un premier titre en trois participations à ce rendez-vous de la crème du judo. La première fois, il avait perdu contre l'olympien jonquiérois Antoine Bouchard et à sa seconde tentative, il s'était incliné devant Arthur Margelidon, un autre fleuron du judo canadien.

Dimanche, en finale, Gauthier-Drapeau a affronté Constantin Gabun, un adversaire qu'il connaît bien. « J'étais vraiment soulagé (de l'emporter). J'ai recommencé à faire du judo à 100 % au début du mois de décembre. Mes trois adversaires d'aujourd'hui, je les connaissais bien pour m'être déjà battu avec eux. Gabun, que j'ai affronté en finale, est vraiment bon, mais il s'est blessé au pied et il n'a pas pu finir le combat. Mais mes deux autres adversaires étaient eux aussi vraiment bons. Il y en a un qui est sur l'équipe nationale. Alors, c'est l'fun pareil. Ça donne de la confiance. Car pour ces Championnats canadiens, ils prennent seulement les huit meilleurs de chaque catégorie et je ne les avais jamais gagnés auparavant », a souligné l'Almatois lorsque joint dimanche soir.

Ce dernier est très heureux de renouer rapidement avec la compétition. « Il n'y a pas de temps à perdre », lance-t-il, visiblement impatient de se mesurer à ses adversaires des autres pays. D'ailleurs, le 29 janvier, peu de temps après sa fête, il partira en tournoi en Belgique.

Si une participation aux Jeux olympiques de 2020 est impensable, le jeune homme compte bien faire en sorte que ce ne soit que partie remise.



L'Almatois François Gauthier-Drapeau a été couronné champion canadien chez les seniors 81 kilos, dimanche, aux Championnats canadiens élite disputés au centre Pierre-Charbonneau de Montréal. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

LE BRONZE POUR GRENIER

Deux représentantes du club Ju-Shin-Kan de Laterrière étaient aussi en action, dimanche. Amélie Grenier a remporté la médaille de bronze chez les 52 kilos. Sa coéquipière Sarah Desbiens a perdu son premier combat dans cette même catégorie, ce qui a mis fin à sa compétition.

D'autre part, Ecaterina Guica, qui s'entraîne au Centre national de Montréal, mais qui est affiliée depuis deux ans au club Judokas Jonquière, a été l'unique Québécoise à monter sur la plus haute marche du podium, dimanche, en ayant gagné l'or chez les 57 kilos. Elle mettra le cap sur le Maroc pour y disputer le Grand Prix de Rabat, au début mars.

DESSUREAULT 3e SAMEDI

Samedi, chez les U18, quatre athlètes de la délégation régionale ont terminé dans le top-5. Seul Victor Dessureault, du club Judokas Jonquière, est monté sur le podium en remportant la médaille d'argent chez les 66 kilos. En plus de sa médaille, l'athlète, qui aura 16 ans à la fin du mois, a pris de l'expérience de compétition.

« Il s'est battu lui-même. Il a fait trois sorties de tapis et il a été pénalisé chaque fois ; il a donc été éliminé. Il a beaucoup de potentiel. Il essaie des choses et ce type de compétition est fait pour apprendre », a expliqué son entraîneur, Roger Tremblay.

Chez les 55 kilos, Alexandre Desbiens et Olivier Gagnon, aussi du club Judokas Jonquière, ont tous deux conclu au 5e rang tandis que chez les femmes, Mathilde Simard-Lejeune, du club Seiko d'Alma, a elle aussi pris le 5e rang chez les 52 kilos.

Bien que qualifié, le Dolmissois Simon Paquet était absent de la compétition, en fin de semaine.

Le Baieriverain Arno Blacquière n'a pas pris part à cette compétition très relevée en raison d'une blessure à un genou (déchirure du ligament latéral) survenue en décembre.

LES TEXANS MENAIENT 24-0
LES CHIEFS S'OFFRENT UNE BONNE FROUSSE
26

CANADIEN
KOVALCHUK : 10 JOURS ET 4 MATCHS PLUS TARD
28

facebook/LeQuotidienProgres
@lequotidien_cyb

L'événement J'❤ l'hiver

HYUNDAI

Traction intégrale sans frais▼

sur TOUS les Kona, Tucson et Santa Fe

90 jours sans paiement^

sur TOUS les modèles

^Basé sur la fréquence des paiements mensuels. Sur le financement promotionnel de l'achat de nouveaux véhicules Hyundai, à l'exception de l'acompte, si applicable. ^^ Des restrictions s'appliquent.



TUCSON 2020 2,0L Essential à trac. av.

Louez à **70 $** /sem. (208 semaines) | pour **48** mois* avec acompte de 1995 $ | ‡Prix au comptant: **28 174 $**

Incluant:
- Sièges avant chauffants
- Assistance à l'évitement de collision frontale
- Alerte de franchissement de voie avec assistance au maintien de voie

OU OBTENEZ LA TRACTION INTÉGRALE SANS FRAIS▼
sur tous les modèles Tucson 2020.
Ajustement de prix de 2 000 $ sur achat au comptant.

GARANTIE 5 ANS††
Garantie globale limitée : 5 ans/100 000 km



KONA 2020 2,0L Essential à trac. av.

Louez à **60 $** /sem. (208 semaines) | pour **48** mois* avec acompte de 1695 $ | ‡Prix au comptant: **23 374 $**

Incluant:
- Sièges avant chauffants
- Rétroviseurs dégivrants
- Écran tactile de 7 po avec Android Auto^MC▽ et Apple CarPlay^MC▽▽

OU OBTENEZ LA TRACTION INTÉGRALE SANS FRAIS▼
sur tous les modèles Kona 2020.
Ajustement de prix de 2 000 $ sur achat au comptant.

GARANTIE 5 ANS††
Garantie globale limitée : 5 ans/100 000 km



SANTA FE 2020 2,4L Essential à trac. av.

Louez à **75 $** /sem. (261 semaines) | pour **60** mois* avec acompte de 2395 $ | ‡Prix au comptant: **31 474 $**

Incluant:
- Sièges avant chauffants
- Volant chauffant gainé de cuir
- Alerte d'occupant à l'arrière

OU OBTENEZ LA TRACTION INTÉGRALE SANS FRAIS▼
sur tous les modèles Santa Fe 2020.
Ajustement de prix de 2 000 $ sur achat au comptant.

hyundaicanada.com

HYUNDAI OPTIM-ACHAT^MC
LE PROCESSUS D'ACQUISITION AMÉLIORÉ

HYUNDAI^MD

*Offres de location sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai pour les nouveaux modèles en stock : Kona 2020 2,0 L Essential à traction avant / Tucson 2020 2,0L Essential à traction avant / Santa Fe 2020 2,4L Essential à traction avant à un taux annuel de 2,99 % / 1,99 % / 1,99 %. Obligation totale de 14 245 $ / 16 616 $ / 21 959 $. 208 / 208 / 261 versements hebdomadaires de 60 $ / 70 $ / 75 $ pendant 48 / 48 / 60 mois sur contrat de location à montant fixe. Acompte de 1 695 $ / 1 995 $ / 2 395 $ et paiement de la première mensualité requis. L'offre ne peut pas être transférée ni cédée. Aucun échange de véhicule requis. Bail sur 16 000 km par an; 12 ¢ par kilomètre excédentaire. L'offre de location inclut les frais de livraison et de destination de 1 810 $ / 1 810 $ / 1 910 $ ainsi que les frais de 115 $ (taxe de 15 $ sur les pneus et taxe de 100 $ sur le climatiseur sur les modèles dotés d'un climatiseur). Frais d'enregistrement, d'assurance, du RDPRM et taxes applicables en sus. ‡Prix au comptant de 23 374 $ / 28 174 $ / 31 474 $ disponible pour les modèles Kona 2020 2,0 L Essential à traction avant / Tucson 2020 2,0L Essential à traction avant / Santa Fe 2020 2,4L Essential à traction avant neufs en stock. Frais de 115 $ (taxe de 15 $ sur les pneus et taxe de 100 $ sur le climatiseur) et frais de livraison et de destination de 1 810 $ / 1 810 $ / 1 910 $ inclus. Frais d'administration du concessionnaire, d'enregistrement, d'assurance, du RDPRM (maximum 76 $) et taxes applicables en sus. ▼Offre de traction intégrale sans frais : à l'achat ou à la location d'un nouveau Kona 2020 / Tucson 2020 / Santa Fe 2020, vous aurez droit à un crédit de 2 000 $ / 2 000 $ / 2 000 $ du fabricant au concessionnaire pour l'achat au comptant, à la location ou à l'achat avec financement à taux intelligent (taux non promotionnel). Le crédit de 2 000 $ du fabricant au concessionnaire est équivalent à l'offre de traction intégrale sans frais. La valeur estimative de la traction intégrale par le fabricant pour le Kona 2020 / Tucson 2020 / Santa Fe 2020 est de 2 000 $ / 2 000 $ / 2 000 $. Le crédit du fabricant au concessionnaire s'applique avant les taxes. Cette offre ne peut être combinée ou utilisée en conjonction avec toute autre offre de crédit. L'offre ne peut être transférée ni cédée. Aucun échange de véhicule requis. Détails en concession. ^Le report de paiements (0 paiement) pour 90 jours est disponible sur les offres promotionnelles de financement à l'achat de tous les modèles Hyundai 2019 / 2020 en stock restants. L'offre de report des paiements s'applique aux offres promotionnelles de financement sur approbation du crédit. Si l'offre de report des paiements est sélectionnée, la durée originelle du bail sera prolongée de deux mois (60 jours). Hyundai Auto Canada Corp. paiera les intérêts durant les deux premiers mois (60 jours) du contrat de financement, après quoi l'acheteur paiera le principal et les intérêts dus en versements égaux pour la durée restante du contrat. Les paiements d'un contrat de financement sont effectués à terme échu. ^^Pour tout contrat de financement payable sur une base hebdomadaire ou bimensuelle, l'acheteur qui sélectionne l'offre de report des paiements pourrait devoir effectuer son premier paiement hebdomadaire ou bimensuel avant la fin de la période 90 jours suivant l'achat, selon la date de l'achat. Les acomptes ne font pas partie de l'offre de report des paiements; ils sont exigibles à la date de signature du contrat. Hyundai Auto Canada Corp. se réserve le droit de modifier cette offre ou d'y mettre fin, en tout ou en partie, à tout moment, sans avis préalable. Des conditions et limites supplémentaires s'appliquent. Consultez votre concessionnaire pour plus de détails. *^‡▼Offres d'une durée limitée pouvant être modifiées ou annulées sans avis préalable. Couleur du véhicule sous réserve de sa disponibilité. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation et un réservoir plein de carburant. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les stocks sont limités. Le concessionnaire pourrait devoir commander le véhicule. Cette offre ne peut être combinée ou utilisée en conjonction avec toute autre offre disponible. L'offre ne peut être transférée ni cédée. Aucun échange de véhicule requis. Visitez www.hyundaicanada.com ou un concessionnaire pour tous les détails. MC/MDLes noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à (ou utilisées sous licence par) Hyundai Auto Canada Corp. Toutes les autres marques sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Pour plus de détails et connaître les modalités et conditions, visitez hyundaicanada.com/optim-achat ou rendez-vous chez votre concessionnaire. ††La garantie globale limitée de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication, sous réserve du respect des conditions normales d'utilisation et d'entretien. ▽Android Auto^MC est compatible avec les téléphones Android qui fonctionnent avec le système d'exploitation Android Lollipop ou une version plus récente. Il se peut qu'Android Auto ne fonctionne pas avec certains appareils et qu'il ne soit pas disponible dans certains pays et certaines régions. Des applications supplémentaires pourraient être requises. Visitez www.android.com pour plus de détails et connaître les limites. Android et Android Auto sont des marques de commerce de Google Inc. ▽▽Apple CarPlay^MC fonctionne avec les iPhone 5s, iPhone 5c, iPhone 5 et les modèles plus récents qui fonctionnent avec la plus récente version de iOS 7 et les versions ultérieures. Il se peut que Apple CarPlay^MC ne fonctionne pas avec certains appareils et qu'il ne soit pas disponible dans certains pays et certaines régions. Visitez www.apple.com pour de plus amples renseignements et connaître les limites applicables. Apple, Apple CarPlay et iPod sont des marques de commerce de Apple Inc.

0027525